TRENTE-HUITIÈME ANNÉE - N° 11371

— VENDREDI 21 AOUT 1981

Un dixième gréviste de la faim est mort en Irlande du Nord

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'incident aérien entre les États-Unis et la Libye

VOLONTÉ DE FERMETÉ

L'incident qui a mis aux prises avions américains et libyens dans l'espace aérien international est la conséquence, pour ainsi dire logique, de l'état d'exaspération qui marque depuis des mois les rapports américano-libyens. Du moins sur le plan officiel, car les pétroliers et les hommes d'affaires qui se trouvent en Libye semblent y travailler en toute quiétude. Mais les deux gouvernements, sans avoir rompu les relations diplomatiques, en étaient arrivés à un état de quasi-hostilité, si bien que la moindre friction pouvait à chaque instant dégénérer en conflit ouvert. C'est ce qui est arrivé au cours des manœuvres de la VIe Flotte américaine, organisées au large des côtes libyennes pour « tester » les réactions de Tripoli.

Ce qui frappe dans la version américaine de l'incident, c'est le flegme, dérivé du sentiment d'être dans son bon droit : les chasseurs américains sont attaqués ; loin de fuir le combat, ils ripostent en force ; loin de s'émouvoir, Washington ne prévient le président que plusieurs heures après l'accrochage, comme si les F-14 avaient rempli une mission de routine selon des instructions bien précises. Tout se passe comme si Washington se faisait désormais une doctrine de relever immédiatement des défis qui lui sont adressés, d'où qu'ils viennent. Toutes proportions gardées, M. Reagan en a usé de même avec les aiguilleurs du ciel américains, sommés de reprendre le travail dans les quarante-huit heures. N'ayant pas obtempéré, ils ont été licenciés sur-le-champ, et l'on en est à se demander si leur syndicat ne va pas perdre de ce fait même son « certificat de représentativité ».

Il faudra peut-être attendre d'autres exemples pour se convaincre définitivement que le temps des vacillations washingtoniennes est bel et bien révolu et que M. Reagan est résolu à ne pas « se laisser faire », et même à ne pas éviter l'épreuve de force. Pour lui, restaurer la puissance des États-Unis, objectif primordial de son programme électoral, c'est d'abord montrer qu'ils n'hésiteront pas à s'en servir partout où l'on cherchera à la mettre en cause. Les hésitations et les scrupules d'un Jimmy Carter sont relégués au magasin des antiquités. Ce qui ne signifie pas forcément que les États-Unis en soient revenus à une politique d'intimidation. Le mal qu'ils ont à formuler une politique étrangère d'ensemble autre qu'un antisoviétisme massif prouve qu'ils s'interrogent encore sur de nombreux chapitres. Ce qui est acquis, en revanche, c'est qu'on ne les provoquera plus impunément, quitte même à s'exposer à la provocation.

Les réactions à l'incident aérien de mercredi ne pourront que les encourager sur cette voie. Il semble que les capitales étrangères aient accepté la version américaine du cas de « légitime défense ». Pour l'instant, ni Moscou ni Alger ne réagissent avec véhémence. Quant aux Européens, ils semblent en leur for intérieur se féliciter de voir que les Américains sont prompts à la réplique. C'est peut-être inférer beaucoup d'un duel d'avions de chasse qui s'est bien terminé pour les Américains, mais c'est certainement une leçon de « dissuasion » que Washington entendait administrer à l'opinion internationale — et aux chancelleries qui pourraient encore douter que les États-Unis reculeront devant la manière forte quand ils jugeront que leurs intérêts ou leur sécurité sont en jeu. Reste à savoir si « qui-vive » permanent ne risque pas un jour de mal tourner et peut remplacer durablement la diplomatie.

• Les manœuvres de la VIe flotte se poursuivent « normalement » dans le golfe de Syrte
• Tripoli affirme que les deux appareils abattus n'ont pas ouvert le feu les premiers

La tension entre Tripoli et Washington demeure vive après l'incident aérien du mercredi 19 août au cours duquel deux avions libyens ont été abattus par des appareils américains dans le golfe de Syrte. Washington a renouvelé aux deux mille cinq cents de ses ressortissants vivant en Libye son appel à quitter le pays.

De nouveaux incidents ne sont pas à exclure. Après avoir annoncé, mercredi soir, que les exercices de la VIe flotte dans le golfe de Syrte étaient « terminés », un porte-parole du Pentagone a indiqué peu après, sans explication, que seize navires poursuivaient « leurs manœuvres normales » dans cette région. Un porte-parole du département d'État a affirmé que les États-Unis ont voulu donner une « leçon » au colonel Kadhafi. La Maison Blanche a, pour sa part, confirmé que le président Reagan avait « personnellement approuvé » les manœuvres de la VIe flotte, qu'il « déplorait l'attaque contre les appareils américains et approuvait pleinement la riposte ».

A Tripoli, le gouvernement libyen a démenti catégoriquement que ses pilotes aient, les premiers, tiré sur les avions américains. Un porte-parole militaire a déclaré que huit chasseurs américains avaient « ouvert le feu » sur deux appareils libyens « interceptés alors qu'ils effectuaient une mission de reconnaissance routinière dans l'espace aérien libyen du golfe de Syrte ».

De notre envoyé spécial

Washington. — Calme et fermeté, telle a été l'attitude des autorités américaines mercredi après l'affrontement aérien survenu au large des côtes libyennes entre deux appareils de la VIe flotte et deux avions libyens. Les responsables ont visiblement voulu éviter de donner l'impression d'activité fébrile que provoquait chaque crise internationale du temps de M. Carter. Il ne semble pas, en particulier, que l'état-major spécial prévu pour ce genre de circonstance, dont la direction revient au vice-président, M. George Bush, se soit réuni. M. Reagan n'a été prévenu que plusieurs heures après l'événement et s'est d'ailleurs presque aussitôt rendormi pour finir tranquillement sa nuit.

Les officiels se sont efforcés, au Pentagone et au département d'État, de repousser l'idée que les États-Unis avaient voulu délibérément « tester » la détermination du colonel Kadhafi. Ils ont insisté sur le caractère de « routine » de l'exercice naval mené par seize bâtiments de la VIe flotte — dont deux porte-avions — dans des eaux que Tripoli juge « territoriales ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

Les « nouveaux touristes » sur le Toit du monde

Lire page 6 l'article de PATRICK FRANCES :

« UN UNIVERS QUI SE REFERME »

La relance de la politique en faveur de l'emploi

Le gouvernement tente de mobiliser les chefs d'entreprise

Pour tenter de freiner la dégradation de la situation économique, et notamment celle de l'emploi, le gouvernement va s'efforcer de mobiliser les chefs d'entreprise. Pour ce faire, il a été annoncé, lors du conseil des ministres du 19 août, qu'une série de mesures concernant les P.M.E. et les P.M.I., et visant à les inciter à embaucher, seraient arrêtées avant le 15 septembre.

S'inquiétant également de l'aggravation du chômage et de l'inflation, la C.G.T., de son côté, demande au gouvernement de prendre six mesures d'urgence, parmi lesquelles une augmentation de 10 % du SMIC.

La situation de l'économie française ne s'améliore pas. Après l'annonce d'une très forte hausse des prix en juillet et celle de l'aggravation continue du chômage, les résultats du commerce extérieurs, rendus publics mercredi soir 19 août, n'incitent pas, eux non plus, à l'optimisme.

Certes, les ventes de la France à l'étranger stimulées notamment par la hausse du dollar, progressent fortement, au rythme de 10 % l'an en volume, ce qui constitue indéniablement une performance. Mais ces succès, qui ont d'ailleurs leur faiblesse — la part prise par les grands contrats cache mal les réelles faiblesses du commerce traditionnel —, ne suffisent pas à rééquilibrer notre commerce extérieur. Les importations continuent en effet d'augmenter au rythme de 5 % l'an en volume, malgré la récession dans laquelle se trouve actuellement l'économie française.

On peut prévoir que nos achats vont s'accélérer dès que se feront sentir les premiers effets des mesures de relance prises en juin-juillet. L'expérience prouve, hélas ! que l'économie française reste très dépendante de l'étranger et que toute reprise de la consommation se traduit par un brusque gonflement des achats hors de nos frontières. C'est d'ailleurs bien la crainte qu'a exprimée M. Jobert, qui a souligné que « toute fantaisie » de notre politique économique se traduirait inévitablement par une dégradation de notre commerce extérieur.

La tentation est donc forte pour certains d'en « rajouter », malgré l'expérience malheureuse de 1975 qui a montré les effets néfastes d'une relance trop forte. Le déficit budgétaire annoncé pour 1982 (quelque 100 milliards de francs), comme celui, prévisible, de la Sécurité sociale (20 à 25 milliards de francs), comme celui de notre commerce extérieur (70 milliards de francs cette année), montre qu'il est difficile d'aller plus loin dans cette voie. Aussi le ministre de l'économie et des finances est-il en train de mettre au point un ensemble de mesures qui auraient toutes pour objet d'agir sur l'offre.

La première d'entre elles a déjà été annoncée il y a quelques jours : elle consiste à aider davantage et plus largement, par le biais notamment des Codéfi (Comité départemental pour le financement) — les anciennes « infirmeries Fourcade », — les entreprises bien gérées dont les difficultés ne sont dues qu'à la cherté actuelle du crédit.

La seconde mesure consistera à accroître les fonds propres des firmes pour leur permettre de mieux résister aux difficultés de trésorerie et à financer plus sainement leurs investissements.

La troisième mesure pourrait consister à accorder une prime sur fonds publics aux entreprises qui créeraient des emplois nouveaux, de préférence, peut-être, à un allégement des charges sociales des P.M.E. qui poserait un problème trop grave aux finances de la Sécurité sociale (voir encadré page 16).

Une quatrième mesure serait destinée à rassurer les chefs d'entreprise alarmés par diverses déclarations concernant leurs responsabilités, leur compétence, leur pouvoir, au sein de l'entreprise par rapport aux salariés. Début septembre, devrait être clairement précisé le droit de chacun au sein de l'entreprise. Certains membres du gouvernement — et M. Delors en particulier — estiment cette clarification indispensable à un dégel de l'investissement privé et en font la condition première d'une véritable reprise de l'activité économique en France.

ALAIN VERNHOLES.

Réhabilitation

Faire de la lutte contre le chômage la priorité des priorités est une bonne chose. Encore faut-il que sur le terrain les agents économiques — en l'occurrence les chefs d'entreprise maîtres de l'embauche — acceptent de jouer le jeu. A l'évidence ce n'est pas le cas.

Confrontés à une conjoncture difficile marquée par la persistance de taux d'intérêt élevés, inquiétés par les projets fiscaux et sociaux du gouvernement, choqués par des déclarations maladroites sur les mauvais gestionnaires faites par le premier ministre à propos de l'affaire Willot, les patrons restent l'arme au pied.

La situation est jugée si dangereuse que M. Mitterrand n'a pas hésité à monter en ligne lors du conseil des ministres du 19 août en soulignant « la nécessité évidente d'associer les chefs d'entreprise à l'effort national de création d'emplois » *[ce qui]* « conduit à définir une politique cohérente à leur égard ». *On ne saurait mieux dire qu'il n'en a pas été ainsi jusqu'ici...*

Cette politique en faveur des P.M.E. et des P.M.I., M. Mauroy en a tracé les grandes lignes : renforcement des fonds propres, abaissement des cotisations sociales, aides à l'innovation et au développement technologique, amélioration des dispositions concernant les transmissions d'entreprises, autant de têtes de chapitres répondant effectivement aux préoccupations des patrons, qui ne peuvent qu'être satisfaits de voir ainsi reprises en compte par le gouvernement leurs revendications traditionnelles.

Leur moral en sera-t-il relevé ? « Il faut qu'on retrouve en France le goût d'entreprendre et que soit restaurée l'image des chefs d'entreprise. Ceux-ci ne doivent pas être traités comme des boucs émissaires. Il faut leur faire confiance pour qu'ils participent à l'effort de création d'emplois », *a déclaré M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République. Voilà les patrons en quelque sorte réhabilités...*

Le treizième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie

La normalisation se poursuit en Tchécoslovaquie, treize ans après l'invasion du pays — le 21 août 1968 — par les troupes du pacte de Varsovie. C'est ainsi qu'on vient d'apprendre l'arrestation de deux prêtres — le dominicain Josef Duka et le jésuite Josef Kordik — soupçonnés d'avoir monté une imprimerie clandestine.

A Moscou, la « Pravda » se réjouissait, au début de la semaine, de ce que le « front de lutte idéologique ne connaisse pas de frontière » en Tchécoslovaquie et vantait l'« esprit de vigilance de classe » qui y règne.

POINT DE VUE

Le prix de la capitulation

par PAVEL TIGRID (*)

Que peut faire une petite nation attaquée par un agresseur numériquement beaucoup plus fort ? A première vue, la tactique la plus avantageuse consiste à capituler pour éviter une lutte par trop inégale. Cette attitude est excusable sur le plan moral, puisqu'elle permet de préserver l'intégrité nationale en attendant une situation plus favorable à un affrontement éventuel.

Trois fois de suite en l'espace de trente ans ce principe a dicté la décision des dirigeants tchécoslovaques, qu'ils aient pour nom Benes ou Dubcek (sans entraîner pour autant l'adhésion de la nation dans son ensemble) : en 1938, à l'époque des accords de Munich ; en 1948, lors du « coup de Prague » et de la prise du pouvoir par le parti communiste tchécoslovaque, fortement épaulé en coulisse par l'armée soviétique ; et, enfin, en 1968, au moment de l'occupation du pays par les troupes du pacte de Varsovie.

Dans les trois cas, il s'agissait de liquider par la force le système de gouvernement dont le pays s'était doté : dès lors, les présidents de la République et les autres dirigeants responsables avaient constitutionnellement le devoir de répondre à l'agression par des moyens militaires. Or il n'en fut rien, et trois fois de suite on a préféré — compte tenu des forces en présence — capituler sans coup férir.

Avec le recul, il est possible de dresser un bilan de cette tactique. Le prix ainsi payé pour éviter les pertes en vies humaines et la destruction des villes est trop élevé du moment qu'il représente la destruction d'autres valeurs, moins tangibles, mais qui n'en demeurent pas moins absolument nécessaires à un peuple qui aspire à vivre dans la liberté et dans une certaine mesure, dans la dignité.

Le sort réservé aux Tchèques permet de démontrer d'une façon assez convaincante que la capitulation érigée en doctrine, en raison d'État, aboutit en fin de compte à la destruction de pratiquement toutes les vertus civiques, au déclin national. Le sentiment de culpabilité collective s'amplifie au fur et à mesure qu'éclatent au grand jour les méfaits indélébiles de cette philosophie, notamment sur le plan des libertés. Le régime mis en place à la faveur d'une capitulation ne saurait se maintenir que par la grâce de ses suzerains, simple proconsul honteux de ceux devant lesquels on a baissé les bras. La tare du péché originel pèse lourdement sur ce régime. Nul ne l'ignore, à commencer par ceux qui sont ainsi gouvernés. Cette situation appelle à la révolte, mais c'est une notion de plus en plus ignorée, enfouie sous le poids de la philosophie de capitulation. De sorte que tout le monde — gouvernants aussi bien que leurs victimes, les gouvernés, — marche jour après jour en direction de lendemains radieux, dont chacun sait qu'ils n'auront pas lieu. Si, ils pourraient bel et bien avoir lieu — mais au prix des luttes et d'un certain esprit de sacrifice.

On comprend enfin aujourd'hui un fait capital : les Soviétiques ont envahi la Tchécoslovaquie parce qu'ils savaient pertinemment qu'ils n'y rencontreraient aucune résistance. S'ils hésitent depuis un an déjà à entrer en Pologne, c'est qu'ils savent aussi pertinemment qu'ils seraient accueillis à coups de canon. Au cas où l'invasion serait malgré tout décidée, les villes polonaises en pâtiraient à coup sûr — mais pas l'âme du peuple polonais, qui, tout au contraire, en sortirait encore renforcée. Car il est des situations dans la vie des hommes et des nations où toute capitulation devient inacceptable.

(*) Écrivain et journaliste d'origine tchèque.

AU JOUR LE JOUR

Alerte !

Une vedette iranienne qui joue à cache-cache entre Marseille et Toulon, deux avions libyens abattus dans le golfe de Syrte : la Méditerranée, décidément, n'est plus très sûre, et les jeux guerriers qui s'y livrent ces temps-ci sont plus redoutables qu'amusants.

Les millions d'estivants qui se pressent encore sur son pourtour sont inquiets : va-t-il falloir armer les planches à voile et transformer les campings en autant de camps retranchés ? Armer les vacanciers faute de mettre les armes en vacances ?

BRUNO FRAPPAT.

LA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE EN QUÊTE DE SON IDENTITÉ

Lire page 5 le début du reportage de PATRICE DE BEER

LE NOUVEAU FESTIVAL DE LA ROQUE-D'ANTHÉRON

Youri Egorov nouveau Lipatti ?

Après les plages surchargées et plombées de soleil du Languedoc, quel contraste en retrouvant l'arrière-pays provençal, la lumineuse Durance et ses bancs de cailloux blancs, la végétation luxuriante et aérienne, les grillons qui ont remplacé les cigales, le pays discret et spirituel du Lubéron ! Sénanque n'est pas loin, et Gordes déployé sur son rocher comme *la Tour de Babel* de Breughel, et Lourmarin, Ansouis, dont les noms brillent dans nos mémoires, souvenirs enfuis des premiers festivals d'Aix-en-Provence. Celui-ci a délaissé, depuis longtemps, les châteaux et les parcs de l'arrière-pays dont nous avons la nostalgie.

A 3 kilomètres de l'abbaye de Silvacane, le nouveau Festival de La Roque-d'Anthéron promet de faire revivre ces souvenirs. Dans ce village sans prétention, M. René Martin (ancien collaborateur du délégué régional à la musique) avait été frappé par la beauté simple du château provençal et surtout par son grand parc, appartenant au maire du pays, M. Paul Onoratini. De leur rencontre est né ce premier Festival international du piano.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الاصل

Le Monde

idées

ÉCOLOGIE

Le débat nucléaire a creusé derechef le fossé entre le nouveau pouvoir et les militants écologistes. Brice Lalonde se montre inquiet de la politique du gouvernement, mais veut encore croire que tout est possible. Dominique Bidou demande que les pouvoirs centraux et locaux puissent être contestés en permanence par une expression organisée des citoyens. Christian Garnier souhaite notamment que le ministère de l'environnement prenne plus de poids. J.-L. Simonet estime que le mouvement écologiste doit mettre en veilleuse son activité électoraliste.

Les socialistes et nous

par BRICE LALONDE (*)

S'IL avait été donné à un écologiste d'imaginer l'an dernier le meilleur des gouvernements possibles, nul doute que des ministres de l'actuel gouvernement y auraient figuré. Pourtant, depuis peu, l'état de grâce vacille. La distance qui s'accroît entre les promesses électorales et les décisions gouvernementales dans le domaine du nucléaire, de la politique militaire, des radios libres, commence à inquiéter.

Le gouvernement est-il aux prises avec des difficultés imprévues, s'agit-il d'hésitations passagères, de bévues imputables à l'inexpérience, ou bien est-ce le signe d'un choix délibéré écartant la politique socialiste des options écologiques, avec l'arrogance des partis majoritaires ? A la différence des régimes précédents, qui parlaient d'écologie sans trop en faire, celui-ci a commencé par donner l'impression de vouloir en faire, mais paraît se raviser et n'en parle toujours pas. Ce silence est-il imputable aux hommes ou au programme ?

La victoire des socialistes, superbe comme un exercice d'école, est celle de trois générations. Elle scelle d'abord le destin de quelques hommes qui se sont obstinés depuis la guerre, dans le fouillis de la Quatrième République et les engrenages pesants de la Cinquième. Ce sont des hommes de pouvoir, libéraux certes, parfois sympathiques, mais professionnels éminents du métier politique, trempés dans ce pseudo-réalisme propre aux hommes de pouvoir qui ne considère que les rapports de forces.

Attachés à tenir leur rang, ils sont soucieux de respectabilité aux yeux de leurs nouveaux partenaires, à commencer par les gouvernants étrangers et les milieux industriels, l'industrie étant la marque des grands pays. Ils donnent donc des gages de sérieux, ce fameux sérieux qui va sans dire entre gens sérieux, ceux qui s'occupent des affaires du monde quand les autres parlent ou paressent.

Le sérieux, c'est, bien sûr, un sous-marin de plus, la bombe à neutrons, le port de la cravate et du costume croisé, l'achèvement du programme nucléaire et, ma foi, tout ce qui démontre qu'on n'est pas ridicule, naïf ou faible et souligne la fermeté du pouvoir dans sa majesté. Pour ces hommes de pouvoir, l'écologie n'est qu'une mode qui finira bien par passer.

Les dogmes de gauche

Ils sont appuyés par une solide vieille garde, syndicale, laïque, municipale, un peu lourde mais brave, qui veille sur l'héritage et célèbre la mémoire des grands hommes, Blum, Léo Lagrange et les autres. Touchée par la vague écologiste, parce que attentive par devoir à la jeunesse et aux faits culturels, elle préférerait que l'écologie s'en tienne à la protection de la nature au lieu de se développer en hérésie menaçant les dogmes dont elle veut l'application : le développement de toutes les forces productives, l'extension de l'Etat et du secteur nationalisé, l'incarnation de l'infaillibilité des travailleurs par l'union de la gauche, etc.

Respectueuse toutefois de ceux qui savent et de ceux qui luttent, la vieille garde ne déplore vraiment qu'une chose, que les écologistes ne soient pas des « camarades », sinon du parti, du moins d'organisations sœurs appelant automatiquement à voter pour lui. Car elle connaît la leçon : « *Qui n'est pas avec nous est contre nous...* »

Et puis, il y a les nouveaux. Les technocrates, toujours aux bonnes places, vieux et jeunes loups, dont la plupart considèrent les écologistes comme des adversaires à éliminer. Et tous les autres, un peu ahuris de se retrouver majoritaires, militants de base, élus de base, oserais-je dire ministres de base, pleins de bonne volonté, appliqués, gentils ! Ceux-là ne sont guère différents, au fond, de nombre d'écologistes, à ceci près qu'ils ont choisi d'être au parti socialiste. Même culture, mêmes références, il ne leur manque que la parole. Puisqu'on dit d'eux qu'ils ne veulent être, comme nous, « *ni des godillots ni des boutefeux* », ils sont des partenaires en puissance. Reste à les voir à l'œuvre.

Les écologistes font généralement crédit au gouvernement de ses intentions dans le domaine des libertés et de la démocratie. Si les socialistes tiennent leurs promesses, ce que la politique nucléaire permettra de vérifier rapidement, ils doivent aller plus loin qu'une simple toilette libérale des institutions. La décentralisation, le référendum d'initiative populaire, le scrutin proportionnel, la libéralisation réelle de l'information, permettront aux courants comme le nôtre d'exercer pleinement leurs droits civiques.

La décentralisation, par exemple, qui nous paraît mise en œuvre avec une volonté réjouissante, sera bientôt à l'épreuve : les communes du Nord-Cotentin refuseront le passage des déchets nucléaires étrangers sur leur territoire. Pourquoi douterions-nous, en outre, des efforts du gouvernement en matière de justice et de solidarité sociale, même si celle-ci relève d'une conception trop exclusivement monétaire ?

En revanche, le peu que nous savons de ses projets économiques nous porte à la méfiance. La relance de la croissance, à supposer qu'elle soit possible, n'est pas une fin en soi. Les efforts du gouvernement devraient tendre à favoriser de nouveaux modes de consommation et de travail, à engager la société française dans une économie post-industrielle. Si l'industrie ne donne plus d'emplois, inutile d'entretenir l'illusion qu'elle peut le faire, inutile surtout de créer de faux emplois qui se paieront en inflation ou en dommages écologiques.

Mettre fin à la course en avant, partager, augmenter le pouvoir de vivre plutôt que le pouvoir d'achat, donner aux consommateurs un rôle de partenaire social, favoriser l'autoproduction, tout cela suppose une véritable mutation culturelle. Mais le programme socialiste en matière d'éducation, de communication et d'information est encore trop indigent pour être à la mesure d'un tel projet.

Il est trop tôt pour se faire une idée nette de la politique socialiste. Sortie des mesures évidentes, découvrant soudain l'épaisseur d'une société et le grand air des relations internationales, elle paraît hésitante. Nul dessein explicite ne l'inspire, si ce n'est, bien sûr, la volonté de réduire les inégalités et de lutter contre le chômage. Mais cela va de soi, surtout de la part de socialistes, et n'est pas de nature à soulever l'enthousiasme, simplement l'approbation. D'un grand projet socialiste, que reste-t-il qui ait passé la rampe et suscité l'adhésion populaire ? Giscard a été chassé, et maintenant qu'est-ce qu'on fait ?

(*) Candidat des écologistes à l'élection présidentielle.

Décentralisation : la place des citoyens

par DOMINIQUE BIDOU (*)

DECENTRALISATION, que de périls nous faudra-t-il affronter en ton nom !

Les pouvoirs de l'Etat central sont redistribués aux collectivités locales les plus concernées ; les régions prennent leur essor ; les assemblées élues désignent leur propre exécutif ; les maires ne sont plus soumis à des contrôles *a priori* : bravo ! Mais, si les écologistes souhaitent une véritable et profonde décentralisation, ils l'ont toujours envisagée partie intégrante de la reconnaissance indispensable de la responsabilité et des droits des citoyens.

En six ans, durée du mandat des maires, la puissance des moyens modernes d'aménagement peut bouleverser bien des sites, des cadres de vie, et bien des existences. Affirmer la responsabilité des élus et leur donner les moyens de cette responsabilité est nécessaire, mais une telle politique suppose bien d'autres transformations de la vie publique : représentation de toutes les sensibilités dans les assemblées délibératives, possibilités sérieuses et effectives de recours des citoyens en cas de décision arbitraire et démocratisation des procédures de prise de décision, en particulier.

Toute formule sans réelle possibilité de recours est dangereuse. Recours devant la justice ou devant l'opinion, selon les cas. Les premiers supposent un renforcement des associations, rendues ainsi capables de constituer des dossiers solides, mais aussi des instances qui auront à juger du bien-fondé des décisions. A quoi bon, par exemple, contester un permis de construire si l'on sait que la décision des tribunaux ne sera connue qu'une fois la construction achevée ? Donner à la justice les moyens matériels et techniques de devenir un recours efficace est une condition essentielle du succès de la décentralisation. Pour l'environnement, des voies complémentaires, telle la création dans les régions de « cours de l'environnement » analogues aux « chambres régionales des comptes », ou bien de « hauts comités régionaux à l'environnement », pourraient être explorées.

Le recours devant l'opinion, surtout nécessaire dans les grandes villes où les assemblées sont parfois bien loin de la population, c'est la possibilité pour les citoyens de provoquer des référendums sur les choix qui conditionnent leur vie. Oh ! il ne s'agit pas de généraliser un système de scrutin permanent, mais de permettre, dans les cas extrêmes — la destruction d'un quartier pour y implanter une voie express, par exemple, — que toute une population se prononce ! Le refus opposé par les sénateurs, socialistes en particulier, au référendum communal que lui proposait timidement le précédent gouvernement, il y a bientôt deux ans, est encore présent dans nos mémoires et ne nous incite guère à l'optimisme.

Décentralisation, régionalisation, nous applaudissons des deux mains. Mais pas pour nier la dimension nationale et humaine du patrimoine qui appartient à la collectivité dans son ensemble, pas pour confondre tous les pouvoirs et multiplier des despotismes régionaux ou locaux, fussent-ils éclairés.

(*) Membre des Amis de la Terre, de Paris.

Phénix ou serpent de mer ?

par CHRISTIAN GARNIER (*)

UN certain mois de mai, la majorité politique de la France bascule bruyamment, avec l'annonce de grands changements. Un militant ancien président d'une fédération régionale de protection de la nature (1) est promu secrétaire d'Etat à l'environnement. Quelques discours vibrants passent, quelques gaffes aussi ; puis une élection. *Exit* Alain Bombard.

Quinze jours plus tôt, un méchant décret (2) avait sonné la première alerte. Petit Waterloo de l'environnement, il n'attribuait clairement à M. Crépeau, son ministre, que des compétences réduites ; le reste, fondamental, baignait dans un dangereux flou artistique. Après avoir perdu la direction de l'urbanisme et des paysages, et laissé échapper la direction de l'aménagement rural, ce ministère s'est vu, de plus, amputer du service de l'information, et de la mission des études et de la recherche. Autre fait inquiétant, il n'a pas été associé à la préparation de deux événements politiques cruciaux, singulièrement pour le devenir de l'environnement : la décentralisation et la préparation du débat sur l'énergie. Les modalités du mini-gel des projets nucléaires, sans explication, sont révélatrices. Plus significatif encore, les conséquences sur le milieu naturel et la santé publique des diverses politiques énergétiques ne figurent pas dans la liste des grands chapitres du débat en préparation ! En clair, la protection de la nature et de l'environnement n'a qu'un statut marginal parmi les préoccupations politiques du gouvernement. Cette situation peut devenir grave si elle persiste.

Pour des raisons matérielles : la mauvaise gestion de nos ressources naturelles conduit à la faillite une bonne partie de l'agriculture et de la pêche, compromet très rapidement les chances de l'aquaculture ; les eaux souterraines et les rivières sont de plus en plus menacées ; l'espace national — zones périurbaines, campagne, littoral, montagne — est consommé et dégradé en dépit du bon sens, malgré quelques efforts de redressement, etc.

Pour des raisons institutionnelles et sociales, aussi : votée à l'unanimité, en 1976, la loi sur la protection de la nature est bafouée, trahie, avec une multitude d'études d'impact alibis et de plans d'urbanisme affligeants ; les décideurs et les services publics sont techniquement désarmés face aux problèmes de gestion du patrimoine naturel ; quant aux producteurs, publics ou privés, ils n'éprouvent guère le besoin de faire mieux que les pouvoirs publics, responsables du contrôle.

L'ignorance prévaut

Alors que, depuis quinze ans, la prise de conscience de ces problèmes ne cesse de se développer, comment expliquer que la situation de la protection de la nature et de l'environnement demeure aussi préoccupante ?

Il faudra bien tirer les conséquences d'une double évidence. Si une sensibilité certaine a maintenant germé, l'ignorance prévaut toujours largement, des enjeux réels — risques et potentialités, — souvent peu perceptibles et différés dans le temps. Et ceux qui, à tous les niveaux, prennent en charge un patrimoine collectif dont nous sommes tous comptables resteront longtemps minoritaires.

Le 8 avril 1981, François Mitterrand écrivait, en réponse à notre manifeste, qu'il s'agit « *de définir une autre croissance économique* », procédant d'une logique différente de celle que nous avons connue jusqu'à présent. Et il précisait que la « *défense de notre patrimoine naturel... ne peut trouver son efficacité que par une approche globale de nos mécanismes de développement économique, si tant est qu'il s'agisse d'un développement et non d'une simple croissance quantitative* ». Dans son message au Parlement, il insistait enfin sur la priorité de répondre à de nouvelles nécessités, comme la recherche de « *l'harmonie de l'homme et de la nature* ».

Tous ceux qui se consacrent à cette tâche d'intérêt général savent que, sans une vision claire et une volonté politique concrète, les bonnes intentions se muent rapidement en vœux pieux remis à des temps meilleurs.

La première des conditions de réussite, fortement contrariée par les dispositions prises depuis trois mois, est que les responsables politiques au plus haut niveau réaffirment constamment, par leurs actes, que la protection de la nature et de l'environnement est un axe majeur de l'« autre croissance ». Une action énergique, globale et cohérente en ce domaine, peut non seulement apporter une dimension qualitative, mais aussi favoriser trois domaines prioritaires : la création d'emplois ; l'innovation technologique et les exportations d'avenir ; l'innovation sociale avec la redistribution des pouvoirs et l'encouragement des initiatives créatrices.

Une telle action suppose l'adaptation rapide et profonde de nos institutions dans plusieurs domaines.

A l'échelon national, le ministère de l'environnement ne doit plus être démantelé, mais, au contraire, retrouver ou recevoir un certain nombre de compétences spécifiques et voir ses moyens renforcés. Mais, surtout, il doit voir affirmer sa vocation nécessairement interministérielle et être à nouveau placé auprès du premier ministre, comme ce fut logiquement le cas au moment de sa création (3).

En matière de formation, un vaste programme en direction des élus et des techniciens paraît indispensable, dans un cadre qui se situe au-dessus des divers lobbies administratifs et économiques.

Les associations de strict intérêt général, passablement démunies, ont besoin de recevoir les moyens de travailler enfin dans des conditions décentes et d'accéder aux grands médias. Il est pour le moins étonnant, voire scandaleux, qu'une grande fédération comme la nôtre n'ait, en treize années de travaux et de luttes, pratiquement jamais eu accès aux antennes nationales.

Quant à la décentralisation à l'ordre du jour, si la bonne gestion du milieu naturel et de l'environnement ne doit pas devenir une utopie, des dispositions très sérieuses sont à prendre d'urgence. A défaut, les pressions locales, les intérêts à court terme, les « réalités immédiates », risquent de conduire aux gadgets, aux cache-misère, voire à la négation de l'environnement. La création de commissions régionales de protection de la nature tripartites — élus, administration, associations représentatives — automatiquement consultées en amont, lors de l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement, et ayant un rôle de médiation en cas de recours, paraît aujourd'hui un élément-clé du dispositif à mettre en place.

Notre pays est entré dans une longue période de difficile adaptation ; après s'être, comme bien d'autres, fourvoyé assez loin dans une logique productiviste qui méconnaît les réalités écologiques et humaines, la marge est certes étroite, mais la manœuvre, vitale.

(*) Secrétaire de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N., 57, rue Cuvier, 75005 Paris), auteur de *l'Environnement démystifié ; le dossier français*.

(1) L'U.R.V.N., Union régionale de protection de la vie, de la nature et de l'environnement dans le Sud-Est, membre de la F.F.S.P.N.

(2) Décret 81-648 du 5-6-1981.

(3) Il portait alors l'excellente dénomination de ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement.

Pas d'électoralisme « à tout va »

par J.-L. SIMONET (*)

ENTRE les élections européennes et présidentielle le gain des écologistes a été de deux cent vingt mille électeurs. Cette progression n'est qu'apparente et masque la réalité. Les écologistes rassemblaient 5 % des voix aux législatives de 1978 (dans les circonscriptions où leurs moyens leur avaient permis de présenter un candidat), ainsi qu'aux européennes. Au scrutin du 26 avril : moins de 4 %. Le manque à gagner représente trois cent mille voix.

Dans les bastions traditionnels, ceux des pourcentages autrefois les plus élevés : Paris, l'Alsace, la Manche, le nombre des écologistes a diminué. Ailleurs, la progression n'a pas correspondu à l'attente : elle s'est ralentie, sauf au cœur du Sud-Ouest occitan, en Méditerranée-Côte d'Azur et dans quelques autres départements. Le « potentiel » électoral des écologistes avait été estimé à 8 %.

Ce retrait ne s'explique-t-il pas par le retard mis à définir une politique concrète ? La campagne a été limitée des mois durant à la présentation des projet global, d'une vague aspiration culturelle, connus des écologistes depuis leurs premiers pas dans la vie politique. Douze mesures élaborées par l'entourage immédiat du candidat Brice Lalonde, sans consultation du mouvement, ont été présentées au soir du premier tour.

Elles privilégiaient la tendance « institutionnaliste » (référendum à initiative populaire, scrutin proportionnel, suppression de la Haute Cour), sans prendre en compte les revendications pourtant essentielles des défenseurs de l'environnement et de la nature. Le président sortant ne s'y est pas trompé en transformant cet oubli significatif en *satisfecit* pour son septennat : « *Le mot même de pollution est absent de votre questionnaire... Je note que les principaux problèmes évoqués il y a sept ans par les écologistes ont donc été convenablement traités.* »

Entre les deux tours, Aujourd'hui l'écologie a fait la moue et attendu la veille du scrutin pour établir un vague bilan des réponses des deux candidats, renvoyés dos à dos. L'électorat écologiste, plus averti, plus politisé que ses représentants provisoires, ne s'y est pas trompé, et a largement contribué de son propre chef à la victoire de la gauche. Pour lui, ce n'était pas bonnet blanc et blanc bonnet. Il y avait une différence éclatante en matière de nucléaire et de régionalisation.

L'association Aujourd'hui l'écologie a mis en selle un courant qui souhaite institutionnaliser le mouvement. Ce courant s'est exprimé. Son audience a été mesurée : elle est faible, sans racines militantes, et, les événements l'ont montré, sans faculté créatrice. Sa tâche accomplie, Aujourd'hui l'écologie devrait passer la main, se dissoudre. Telle est la tradition créée au lendemain des législatives de 1978 et des européennes qui ont suivi. A l'époque, les porte-parole et animateurs principaux, Philippe Lebreton et Solange Fernex, porteurs pour l'essentiel des courants antinucléaire et naturaliste, ont abandonné leurs fonctions et mis sous cocon Ecologie 78 et Europe Ecologie.

Toute autre attitude serait ressentie par le mouvement comme une usurpation de pouvoir, la prolongation illégale d'un mandat donné aux congrès de Lyon et de Dijon avec une limite dans le temps : la campagne pour la présidentielle. Les écologistes ne peuvent accepter de voir leur représentant Brice Lalonde, et le cabinet politique de la rue du Château-d'Eau, décider en leur nom.

La période 1977-1981 a vu la remarquable percée politique de l'écologie. Si un retrait — provisoire — s'est fait jour le 26 avril, n'est-ce pas que les « verts » se sont usés ces dernières années dans de longs et coûteux combats électoraux ?

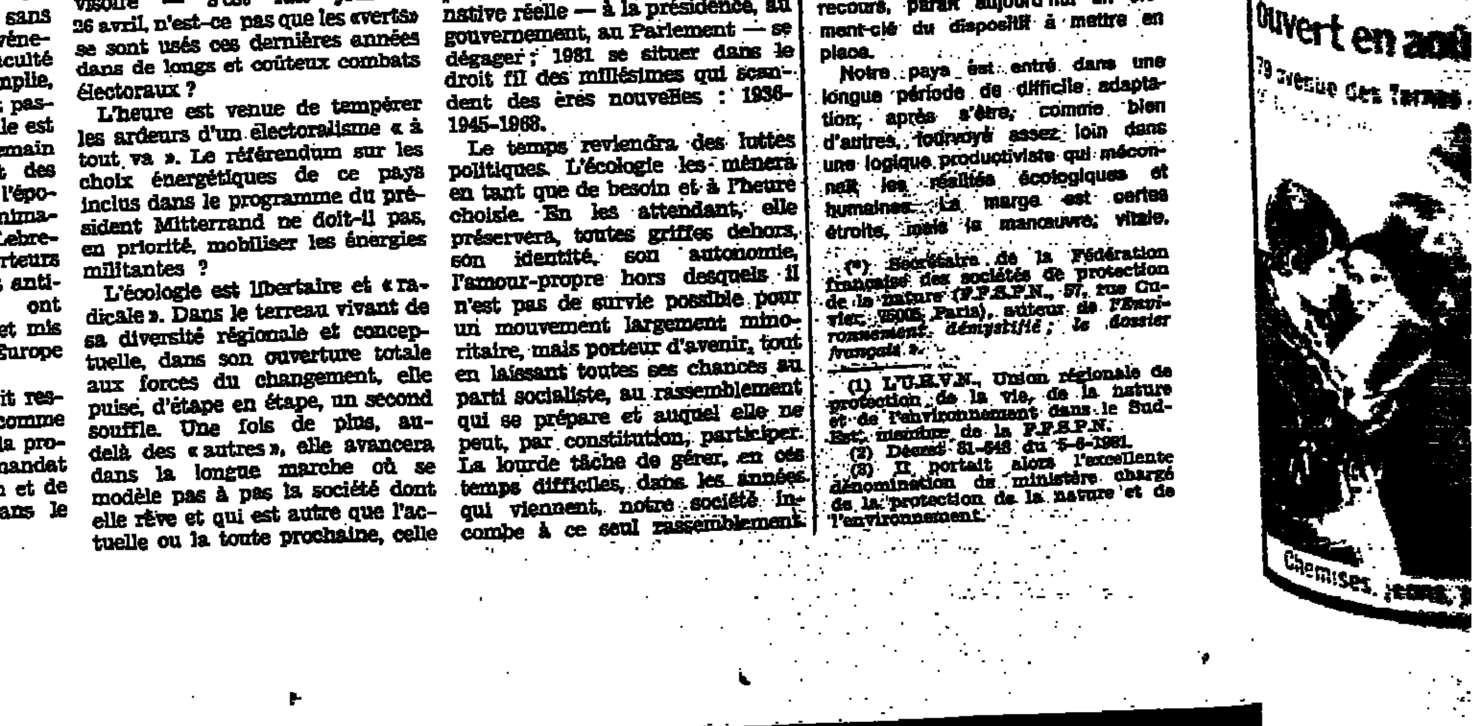
L'heure est venue de tempérer les ardeurs d'un électoralisme « à tout va ». Le référendum sur les choix énergétiques de ce pays inclus dans le programme du président Mitterrand ne doit-il pas, en priorité, mobiliser les énergies militantes ?

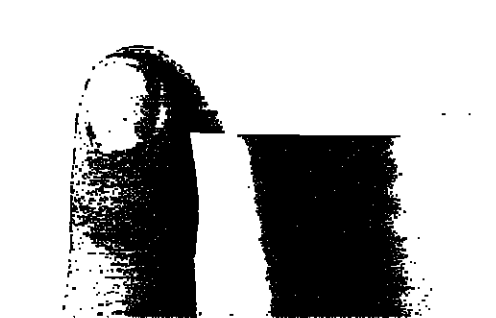
L'écologie est libertaire et « radicale ». Dans le terreau vivant de sa diversité régionale et conceptuelle, dans son ouverture totale aux forces du changement, elle puise, d'étape en étape, un second souffle. Une fois de plus, au-delà des « autres », elle avancera dans la longue marche où se modèle pas à pas la société dont elle rêve et qui est autre que l'actuelle ou la toute prochaine, celle qui va naître avec l'accès au pouvoir du nouveau président.

Pour l'heure, ne serait-ce que pendant quelques mois, avant que les orientations générales du prochain septennat soient définies, l'écologie laissera se perpétuer l'état de grâce que connaît ce pays depuis le 10 mai au soir. L'attente, l'espoir, doivent s'exprimer sans entraves ; une alternative réelle — à la présidence, au gouvernement, au Parlement — se dégager ; 1981 se situer dans le droit fil des millésimes qui scandent des ères nouvelles : 1936-1945-1968.

Le temps reviendra des luttes politiques. L'écologie les mènera en tant que de besoin et à l'heure choisie. En les attendant, elle préservera, toutes griffes dehors, son identité, son autonomie, l'amour-propre hors desquels il n'est pas de survie possible pour un mouvement largement minoritaire, mais porteur d'avenir, tout en laissant toutes ses chances au parti socialiste, au rassemblement qui se prépare et auquel elle ne peut, par constitution, participer. La lourde tâche de gérer, en ces temps difficiles, dans les années qui viennent, notre société incombe à ce seul rassemblement.

(*) Militant écologiste.





Le Monde

étranger

L'INCIDENT AÉRIEN ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA LIBYE

Convoquée à la demande des Etats-Unis pour examiner l'incident du golfe de Syrte, la réunion extraordinaire du Conseil de l'OTAN, groupant les ambassadeurs des pays membres de l'alliance, a demandé, mercredi 19 août, à Bruxelles, à la délégation américaine des précisions sur le but des manœuvres de la VIe flotte dans le golfe de Syrte, à la suite de la publication par « Newsweek » d'un écho présentant celles-ci comme un « test » destiné à mettre à l'épreuve les réactions du chef d'Etat libyen.

Selon l'A.F.P., la délégation américaine a déclaré que ces manœuvres ne constituaient pas une provocation, car elles ont eu lieu dans les eaux internationales. Elle a également rappelé que des manœuvres similaires avaient déjà eu lieu en 1979, sans avoir été qualifiées de « provocation ». La délégation américaine a aussi souligné que les Etats-Unis avaient annoncé leur intention d'organiser ces manœuvres, qui se sont déroulées mardi et mercredi, et que les autorités libyennes n'avaient pas protesté.

● AU CAIRE, où le président Sadate a été informé par les Etats-Unis de l'incident, les autorités ont démenti les informations selon lesquelles des forces égyptiennes participeraient aux manœuvres de la flotte américaine. On ajoute cependant, selon des sources informées, que des « exercices de routine » ont eu lieu la semaine dernière à la frontière libyenne.

● A BEYROUTH, le responsable du département de l'information au comité exécutif de l'O.L.P. a « énergiquement condamné », mercredi soir, l'« agression scandaleuse des deux avions américains contre deux appareils libyens ». Demandant « aux Arabes de prendre des mesures révolutionnaires et violentes pour répondre à l'escalade militaire américaine », le responsable palestinien a estimé que « cette agression constitue le premier acte de piraterie américain officiel contre la nation arabe ». De son côté, le Front démocratique pour la libération de la Palestine a réclamé, dans un communiqué, « un embargo pétrolier et un boycottage économique, commercial et financier contre les Etats-Unis ».

● TEHERAN, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Hossein Moussavi, a dénoncé les « tendances criminelles et agressives des Etats-Unis à travers le monde ». Il a exprimé le ferme soutien de l'Iran à la nation et au gouvernement libyens dans la lutte « contre l'impérialisme et le sionisme » et ajouté : « Si la Libye ne s'était pas opposée au Grand Satan, cette attaque n'aurait pas eu lieu. »

Le point culminant d'une détérioration constante des rapports entre les deux pays

L'incident du golfe de Syrte marque le point culminant de la détérioration constante des relations entre Washington et Tripoli depuis la mise à sac et l'incendie partiel de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale libyenne le 2 décembre 1979. Le département d'Etat avait alors « gelé » ses relations diplomatiques, mais ne les avait pas rompues, et il avait rappelé la plupart de ses représentants. Quelques mois plus tard, il avait pris prétexte de la « campagne d'intimidation » déclenchée aux Etats-Unis contre les opposants au régime de la Jamahiriya pour demander le rappel de la plupart des diplomates libyens à Washington. A la fin de 1980, les activités militaires déployées par les Etats-Unis dans la région du Golfe et au large des côtes libyennes avaient provoqué de nouvelles tensions, mais le Pentagone avait alors mis ces incidents sur le compte d'une d i f f é r e n c e d'interprétation concernant les limites des eaux territoriales fixées par Tripoli.

En réalité sous l'administration Carter, comme sous les précédentes administrations, les rapports américano-libyens restaient placés sous le signe de l'ambiguïté. Ayant fourni en 1980 11,20 % du pétrole consommé par les Américains — ce pourcentage a baissé en 1981 comme le montre l'article ci-dessous — pour une valeur de 9 millions de dollars, (fondée en septembre 1969), la C.I.A. deuxième partenaire commercial arabe des Etats-Unis après l'Arabie Saoudite, la Libye comptait sur les « pétroliers », auxquels elle permet de réaliser de substantiels bénéfice, pour contrebalancer l'influence des politiques et des militaires. Craignant que les quelque deux mille ou deux mille cinq cents techniciens américains travaillant en Libye ne soient traités en « otages », en cas de crise, le département d'Etat a, à diverses reprises, tenté de les persuader de rentrer, mais en vain. Il convient aussi de rappeler qu'aux débuts de la République libyenne (fondée en septembre 1969) la C.I.A. a plus d'une fois mis en garde le colonel Kadhafi contre les opposants qui cherchaient à abattre son régime. D'autre part, plusieurs centaines de jeunes Libyens poursuivent leurs études aux Etats-Unis, dont trois cents dans le seul domaine de la physique nucléaire.

Le ton devait changer avec l'élection du président Reagan. Très rapidement les avertissements se sont multipliés. Ainsi le gouvernement italien présidé par M. Forlani, soucieux d'accroître les exportations, était-il disposé à recevoir le colonel Kadhafi entre mai et octobre ; MM. Haig, secrétaire d'Etat, et Weinberger, secrétaire à la défense, étaient intervenus aussitôt au cours de conversations bilatérales et de rencontres de l'OTAN pour que Rome renonce à son projet. Et lorsqu'en juillet le gouvernement français avait levé l'embargo sur les armements commandés par la Libye, Washington avait aussitôt demandé des explications.

Le « plan de la C.I.A. »

Le 3 juin, l'administration Reagan s'était déclarée prête à soutenir militairement « *les pays menacés par l'aventurisme libyen* ». En juin encore, les ambassades américaines en Afrique avaient multiplié les conseils — qui ressemblaient fort à des pressions — à nombre de dirigeants pour qu'ils s'opposent au sommet de l'O.U.A., à Nairobi, à ce que la Libye se voie confier la présidence de l'Organisation à partir de juillet 1982. Pour conjurer les périls qui s'accumulaient, le colonel Kadhafi avait consenti nombre de gestes (*le Monde* du 1er juillet) en se réconciliant avec des amis des Etats-Unis comme le Maroc et l'Arabie Saoudite, en s'attachant à calmer les appréhensions qu'il avait pu faire naître chez ses pairs africains, enfin en dépêchant un envoyé spécial, M. Ahmed Chehati, à Washington.

Le colonel Kadhafi l'a emporté à l'O.U.A. : le fait de présider l'Organisation pendant un an confère un pouvoir et du prestige mais coûte cher, aussi les petits pays pauvres, qui avaient cédé leur tour pour accueillir l'O.U.A. faute de moyens et ceux moins démunis qui ne souhaitaient pas faire de frais se sont-ils empressés d'entériner le choix de Tripoli qui avait su protester au moment opportun de ses bonnes intentions.

Cette victoire n'a fait qu'accroître l'irritation à Washington. C'est dans ce contexte que, fin juillet et début août, des publications américaines, en particulier *Newsweek* et le *Washington Post*, révélaient qu'une commission du Congrès avait mis en échec un plan de la C.I.A. visant à renverser le colonel Kadhafi, y compris par sa suppression. L'agence d'information libyenne ripostait à son tour le 13 août, en affirmant que « *des officiers unionistes libres* » étaient « *déterminés à liquider physiquement toute personne — de Ronald Reagan au plus petit agent en Libye ou à l'étranger — qui oserait simplement songer à attenter à la vie du colonel Kadhafi* ».

En réalité, le « guide de la révolution libyenne » a été surpris de constater que le président Reagan n'était pas aussi sensible que ses prédécesseurs aux « *arguments* » des compagnies pétrolières en faveur de la Libye. Il avait d'ailleurs exprimé crûment son dépit en confiant à la mi-juin, à quelques journalistes : « *Reagan ne connaît rien à la politique, et il est peut-être encore plus stupide que Carter.* »

PAUL BALTA.

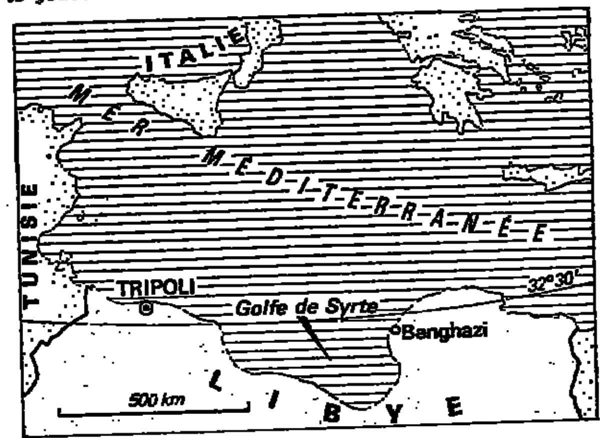
TRIPOLI : une agression préméditée et injustifiée

Prenant le contrepied du Pentagone, un porte-parole militaire libyen a indiqué mercredi en fin d'après-midi que huit avions américains avaient « *intercepté et ouvert le feu* » à 05 h. 12 G.M.T. sur deux appareils libyens, « *alors qu'ils effectuaient une mission de reconnaissance de routine dans l'espace aérien libyen du golfe de Syrte* ».

Le porte-parole a ajouté que cet incident faisait partie « *de l'escalade de l'agression américaine contre le peuple libyen et sa révolution* » par le moyen de « *violations successives et provocatrices, dès lundi matin, par l'aviation américaine de l'espace aérien libyen et de ses eaux territoriales dans le golfe de Syrte* ». Selon le porte-parole, un F-14 américain a été abattu et s'est abîmé en mer au cours de l'incident et des appareils de la sixième flotte ont essayé sans succès de le repêcher. A Londres, M. Fodani, porte-parole du bureau populaire de la Libye a précisé que les deux avions libyens avaient été abattus à moins de 30 milles des côtes libyennes, ajoutant que l'action de l'aviation américaine constituait de ce fait « *une agression préméditée qui ne peut être justifiée d'aucune manière* ». Il a ajouté que les Etats-Unis, avec l'aide de l'Egypte, cherchaient à « *déstabiliser le gouvernement libyen* ».

L'ambassadeur de Belgique, qui gère les intérêts américains en Libye, a été convoqué au bureau de liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères). « *Un mémorandum de protestation violente contre l'interception de deux avions libyens, lors d'une mission de routine par des appareils américains* », lui a été remis. Le texte de la protestation affirme que « *les manœuvres américaines dans l'espace et les eaux territoriales libyennes ont été effectuées sur ordre personnel du président Ronald Reagan* » et font partie du « *plan terroriste international orchestré par Washington contre la Libye* ». « *La Libye considère,* ajoute ce texte, *l'agression américaine comme une violation flagrante du droit international et prouve une fois de plus que les Américains ne connaissent que la loi de la jungle.* » L'agence d'information libyenne précise, par ailleurs, que la Libye a adressé des notes dans ce sens au conseil de sécurité, à l'Organisation de l'unité africaine, au mouvement des non-alignés et à la Ligue arabe.

Dans ces documents, la Libye indique, en outre, que les manœuvres de la sixième flotte, qui se déroulent au large de la côte libyenne au moment où l'armée égyptienne se livre également à des exercices militaires à la frontière égypto-libyenne, constituent une « *provocation délibérée* ».



Selon Washington, l'incident aérien a eu lieu en un point situé à 110 kilomètres des côtes libyennes, à l'intérieur du golfe de Syrte. Tripoli, pour sa part, situe ce point à 55 kilomètres des côtes.

LE GOLFE DE SYRTE : Eaux intérieures et mer territoriale

En 1974, la Libye a proclamé unilatéralement que tout le golfe de Syrte, au sud du parallèle 32°30', était « eaux intérieures », en se fondant sur le concept de « baie historique ». Cette décision avait été l'objet de nombreuses protestations car jamais ce concept n'avait auparavant été revendiqué pour le golfe de Syrte ni par les Libyens, ni par les Italiens, ni par les Turcs.

Dans les eaux intérieures (baies, rades ou estuaires), l'Etat côtier exerce, comme sur la terre ferme, sa pleine souveraineté dans et sous la mer et dans l'espace aérien susjacent.

Dans la mer territoriale, l'Etat côtier jouit de droits importants. Les navires et les avions militaires étrangers, en particulier, peuvent l'emprunter, mais en se soumettant aux règles du passage inoffensif (passage continu, aucun déploiement des armes, passage en surface pour les sous-marins, etc.). Les limites de la mer territoriale varient selon les Etats de 3 milles nautiques (5,55 kilomètres) à 200 milles nautiques (370,4 kilomètres), mais elles sont fixées, dans la plupart des cas à 12 milles (22,22 kilomètres), notamment pour la France depuis 1971 et... pour la Libye depuis 1959.

Les manœuvres de la VIe flotte se poursuivent « normalement »

(Suite de la première page.)

Mais des signes montrent que Washington n'a pas été vraiment surpris par l'événement. Le magazine *Newsweek* avait indiqué, lundi, que les manœuvres avaient été décidées par le président Reagan lui-même et que leur déroulement devait coïncider avec des mouvements — sur terre, cette fois — des troupes égyptiennes à la frontière libyenne. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a confirmé mercredi en Californie, où le président poursuit ses vacances, que celui-ci avait « *personnellement approuvé* » les manœuvres a é r o n a v a l e s de la VIe flotte.

Certains hauts responsables de l'administration Reagan allaient beaucoup plus loin — en privé, — reconnaissant qu'ils cherchaient depuis plusieurs mois un moyen de rabattre la morgue du colonel libyen. Mi-sérieux mi-amusé, l'un d'eux nous a confié qu'il « *regrettait beaucoup* » que Tripoli n'ait envoyé que deux avions, car « *la punition aurait été plus exemplaire* » si les effectifs engagés avaient été plus importants... Il est intéressant de noter, en tout cas, que les compagnies pétrolières américaines opérant en Libye avaient été averties il y a quelques semaines par le département d'Etat que « *quelque chose s e p r é p a r e r a i t* » et qu'elles devaient inciter leurs employés américains — qui forment la majorité des deux mille cinq cents ressortissants des Etats-Unis dans ce pays — à quitter la Libye.

Un « signal »

M. Alexander Haig, tout en se refusant à qualifier de « *challenge* » (défi) le développement de la VIe flotte près des côtes libyennes, a reconnu m e r c r e d i que l'affrontement « *n'était pas inattendu* » et pouvait être interprété comme un « *signal* ». « *Tripoli harcelle depuis des années nos forces en Méditerranée ; il s'agissait de montrer clairement notre détermination à faire respecter nos droits dans les eaux internationales* », a ajouté le secrétaire d'Etat.

Le combat a eu lieu, selon le Pentagone, au-dessus du golfe de Syrte, à 60 milles nautiques (environ 110 kilomètres) des côtes libyennes, donc loin des 3 milles nautiques que les Etats-Unis considèrent comme la limite des eaux territoriales, mais à l'intérieur des 200 milles que revendique la Libye (1), tenant le golfe de Syrte pour une « *mer intérieure* ». Selon la version américaine, deux chasseurs F-14, qui avaient décollé du porte-avions à propulsion nucléaire *Nimitz*, ont été a t t a q u é s à 7 000 mètres d'altitude par deux SU-22 libyens de f a b r i c a t i o n soviétique. Le contact visuel avait été établi quand l'un des appareils libyens a tiré un missile Atoll qui n'a pas atteint sa cible. Chaque F-14 a alors riposté avec un missile Sidewinder g u i d é par infrarouge. Les deux chasseurs ont été détruits, et l'un des pilotes a été aperçu sautant en parachute. Les deux appareils américains ont regagné sans dommage le *Nimitz*. L'affirmation de Tripoli selon laquelle huit avions américains, dont un aurait été a b a t t u, auraient pris part à l'affrontement a été démentie par le Pentagone. Les manœuvres aéronavales se sont poursuivies comme prévu et ont pris fin mercredi à 18 heures (heure de Paris) sans donner lieu à d'autres incidents.

Le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a été un des premiers avertis, ainsi que le conseiller national de sécurité, M. Richard Allen, le secrétaire d'Etat, M. Haig, et le conseiller spécial du président, M. Edwin Meese. Ce dernier a pris sur lui de ne réveiller M. Reagan que six heures après l'affrontement, réaction très caractéristique du style de l'actuelle administration. M. Reagan délègue, en effet, volontiers son autorité et fait une large confiance à ses subordonnés. Il s'est contenté de déclarer qu'il « *déplorait l'attaque contre des appareils américains et approuvait pleinement la riposte* ».

Le département d'Etat a publié, de son côté, un communiqué protestant contre « *l'attaque non provoquée contre des appareils américains dans l'espace aérien international* », alors que « *l'exercice de routine* » auquel participaient ces avions « *avait été annoncé à l'avance les 12 et 14 juin* ». Ce texte se termine par une mise en garde très sèche à l'intention de la Libye : « *Toute agression ultérieure contre des forces américaines manœuvrant dans les eaux ou dans l'espace international sera également repoussée par la force si nécessaire.* » La protestation américaine a été confiée à la Belgique, qui, en l'absence de relations diplomatiques effectives entre Tripoli et Washington, est chargée de la remettre aux autorités libyennes (2). Le département d'Etat a également indiqué que l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington avait été mis au courant de l'affaire peu à près l'affrontement aérien.

Le sentiment dominant dans l'administration Reagan est que le colonel Kadhafi a eu ce qu'il méritait et qu'il n'y a pas lieu de pousser pour l'instant l'affaire plus loin. Le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que les Etats-Unis considéraient l'incident comme clos. Le chargé d'affaires américain à l'ONU, en l'absence de l'ambassadeur, qui est Mme Kirkpatrick, a informé le président du Conseil de sécurité, M. Jorge Illueca, ministre des affaires étrangères du Panama, que deux avions libyens avaient été abattus par la chasse américaine. Les Etats-Unis ont invoqué le droit de légitime défense prévue par l'article 51 de la charte, mais ils n'ont pas demandé la réunion du Conseil de sécurité. Le représentant libyen, M. Juma Elgariani, ne l'a pas réclamée non plus mercredi, mais une telle démarche de sa part n'est pas exclue dans les jours qui viennent.

Donnant le ton de l'attitude américaine dans toute cette affaire, M. Weinberger a affirmé que celle-ci était finalement « *bonne pour le moral du pays* ». M. Reagan devrait développer le même thème en se rendant, ce jeudi, à bord du porte-avions à propulsion nucléaire *Constellation*, qui effectue des manœuvres au large de la Californie. La visite, qui était prévue depuis un certain temps, est destinée à manifester la volonté, souvent exprimée du président, de renforcer le potentiel militaire américain.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le porte-parole du département d'Etat, M. Romberg, a précisé que les Etats-Unis pourraient porter à 12 milles la limite des eaux territoriales si les négociations en cours aux Nations unies, en vue d'un nouveau traité sur le droit de la mer, aboutissent à ce résultat.

(2) Les Etats-Unis et la Libye n'ont pas rompu leurs relations diplomatiques mais Washington a expulsé, le 6 mai dernier, tous les diplomates libyens.

LA LIBYE, L'ÉTHIOPIE ET LE YÉMEN DU SUD ONT SIGNÉ UN TRAITÉ DE COOPÉRATION

Aden (*A.F.P.*). — La Libye, l'Ethiopie et le Yémen du Sud ont signé, mercredi 19 août à Aden, un traité d'amitié et de coopération dans les domaines politique et économique, a annoncé M. Salem Mohamed, ministre sud-yéménite des affaires étrangères, à l'issue du sommet de trois jours qui avait réuni le colonel Kadhafi et les présidents Mengistu Hailé Mariam et Ali Nasser Mohamed. Le ministre a fait valoir que cette alliance tripartite est « *susceptible de faire face à toute agression ou conspiration étrangère contre la sécurité de la région* ».

Tandis que le chef de l'Etat éthiopien dénonçait le « *danger impérialiste dans la mer Rouge, l'océan Indien et la Méditerranée... dû, en particulier, à la force d'intervention rapide américaine* », le colonel Kadhafi a pris à partie « *tous ceux qui se sont inclinés devant les Etats-Unis* » et souligné que « *après l'effondrement de l'Egypte, toute la nation arabe est en danger* ».

Il a affirmé que la force militaire est « *le seul moyen de faire face à la nature agressive des Etats-Unis et de leurs alliés* » et que celle-ci devait être « *utilisée en cas de nécessité* ». Il s'est déclaré assuré du « *soutien total* » du camp socialiste.

Commentant ce sommet, le ministère égyptien des affaires étrangères a rappelé que l'Ethiopie et le Yémen du sud ont conclu des traités d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique, et affirmé que, s'appuyant sur ses trois alliés, Moscou « *veut encercler le nord-est de l'Afrique* ».

LE PÉTROLE LIBYEN REPRÉSENTE 8 % DES IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE BRUT

La Libye est le troisième fournisseur de pétrole des Etats-Unis, derrière l'Arabie Saoudite et le Nigéria. En 1980, les livraisons de brut libyen ont représenté une moyenne de 522 000 barils par jour (soit 26 millions de tonnes pour l'année). Depuis le début de l'année, le rythme des enlèvements a légèrement fléchi pour atteindre une moyenne de 475 000 barils/jour au cours des quatre premiers mois de 1981. Ce niveau représente environ 8 % du total des importations américaines de pétrole brut.

Une suspension éventuelle des fournitures de p é t r o l e libyen n'aurait guère de conséquences sur l'industrie pétrolière américaine, estime-t-on à Washington. Les fournitures libyennes pourraient facilement être remplacées, et, dans les milieux pétroliers, on laisse entendre que les compagnies ne seraient pas mécontentes d'un arrêt des livraisons, certaines d'entre elles n'ayant pu se dégager de leurs contrats à long terme avec la Libye comme elles l'auraient souhaité. Elles ne peuvent donc pas bénéficier de la baisse des prix actuels sur les marchés libres ou des rabais consentis par certains producteurs. Le pétrole libyen, de bonne qualité, est un des plus chers du monde (40 dollars le baril).

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

L'incident aérien entre les États-Unis et la Libye

Deux avions à flèche variable

Les deux avions F-14 et Su-22 ont en commun d'avoir été dotés d'une voilure à flèche variable : *les ailes se déploient à l'atterrissage et au décollage pour se replier le long du fuselage à grande vitesse supersonique.*

Mais, si le F-14 a commencé d'entrer en service à la fin de 1972 dans la marine américaine à bord, pour la première fois, du porte-avions *Enterprise*, en revanche on ignorait, jusqu'à présent, que l'armée de l'air libyenne disposait de Sukhoï Su-22 On savait que les Libyens avaient déjà des Sukhoï Su-20 qui sont la version destinée à l'exportation, de l'avion de combat soviétique Su-17 apparu dans les escadres en 1972.

Le Su-22 est dérivé par simplification du Su-20 et, seule officiellement à ce jour, l'armée de l'air péruvienne en était équipée. Monoréacteur de combat, le Su-22 a probablement un rayon d'action plus important que l'appareil duquel il est dérivé, et il est capable d'atteindre Mach 1,05 (environ 1 200 kilomètres à l'heure) à basse altitude et Mach 2,17 à haute altitude. Le Su-20 a été livré, outre la Libye, à de nombreux pays : l'Algérie, l'Egypte, l'Irak ou la Syrie.

Le forces aériennes libyennes sont considérables par rapport à l'importance du pays : plus de deux cent quatre-vingt-dix appareils de tous les modèles avec seulement quatre mille hommes pour les servir. C'est pourquoi de nombreux avions (en particulier les Mirage) sont en fait peu opérationnels ou conservés en stockage, et leurs pilotes peu ou mal entraînés. Du reste Tripoli a fait appel à des techniciens étrangers et même à des équipages étrangers, notamment des Pakistanais ou des Palestiniens.

Certains modèles d'avion parmi les plus perfectionnés sont pilotés par des Soviétiques. C'est le cas, par exemple, pour les Mig-25 qui appartiennent à un escadron de reconnaissance à longue distance.

De son côté le F-14, conçu par la société Gruman, est le dernier-né de l'aéronavale américaine. Ce puissant biréacteur de combat, avec un pilotage à deux, est capable d'atteindre la vitesse de Mach 2,4 (plus de 2 500 kilomètres à l'heure) en altitude et il est, surtout, très lourdement armé : canon de 20 millimètres dans le fuselage et jusqu'à six missile Sparrow ou Phoenix. Au maximum, avec les bombes, le F-14 baptisé Tomcat par la marine américaine, peut larguer plus de 6,5 tonnes d'armements divers.

ALGER : VIVE PRÉOCCUPATION MAIS PRUDENCE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le *« grave incident américano-libyen »* a fait l'objet d'intenses contacts diplomatiques à Alger. Le ministère des affaires étrangères a invité M. Mohamed Abdallah Sounni, secrétaire du *« bureau de fraternité »* libyen, à *« lui fournir toutes indications utiles »* et a *« convoqué »* (après l'avoir reçu une première fois à sa demande) le chargé d'affaires américain, M. Christopher Ross, pour lui rappeler les positions de l'Algérie.

Les chefs de mission diplomatique des pays riverains de la Méditerranée accrédités à Alger ont, d'autre part, été reçus au ministère des affaires étrangères où une communication du gouvernement leur a été remise.

« Le gouvernement algérien, dont on sait l'attention très particulière qu'il a toujours accordée aux problèmes de paix et de sécurité en Méditerranée, a aussitôt exprimé sa vive préoccupation » a indiqué l'agence algérienne de presse en annonçant que le premier ministre, M. Mohamed Benahmed Abdelghani, est entré en communication téléphonique avec le commandant Abdesselam Jalloud pour *« s'informer du déroulement de l'incident et de la situation qui prévaut dans le golfe de Syrie et exprimer l'attachement de l'Algérie aux principes intangibles de souveraineté et d'intégrité territoriales »*.

L'Algérie, non alignée, qui milite pour une *« Méditerranée, lac de paix »*, à l'abri des convoitises des Super-Grands, a souvent, par le biais de sa presse, critiqué la présence de la flotte américaine en Méditerranée.

Dans les circonstances actuelles, Alger n'a pas pour autant condamné une éventuelle *« agression impérialiste »* ou affirmé sa solidarité avec la *« révolution sœur libyenne »*, malgré l'appartenance commune des deux pays au Front de la fermeté et l'accord secret de défense mutuel conclu en 1975 à Hassi-Messaoud (Sud algérien) entre le défunt président Boumediène et le colonel Kadhafi.

Cette prudence pourrait notamment s'expliquer par l'existence d'un différend sur le tracé de la frontière commune, la réserve algérienne envers le maintien des troupes libyennes, au Tchad ou d'autres *« aventures »* de l'imprévisible colonel et enfin par l'incertitude quant à la poursuite de l'aide libyenne au Front Polisario depuis la reprise des relations diplomatiques entre Tripoli et Rabat.

(Intérim.)

L'épilogue du détournement de la vedette iranienne « Tabarzin »

Téhéran adresse une nouvelle mise en garde à Paris et réclame « l'arrestation des pirates »

Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, a lancé, ce jeudi 20 août, une nouvelle mise en garde à la France *« qui résiste encore devant la juste demande iranienne de livrer les pirates »* auteurs du détournement de la vedette *Tabarzin* jeudi dernier. *« Aucune loi au monde ne peut justifier qu'on accorde l'asile politique à des pirates. (...) La France doit répondre, et de sa réponse dépend sa propre sécurité. »*, a-t-il déclaré.

Il a ajouté que, si la France ne répond pas positivement à la demande iranienne, *« tout Etat, tout pays, peut à partir de maintenant créer une nouvelle législation lui permettant d'accorder l'asile politique à des pirates d'autres pays. Comment pourriez-vous alors protester contre nous si vos bateaux ou vos avions faisaient l'objet d'une piraterie dans les eaux du golfe Persique et que nous décidions de protéger les pirates ? »*

L'odyssée du commando s'est terminée mercredi après-midi par sa reddition aux autorités navales de Toulon après dix heures de négociations avec le vice-amiral d'escadre Jean-Paul Orosco, préfet maritime et commandant en chef en Méditerranée. Les vingt-six membres du commando — vingt-deux pro-monarchistes et quatre membres de l'équipage qui ont choisi de les suivre — dont l'identité n'a pas été révélée, avaient été débarqués à la base navale de Saint-Mandrier, avant d'être transportés par avion au Bourget où ils sont arrivés vers 23 heures. Ils ont été hébergés à l'Ecole des gardiens de la paix, dans le bois de Vincennes, où ils ont été interrogés par la D.S.T. et la sécurité militaire.

Un communiqué publié mercredi après-midi par l'Elysée a annoncé le dénouement de l'affaire. Il ajoutait : *« Les ressortissants iraniens désireux de rentrer en Iran ont été mis en rapport avec le chargé d'affaires de ce pays. Les membres du commando verront leur sécurité garantie, et ils seront soumis aux lois de notre pays. Enfin, lorsque tous les contrôles nécessaires auront pu être exécutés, la vedette sera mise à la disposition des autorités iraniennes. »* En fait, la reddition du commando avait été rendue inéluctable par le refus des autorités françaises de le ravitailler, et le problème de ces dernières consistait à éviter que les insurgés ne fassent sauter la vedette.

En début d'après-midi, à l'issue du conseil des ministres, M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, avait déclaré que les membres du commando ne seraient *« ni extradés ni expulsés »*.

Il avait ajouté : *« Le président de la République a rappelé que l'attitude qu'il a eue, l'action qu'il a menée dans cette affaire, ont reposé sur deux idées simples : la France est respectueuse du droit ; elle tient aux principes qui garantissent le bon fonctionnement des rapports internationaux et elle entend défendre de façon intransigeante les intérêts et, en premier lieu, les personnes et les biens, de ses ressortissants à l'étranger. Compte tenu de l'évolution de la situation en Iran et de l'arrivée en France de M. Bani Sadr, il était prévisible que nous nous trouverions placés dans une situation où les personnes de notre ambassade ou nos ressortissants pourraient être menacés en Iran. Le président de la République a donc préféré précéder l'événement et non pas le subir ; les derniers développements de l'affaire iranienne montrent qu'il a eu raison. »*

A Téhéran, cependant, les autorités iraniennes ont multiplié les « avertissements » et les mises en garde à la France. En moins de vingt-quatre heures, le premier ministre, M. Mohamed Javad Bahonar, qui a tenu pour l'occasion sa première conférence de presse, et le ministre des affaires étrangères, M. Hossein Mossavi, ont réclamé à plusieurs reprises l'arrestation des membres du commando, leur extradition et la restitution du bâtiment.

Dans le même temps, le chargé d'affaires français par intérim à Téhéran, M. Jean-Pierre Guinhut, a été convoqué deux fois au ministère des affaires étrangères, où ses interlocuteurs lui auraient expliqué que l'arrestation des pirates et la restitution de la vedette contribueraient à désamorcer la tension entre les deux pays.

ASIE

Sri-Lanka

● LE GOUVERNEMENT A REQUISITIONNE LES LOCAUX DU PARTI D'OPPOSITION S.L.F.P. (Sri-Lanka Freedom Party), a annoncé, mercredi 19 août, un porte-parole officiel, en invoquant des motifs d'ordre public. Cette mesure fait suite à une série d'incidents entre tendances rivales du S.L.F.P. Un groupe de dissidents, menés par MM. Maitripala Senanaike et Anura Bandaranaike, fils de l'ancien premier ministre et président du parti, qui avait pris possession, mercredi, des locaux, en ont été chassés peu après. Chacun des groupes revendique la direction du parti. D'autre part, treize personnes, accusées d'avoir participé à un attentat contre Mme Bandaranaike, ont été déférés à la justice ; cinq d'entre elles seraient membres du Front de libération du peuple (J.V.P.). Enfin, le gouvernement a procédé à plus de trois cents arrestations depuis la proclamation de l'Etat d'urgence le 17 août. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFRIQUE

Sénégal

UNE CONFÉDÉRATION SERAIT CRÉÉE AVEC LA GAMBIE

Le Sénégal et la Gambie se sont mis d'accord sur le principe d'une confédération entre les deux pays, a déclaré, mercredi 19 août, sir Dawda Jawara, président de la République de Gambie. Le chef de l'Etat gambien, quittant Dakar pour regagner Banjul, au terme d'une visite de travail de quelques heures, a précisé qu'il est l'auteur de cette proposition, qui sera soumise après étude aux assemblées nationales des deux pays. Sir Dawda a indiqué qu'il s'agit d'unir les deux pays dans un cadre confédéral, chacun des pays conservant sa souveraineté.

Le président de la Gambie a ajouté qu'à son avis les deux pays doivent évoluer vers un système intégré, englobant les services de sécurité et la défense, dans le cadre d'une structure confédérale, en raison de leurs rapports étroits et de l'expérience qu'ils viennent de vivre.

On indique, d'autre part, à Banjul que cent vingt-six personnes sont actuellement détenues en Gambie en application de l'état d'urgence. L'ordonnance sur l'état d'urgence prévoit la possibilité d'incarcérer toute personne *« ayant participé à la rébellion ou l'ayant aidée d'une manière ou d'une autre »*. Un tribunal spécial a été créé selon la constitution gambienne pour examiner les cas des divers détenus, qui peuvent être assistés d'un avocat, et faire des recommandations sur la suite judiciaire à donner à leur détention. — *(A.F.P.)*

● *Neuf dirigeants* du Mouvement démocratique populaire (M.D.P.), parti sénégalais d'opposition dirigé par M. Mamadou Dia, ancien président du conseil, ont démissionné de ce parti à la suite de divergences sur les orientations de la formation politique, a annoncé mercredi 19 août un communiqué de ce mouvement. Parmi les démissionnaires figure Me Ndiaye, avocat, ancien ministre de l'intérieur et compagnon de détention de l'ancien président Dia. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (H.C.R.) a décidé d'interrompre son assistance aux quelque soixante mille réfugiés tchadiens installés à Wousseri (Nord-Cameroun), afin de favoriser leur rapatriement, a-t-on appris mercredi 19 août à N'Djamena. Le H.C.R. continuera cependant de distribuer des vivres dans la capitale tchadienne aux réfugiés qui auront accepté de regagner définitivement leur pays. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

Reconnus coupables de haute trahison

Trois jeunes noirs ont été condamnés à mort

De notre correspondant

Pretoria. — Anthony Bobby Tsosobe (25 ans), Johannes Shabangu (26 ans) et David Moïse (25 ans), reconnus coupables de haute trahison par la Cour suprême de Pretoria (*le Monde* du 20 août), ont été condamnés à mort mercredi 19 août. Les trois accusés ont plaidé non coupable des charges de tentatives de meurtre, vol et terrorisme qui pesaient sur eux, mais ont toutefois reconnu leur participation individuelle à trois attentats : le sabotage des usines Sasol en 1980, l'attaque d'un commissariat de police à Booysens et le jet d'une grenade sur la résidence d'un policier. Aucun des actes reprochés aux accusés n'a causé mort d'homme, mais les trois jeunes Noirs seront pendus si l'appel de leur avocat était rejeté.

« Depuis le début de l'année, trente-sept actes de « terrorisme » se sont produits en Afrique du Sud », a affirmé le colonel W.F. Shoon, chef de la lutte antiterroriste à Pretoria et appelé à témoigner à la barre. *« Ils ont fait sept blessés, coûté la vie d'une personne et provoqué des dégâts matériels évalués à 10 millions de rands* (environ 65 millions de francs). » *« Dans tous les cas, la responsabilité du Congrès national africain est apparue presque certaine »*, a encore dit le policier.

Fondé en 1912, interdit en 1960, le Congrès national africain (A.N.C.) combat le système d'apartheid et lutte *« pour une société multiraciale où chacun aura les mêmes droits »*. Les trois condamnés, qui se sont exilés en 1976 après les émeutes de Soweto qui avaient fait des centaines de morts, ont reconnu, et même revendiqué, avoir alors rejoint les rangs du mouvement nationaliste. *« Ils en ont accepté les desseins, qui sont le terrorisme, le sabotage et le renversement du gouvernement sud-africain par la violence »*, s'est exclamé le juge. Un psychologue présenté par la défense a tenté d'expliquer à la cour les motivations des trois hommes. Il a fait état des conditions socio-économiques et politiques dans lesquelles vivent les millions de Noirs et à cause desquelles des dizaines de jeunes Africains quittent leur pays. Les circonstances atténuantes n'ont pas été accordées.

Dans une interview recueillie la semaine dernière à Salisbury (Zimbabwe), M. Olivier Tambo, président du Mouvement nationaliste déclarait : *« Jusqu'à présent nous avons toujours évité d'attenter aux vies humaines. Nous visions toujours des cibles économiques... Mais nous allons changer de stratégie. Aux attaques meurtrières, aux assassinats nous répondrons par des attaques meurtrières et des assassinats... Nous allons multiplier les bases de guérilla à l'intérieur même de l'Afrique du Sud et distribuer des armes... »* A la lutte plus sanglante que semble annoncer ces paroles il est probable que Pretoria opposera une répression accrue. Déjà, officiellement, soixante-quinze personnes sont détenues au seul titre du *« Terrorism Act »*.

A l'énoncé de la sentence, les trois hommes promis au supplice et une bonne partie du public ont tendu le poing vers le ciel — salut au « Black Power » — et entonné des chants de libération. La veille, après que le jugement pour « haute trahison » eut été rendu, la police dut intervenir pour disperser des manifestants réunis devant le palais de justice. Douze personnes ont été arrêtées, dont cinq Blancs qui ont été relâchées après interrogatoire...

PATRICE CLAUDE.

● *La police anti-émeute sud-africaine* a arrêté le mercredi 19 août quelque deux mille squatters noirs rassemblés à Nyanga, dans la banlieue du Cap (*le Monde* du 20 août).

Une centaine de policiers accompagnés de chiens sont arrivés au camp à l'aube à bord de quelque quatre-vingts camions et ont rassemblé les squatters, qui refusent de partir depuis cinq semaines. Les Noirs, des femmes et des enfants pour la plupart, sont montés dans les camions en priant et chantant des hymnes religieux, ont rapporté des témoins. Aucun incident n'a été signalé. M. Piet Koornhof, ministre de la coopération et du développement, a dit que cette opération visait à débloquer la situation après l'échec des négociations entre représentants du gouvernement et ceux des squatters. — *(Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une regrettable erreur, la mention « République Centrafricaine » figurait en tête de l'article de Patrice Claude sur la République Sud-Africaine dans notre première édition du 20 août.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PRESIDENT JOSE EDUARDO DOS SANTOS a personnellement ordonné la révocation d'un journaliste de l'Agence officielle angolaise (ANGOP) responsable de la diffusion d'un faux communiqué conjoint franco-angolais (*le Monde* des 11, 13 et 14 août) condamnant avec une extrême sévérité la politique américaine en Afrique australe. L'agence cite les propos du chef de l'Etat angolais, selon lequel ce texte, qui mettait aussi en cause certains pays occidentaux, est un mensonge éhonté. — *(Reuter.)*

Brésil

● LES ETATS-UNIS SOUHAITERAIENT DEVENIR UN FOURNISSEUR SUR DE MATERIEL NUCLEAIRE, dans le cadre du programme brésilien de construction de centrales, a déclaré, le mercredi 19 août, M. Thomas Enders, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires interaméricaines, qui effectue une visite d'une semaine au Brésil. En 1975, la signature par Brasilia d'un accord avec l'Allemagne fédérale portant sur la construction, par cette dernière, de huit centrales nucléaires au Brésil avait donné lieu à une controverse entre Washington et Brasilia. Cette capitale avait qualifié d'ingérence les plaintes, formulées par les Américains, selon lesquelles le transfert de technologie consenti par les Allemands permettrait au Brésil de produire des armes nucléaires. — *(Reuter.)*

Chili

● UN MEMBRE DU MIR A ETE TUE le 17 juillet à Santiago, alors qu'il résistait aux forces de police venues l'arrêter, a-t-on annoncé de sources officielles chiliennes. Il s'agit de M. Lisandro Sandoval Torres, considéré comme un dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire, interdit par le gouvernement du général Pinochet. — *(A.F.P.)*

Colombie

● *UN VIOLENT AFFRONTEMENT* entre la guérilla et les forces de l'ordre colombiennes a fait neuf morts, quatre militaires et cinq rebelles, le mercredi 19 août, à La Nacarena, à 250 kilomètres à l'est de Bogota. L'aviation est intervenue en renfort. Déjà, dans cette région, les forces armées révolutionnaires (FARC, procommunistes) avaient attaqué deux localités, emportant un gros butin. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE GOUVERNEMENT A ORDONNÉ LA FERMETURE DU QUOTIDIEN D'OPPOSITION *la Prensa* pour trois jours. Il reproche au journal d'avoir reproduit une interview du ministre nicaraguayen des affaires étrangères, le père Miguel d'Escoto, parue dans le quotidien mexicain *El Periodico*, et qui comportait, notamment, des remarques critiques envers l'église catholique du Nicaragua. *La Prensa* a repris ce texte, *« malgré un démenti officiel »*, a indiqué, le mercredi 19 août, le ministre de l'intérieur, selon qui l'interview était *« fausse »*. C'est la troisième fois que *la Prensa* voit sa publication suspendue depuis le début de juillet. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● *NOUVELLES CONDAMNATIONS AU KOSOVO.* — Des peines de trois à onze ans de prison ont été infligées par le tribunal de Pristina, mercredi 19 août, à des Yougoslaves d'origine albanaise pour leur participation aux « manifestations contre-révolutionnaires » du printemps dernier, dans la province du Kosovo, portant à une centaine le nombre total des condamnations prononcées à ce jour. A Tirana, l'organe des jeunesses communistes a dénoncé *« la vague de terreur qui déferle sur le Kosovo »*, expression *« de la revanche maladive et de la folie furieuse chauviniste »*. — *(A.F.P., Reuter, UPI.)*

AMÉRIQUES

Mexique

Cinq petits partis de gauche décident de fusionner

De notre correspondant

Mexico. — Les secrétaires généraux de cinq partis de gauche, dont le parti communiste, ont annoncé, dernièrement leur intention de se regrouper en une seule organisation (1). Ils veulent *« en finir avec un long cycle de fractionnement et de dispersion pour entrer dans un processus inverse et devenir la seconde force politique du pays, laquelle, par définition, cherchera le socialisme pour le Mexique »*.

Le nouveau parti, qui n'a pas encore choisi son nom, ne sera véritablement créé qu'après une discussion à la base de chacune de ses composantes ; il sera alors ouvert à tous ceux qui approuvent ses principes fondamentaux. Il s'agit, pour le moment, d'une « proposition » des cinq directions nationales, faite cependant après un minimum de consultations préalables.

Dans le document rendu public le 15 août, le futur parti, qui pourrait prétendre réunir plus de 10 % des voix, se définit comme « révolutionnaire », et ses dirigeants entendent orienter leur action en fonction de la *« théorie du socialisme scientifique »*. L'objectif est l'implantation d'un *« pouvoir ouvrier démocratique qui éliminera la propriété privée des moyens de production »*.

La nouvelle formation politique envisage la création d'un front électoral élargi pour les élections de 1982. Ce front aurait pour objectif de *« combattre la toute-puissance du parti révolutionnaire institutionnel et la démagogie politique de la droite »*.

La décision de regroupement organique repose sur une analyse de la situation internationale et nationale dans laquelle entrent la course aux armements relancée par l'administration Reagan et l'injustice du système monétaire international, *« instrument des grandes puissances impérialistes »*.

A l'intérieur, la faim frappe les plus pauvres et l'inflation avance sans contrôle. *« Il se passe tout le contraire de ce que le gouvernement a si souvent promis. On ne voit nulle part l'abondance que nous devrions être en train d'apprendre à administrer, si l'on en croit ce qui avait été dit au début du boom pétrolier. »*

Les cinq partis de gauche s'inquiètent également de la concentration du pouvoir économique dans les mains de la « bourgeoisie financière » et de la corruption politique et administrative.

Cette décision d'unification organique est bien évidemment saluée comme un « moment historique » par les gens de gauche. La droite a beau jeu d'en sourire en affirmant qu'elle ne concerne que des petits groupes d'intellectuels sans liaison véritable avec le prolétariat dont ils se réclament.

FRANCIS PISANI.

(1) Il s'agit, outre le P.C.M., du parti du peuple mexicain, du parti socialiste révolutionnaire, du Mouvement d'action et d'unité socialiste et du parti mexicain des travailleurs. Les quatre premières organisations étaient déjà regroupées dans une « coalition de gauche » à but essentiellement électoral.



OCÉANIE

La Papouasie - Nouvelle - Guinée en quête de son identité

I. - Développement ou dépendance

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Port-Moresby. — Isolé à l'autre bout du pays, non loin de la frontière indonésienne, dans une vallée des Highlands — les hautes terres. — Oksapmin abrite un projet de développement agricole. Il s'agit à la fois de nourrir la population et d'inciter les adultes à rester sur place : le quart des hommes partent en effet travailler dans les plantations.

Aujourd'hui, Oksapmin dégage un petit surplus de légumes (2,2 tonnes par semaine). En l'absence de routes, de pistes, de voies navigables, c'est par avion que ces légumes partent pour les marchés voisins. Pour les quatre mille habitants de la vallée, isolés jusqu'à il y a peu du reste du monde, cela représente un revenu de 20 000 kinas par an, ou environ 5 kinas par personne (1 kina vaut approximativement 7,5 F).

Oksapmin illustre bien les difficultés d'administration et de développement d'un pays morcelé, sans routes, écartelé entre un millier d'ethnies aux sept cents langues différentes, passées en quelques années de l'âge de la pierre à une intégration au système mondial d'échanges capitalistes. Il n'existe en fait qu'une seule grande route, reliant le port de Lae aux Highlands ; sinon, il faut marcher, prendre la pirogue ou l'avion. Pourtant, ce pays qui n'en est pas un, parvenu à l'indépendance avec l'accord, voire sous la pression de la puissance coloniale australienne en 1975, a, jusqu'à présent, bien résisté aux chocs, aux tiraillements séparatistes, aux particularismes locaux.

Après avoir négocié avec les autonomistes de Bougainville — où se trouve une riche mine de cuivre, — le gouvernement de Port-Moresby a choisi d'instaurer un système d'autonomie provinciale avec assemblées et gouvernements. Structure lourde, coûteuse, génératrice de corruption et de népotisme, donnant parfois le pouvoir à des illettrés incompétents, mais structure qui a assuré la pérennité de la nation, donné des pouvoirs aux autorités locales et témoigné de la profondeur du sentiment démocratique. Gaspillage, certes, mais décision avisée due à l'initiative du seul homme politique que l'on puisse dire « de gauche » dans ce pays profondément conservateur, le R.P. John Momis.

Mais cette façade constitutionnelle ne recouvre qu'en partie une réalité traditionnelle, tribale, appelée en pidgin, le patois anglais local, devenu une des langues officielles, *wantok* (1). Le *wantok system* est la base de la société de Papouasie-Nouvelle-Guinée : « *Quand nous quittons notre province*, nous dit M. Ben Sabumei, diplomate reconverti dans le café à Goroka, *nous nous regroupons ensemble entre gens parlant le même dialecte, venant de la même région. Même si, chez nous, nos clans sont rivaux ; et nous ne nous mélangeons pas avec les autres. Même moi !* »

Sur la grand-route entre Goroka et Mount-Hagen, on risque de mauvaises rencontres, surtout chez les Asaros, ces *mud men* qui faisaient la guerre la tête recouverte d'un masque en boue effrayant, et qui ont à trois reprises tenté d'arrêter notre voiture avec haches, gourdins, arcs et flèches. L'insécurité s'est accrue depuis que le « *gouvernement par patrouilles* », les Kiaps de l'administration australienne, a cessé de maintenir l'ordre, laissant la place à une police locale statique.

A mi-chemin, la province du Chimbu est connue pour ses combats tribaux qui peuvent rassembler un millier de guerriers emplumés. La presse fait une large place à ces batailles qui ont entraîné l'application de l'état d'urgence sur les Highlands. Parfois, la justice intervient, infligeant aux coupables de lourdes amendes en cochons, la principale richesse des tribus. La justice moderne utilise ainsi les punitions traditionnelles, assorties parfois de paiement à tempérament. Récemment, une tribu avait été condamnée à fournir deux mille cochons en quatre livraisons ; la dernière comportant quatre cent quatre-vingt-dix-neuf porcins et un chien, les « victimes » ont dénoncé l'accord, considérant la remise d'un chien comme une insulte ; les « condamnés » répondirent en disant qu'ils n'avaient plus assez de cochons !

Café et rivalités tribales

Au milieu des Highlands, à Mount-Hagen, où arrivent par camionnettes des montagnards parfois vêtus d'une bande de toile devant et de quelques branches derrière, nous partons à la recherche d'un des *boisboi* (2) du *bisnis* local, le président du parti national du vice-premier ministre Sambakei Okuk, M. Michael Mel. Il a disparu. Parti pour son village, il est tombé dans un traquenard tendu par une tribu voisine et se serait enfui après avoir été blessé. Encore une vengeance, à moins qu'il ne s'agisse d'une dette tribale impayée. Pourtant, M. Mel, à Port-Moresby, présente aussi bien que toute autre personnalité de la bonne société locale. Encore que celle-ci paie son tribut à la justice : n'a-t-on pas vu des parlementaire accusés par l'ombudsman local de diverses irrégularités — chèques en bois, factures non payées, — ou des ministres poursuivis pour tentative de viol ou autres délits ?

Le développement économique est une des causes du renouveau des conflits tribaux. En particulier, la plantation du café sur les Highlands, où ce produit a introduit l'économie monétaire et fourni un appoint de revenu non négligeable. Mais, en même temps, l'argent abondant, la terre manquant, les jardins potagers qui assuraient auparavant l'alimentation des villages ont été négligés ; la main-d'œuvre préférait travailler pour quelques kinas, tandis qu'apparaissaient sur les marchés poisson en boîte japonais (le *tinpis*) et riz. L'appât du gain, l'ennui créé par l'absence de travail, ont suscité de nouveaux incidents : disputes entre villages pour la possession de terre cultivable, vol de récoltes, banditisme, accidents causés par l'alcoolisme.

En même temps, les caféiers vieillissant sans être remplacés, peu soignés, le prix des grains étant soumis aux aléas des cours mondiaux, le revenu des paysans baisse. D'autant que le commerce et les grandes plantations sont contrôlés par des sociétés à capitaux étrangers ou par une bourgeoisie naissante, souvent issue des *bosboi* qui aidaient les Australiens à l'époque coloniale.

C'est cette élite nouvelle — mélange de chefs traditionnels et de jeunes éduqués — qui contrôle le pays. Signe de l'évolution depuis l'indépendance : c'est un homme d'affaires prospère, métis de Chinois, M. Julius Chan, qui, depuis 1980, a remplacé le politicien qui avait conduit le pays à l'indépendance, M. Michael Somare. En effet, aux élections de 1977, 60 % des députés ont mordu la poussière. Enrichis, souvents absents de la capitale, ils ont délaissé leurs tâches locales, et leurs électeurs leur ont préféré des hommes nouveaux, restés plus proches du village, et qui risquent, à leur tour, de subir le même sort au prochain scrutin. Car ici on ne vote guère pour un parti, mais pour un homme, un clan.

En visitant la Papouasie - Nouvelle-Guinée, on ne peut manquer d'être frappé par la richesse de la terre, par sa luxuriance, même si les collines d'un Port-Moresby « surpeuplé », avec ses cent mille habitants, sont tristement pelées. Dans ce pays du tiers-monde pas comme les autres, où les élites vivent encore à l'heure — et avec le niveau de vie — de l'Australie, la sous-alimentation a rarement été un problème. Elle risque malgré tout de le devenir si le gouvernement n'y prend pas garde, nous a affirmé un expert agricole qui a préféré conserver l'anonymat et son poste : il craint d'abord que le développement de l'agriculture de plantations (café, coprah, thé, huile de palme), qui fournit 45 % des ressources en devises, ne se fasse au détriment des cultures vivrières. Il s'inquiète des chances de succès du grand projet de culture de canne à sucre de Ramu, dont il craint l'échec, faute d'études préalables suffisantes.

Une mine à 2 000 mètres

Mais surtout le manque d'hommes — il sont partis en ville ou sur les plantations — a pour conséquence que la terre est moins bien travaillée, que la production alimentaire baisse et que l'autosuffisance recule : « *La malnutrition, c'est le problème de demain* », ajoute-t-il, s'inquiétant aussi de la dépendance alimentaire accrue du pays. « *Nous devrions produire nous-mêmes des conserves au lieu de les importer* », ajoute-t-il ; au contraire, pour un diplomate australien, ce n'est pas une solution économique. Même s'il faut consommer des poissons pêchés dans les mers avoisinantes, mis en boîte au Japon et revendus en Papouasie.

Cet expert nous raconte par ailleurs l'attachement presque charnel des Papous, comme des autres Mélanésiens, à leur terre : « *La terre est la base de la société ; elle est plus importante que ce qui pousse dessus. Dans la philosophie mélanésienne, n'importe qui peut retourner au village et vivre sans beaucoup d'argent en cultivant son jardin.* » Et de narrer l'histoire de ces anciens propriétaires coutumiers qui s'étaient réunis et saignés aux quatre veines pour racheter la plantation de café installée sur leurs terres. « *Ils ont travaillé comme des bêtes de somme pour rembourser leurs emprunts, produisant beaucoup. Quand ils ont été débarrassés de leur dette, ils ont cessé de travailler. La terre était à eux !* »

Dans cette économie agricole, où l'industrie est encore embryonnaire et les biens de consommation importés d'Australie et du Japon, les projets de développement ne sont que des « enclavés » : comme l'écrit un rapport de la Banque mondiale, « *l'accroissement de la production nationale devrait venir d'un petit nombre de projets enclavés à haute productivité et d'un plus vaste ensemble de production agricole et industrielle* » (3). De ces projets, dont l'importance nécessite capitaux et technologie étrangers, le seul mis en œuvre concerne la mine de cuivre de Bougainville (contrôlée par Rio Tinto), qui fournissait près du tiers des exportations du pays jusqu'à ce que sa production chute de façon inattendue en 1980.

Les gros projets de développement sont : les mines de cuivre d'Ok-Tedi et de la Frieda-River, le bois et la fabrique de pulpe de Vanimo et l'exploration de gaz et de pétrole. Vanimo recèle d'immenses étendues boisées qui attirent les sociétés qui ont exploité les forêts d'Asie du Sud-Est, aujourd'hui en voie de disparition. Le risque est gros que la même catastrophe écologique se reproduise en Papouasie. Ok-Tedi, en revanche, devrait rapporter une fortune à Port-Moresby : cette montagne de cuivre est recouverte d'une couche d'or, dont la seule exploitation couvrira tous les frais, celle du cuivre étant tout bénéfice.

Ok-Tedi, qui sera exploitée par la société australienne B.H.P., qui a signé un accord au début de l'année, frappe par son gigantisme : 376 millions de tonnes de minerai de cuivre et 34 tonnes d'or. La mine se trouve à 2 095 mètres d'altitude, en pleine montagne. Il faudra construire une route et un pipeline pour amener le minerai à 634 mètres, où il sera traité ; ensuite, il empruntera 148 kilomètres de route avant d'être transbordé sur une barge qui descendra les méandres de la Fly-River jusqu'à la mer sur 1 275 kilomètres, puis traversera le golfe de Papouasie juqu'à Port-Moresby.

Ce projet emploiera trois mille cinq cents personnes et coûtera 700 millions de dollars australiens (4). L'importation de matériel et de capitaux aura pour conséquence de rendre déficitaire la balance des paiements, qui ne se redressera que lorsque Ok-Tedi commencera à produire. Des économistes ont dénoncé cette situation qui fait de la Papouasie une *copper colony* (colonie cuivrière) de l'Australie, exploitée par des multinationales, qui en tirent un profit plus important que l'aide économique australienne (5).

Quel sera l'impact durable de ce mode de développement ? Il est trop tôt pour le dire, bien que certains experts se demandent si la Papouasie ne va pas suivre le même chemin que la Côte-d'Ivoire, qui, après des années de prospérité, connaît des difficultés. Et de rappeler l'exemple de cette mine de cuivre des environs de Port-Moresby qui, après avoir été exploitée par les Australiens, est retournée à la jungle.

Prochain article :

« DIX MILLE ANNÉES EN L'ESPACE D'UNE VIE »

(1) *Wantok*, de l'anglais *one talk*, signifie peuple, ceux qui parlent le même langage.

(2) De l'anglais *boss boy*, le chef des boys ; *bisnis* est la transcription de *business*.

(3) Rapport publié en 1978, qui donne du « *projet enclavé* » la définition suivante : « *Tout projet étranger, très important, exploitant les ressources naturelles.* »

(4) 1 dollar australien vaut environ 6,60 FF.

(5) Voir *Development and Dependency* d'Azeem Amarshi, Kenneth Good et Rex Mortimer, Oxford University Press, 1979.



Indépendant depuis le 16 septembre 1975, cet ancien territoire sous administration australienne a une superficie de 462 000 kilomètres carrés pour une population d'environ trois millions d'habitants. Membre du Commonwealth — la reine d'Angleterre y est représentée par un gouverneur général — la Papouasie - Nouvelle-Guinée est une démocratie parlementaire de style britannique. Ses principales productions sont le cuivre, le café et le bois. On y a aussi découvert de l'or et du gaz. Le pays reçoit une aide économique très importante de l'Australie.



EUROPE

Pologne

« La guerre est commencée et nous devons la gagner »

déclare M. Lech Walesa

Le mot d'ordre des « deux journées sans journaux », lancé par Solidarité, a été largement suivi, mercredi 19 août, en Pologne, tant dans les imprimeries que dans les messageries et les kiosques. Seuls le quotidien du parti, « Trybuna Ludu », et celui de l'armée, « Zolnierz Wolnosci », ont pu sortir des presses d'une imprimerie militaire, avec une pagination et un tirage restreints, mais ils sont demeurés introuvables toute la journée. Il en a été de même du quotidien « Zycie Warsawy », dont l'agence PAP a annoncé la parution, en fin d'après-midi, avec un grand retard. La radio a fait état également de la parution de quelques quotidiens de province.

Pendant ce temps, en Silésie, M. Walesa tentait de convaincre plusieurs centaines de responsables des cellules syndicales de l'industrie minière d'appliquer la proposition de Solidarité de travailler pendant huit « samedis libres », affirmant notamment : « La guerre est commencée et nous devons la gagner. »

A Varsovie, M. Jerzy Urban, journaliste, a été nommé porte-parole du gouvernement en remplacement de M. Jozef Barecki, devenu rédacteur en chef d'une nouvelle publication gouvernementale, « la République ».

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — Sur la faucille et le marteau qui surplombent l'un des puits de mine de Sosnowiec, il y avait jadis une étoile rouge à cinq branches. *« Elle est tombée*, dit en souriant l'un des mineurs qui attend, ce mercredi 19 août, l'arrivée de la direction de Solidarité, *alors nous avons placé cet étendard, rouge et blanc, frappé de l'aigle polonais. »* Il porte les premières paroles d'un chant désormais classique : *« Pour que la Pologne reste la Pologne. »*

L'arrivée de M. Lech Walesa, le bouquet de fleurs traditionnel, la messe avant la réunion, l'hymne national, toute cela a déjà eu lieu maintes fois. Ce qui est nouveau, c'est ce qui va se passer au cours de la réunion des onze membres du présidium de la commission nationale de Solidarité, de ceux de la direction du Syndicat indépendant pour la Silésie et de la section de coordination nationale des mineurs avec plusieurs centaines de responsables des cellules syndicales de l'industrie minière.

L'un après l'autre, ces hommes rudes au parler franc, ces jeunes, nerveux mais décidés, vont démontrer par leurs interventions réfléchies et sérieuses qu'ils sont mûrs pour l'autogestion et qu'ils prennent à leur compte la mutation opérée par Solidarité, qui, d'organisation protestataire, s'est transformée peu à peu en gestionnaire.

D'emblée M. Lech Walesa, qui sait jouer habilement de son prestige, chauffe la salle, parlant tour à tour d'un ton autoritaire qui n'autorise pas la réplique, ou d'un air patelin pour mieux persuader.

« Le gouvernement est incapable de faire quoi que ce soit, dit-il. *C'est donc à nous de jouer pour nous sortir de la situation où nous sommes. Nous devons penser non en syndicalistes, mais en Polonais. Aujourd'hui nous n'avons plus de quoi fumer, il est difficile de se nourrir et dans deux ou trois mois il n'y aura plus de pain. Le produit des huit samedis libres pendant lesquels nous vous demandons de travailler ne devra pas être gaspillé. Il devra servir à nous aider un peu nous-mêmes. Si nous ne voulons pas avoir faim et froid l'hiver, il faut nous mettre au travail. Ou, comme le disait à Czestochowa le jour de l'Assomption le primat de Pologne, Mgr Glemp :* « Mettons-nous au travail. Nous devons tout faire pour le salut de notre patrie. Ce n'est qu'à ce moment-là que Dieu interviendra et fera un miracle ».

Les représentants des mines occupent la tribune. Certains d'entre eux ont déjà consulté leur base et acceptent de tenter l'expérience d'un ou deux samedis ; d'autres vont le faire ultérieurement. L'un d'eux estime qu'il faut uniquement rechercher de bons arguments pour convaincre la base. Il va jusqu'à dire : *« On commence, sous l'effet de la propagande du pouvoir, à voir en nous une organisation destructrice. Dans les petites villes, nous commençons à perdre la confiance de la population. »*

Faire grève et travailler

Un autre l'approuve, qui propose qu'à l'avenir, s'il faut faire grève, on n'arrête pas le travail pour autant, mais que les *« grèves actives »* soient tournantes, qu'à chaque fois quatre mines travaillent et que le produit de ce travail soit affecté à l'approvisionnement des paysans individuels.

Un géant brun, à la voix éraillée, proteste : *« On en a déjà fait des samedis et des dimanches de travail supplémentaire, on ne va pas bosser pour l'exportation alors qu'on manque de nourriture. Tout ça, ce ne sont que des paroles. »*

Lech Walesa l'interrompt, péremptoire : *« Ce que vous dites, c'est exactement ce qu'espère le gouvernement. Avez-vous une autre solution que celle que nous proposons pour donner du pain, de la viande aux ouvriers, à nos femmes et à nos enfants ? »*

A une femme qui évoque les harcèlements des membres de Solidarité par les autorités, il lance : *« Nous sommes en sécurité tant que nous demeurons unis. Le gouvernement ne nous aide pas et ne nous aidera pas. Il attend le moment où nous serons désunis pour déclencher la confrontation véritable. Il faut être raisonnables. Il faut être raisonnables, nous ne pouvons pas commencer à contrôler toutes les transactions du Comecon. »*

Calmement, M. Jacek Kuron, l'animateur du KOR et l'un des conseillers de Solidarité — critiqué par le pouvoir mais qui exerce en réalité un effet modérateur, — expose la nécessité de commencer par apprendre à contrôler l'économie : d'où les huit samedis, assortis de l'exercice de l'autogestion. Le représentant de la mine Diembincki, autogérée depuis longtemps par 99 % de ses effectifs, qui appartiennent à Solidarité, explique comment ils ont fortement augmenté leur production sans descendre dans les mines le samedi, car ce jour-là est affecté à l'entretien et aux travaux de sécurité. Il accepte néanmoins *« pour le prestige du syndicat »* la proposition de la commission nationale. Même si cela veut dire que l'entretien devra être fait les dimanches, *« et vous savez bien ce que cela implique pour nous, les catholiques de Silésie ! »*.

A la fin, M. Lech Walesa clot la réunion par ces paroles : *« Je viens d'apprendre que quinze des nôtres ont été appréhendés dans divers coins du pays. La guerre est commencée et nous devons la gagner ; mais nous choisirons les méthodes pour la mener. Le conflit est inévitable. »*

C'est exactement le sentiment que l'on a : le conflit entre un pouvoir décidé à normaliser et à ne plus rien céder et un syndicat qui entend mener sa politique à lui est inévitable et peut éclater à tout moment. A moins que le gouvernement ne continue à se manifester par une multiplicité de critiques et de projets jamais mis à exécution et laisse Solidarité pendant ce temps-là gérer le pays ? C'est peu probable. A la veille du deuxième jour de grève des imprimeries et des messageries de presse, en rentrant cette nuit de Katowice à Varsovie, nous avons vu des patrouilles de militaires en treillis, trois par trois, dans les rues de la capitale, fort calme pourtant. *« Ce sont les troupes de choc »*, nous a expliqué notre chauffeur.

AMBER BOUSOGLOU.

● *Les expéditions du* Monde *en Pologne* (vente au numéro par Hachette) sont arrêtées depuis jeudi 13 août, les autorités locales n'effectuant plus aucun règlement. Celles-ci doivent à Hachette International environ 3,5 millions de francs. Les envois quotidiens se montaient à sept cents numéros par jour.

R. D. A.

● SEPT OUVRIERS ONT ETE ARRETES au cours des deux derniers mois dans différentes entreprises pour avoir tenu des propos favorables au syndicat polonais Solidarité, a affirmé, le mercredi 19 août, le « groupe de travail pour la défense des droits de l'homme » à Berlin-Ouest. L'organisation a précisé qu'un médecin est-allemand, M. Wilhelm Koch, a en outre été condamné à quatre ans de prison pour avoir fait un don en argent au syndicat indépendant.

U.R.S.S.

● EXPULSION D'UN DIPLOMATE BRITANNIQUE. — M. John Gordon, attaché culturel britannique à Moscou, actuellement en vacances en Grande-Bretagne, ne regagnera pas l'U.R.S.S., le gouvernement soviétique ayant demandé son départ pour *« activités inacceptables »*. Selon le Foreign Office, cette décision est une *« riposte directe »* à l'expulsion de Grande-Bretagne, au début de ce mois, d'un diplomate soviétique, M. Victor Lazine. — *(A.F.P., A.P.)*

Une délégation du F.M.I. assistera à la prochaine réunion intergouvernementale sur la dette polonaise

Une délégation du Fonds monétaire international a été invitée officiellement à assister en tant qu'observateur à la prochaine réunion intergouvernementale chargée d'examiner la question de la dette polonaise.

La prochaine réunion de la commission représentant une quinzaine de gouvernements occidentaux créditeurs de la Pologne doit se tenir le 9 septembre prochain à Paris. L'invitation officielle faite au F.M.I. a été adressée par la présidence de la commission, tenue par la France, précise-t-on au siège du F.M.I.

C'est la première fois que le F.M.I. participera aux délibérations sur la renégociation de la dette polonaise gouvernementale (10 milliards de dollars), qui avait fait l'objet d'un accord en avril dernier.

L'annonce de cette participation relance les spéculations sur l'éventualité d'une adhésion prochaine de la Pologne au F.M.I. On se refuse à tout commentaire à ce sujet au F.M.I.

Dans les milieux gouvernementaux américains, on indique que les Etats-Unis sont favorables à une telle adhésion. Celle-ci est également soutenue par la France, la Grande-Bretagne et la R.F.A. Le principal obstacle à une demande formelle d'adhésion provient de l'incertitude quant à l'attitude adoptée par le gouvernement soviétique.

La Pologne a cessé d'être membre du F.M.I. en 1950. La Roumanie est le seul pays membre du pacte de Varsovie à adhérer à cette institution qui représente cent quarante et un pays, dont la Yougoslavie.

L'adhésion de la Pologne au F.M.I. a été recommandée par les banques américaines créditrices de la Pologne. Elle permettrait à la Pologne d'accéder aux importants crédits distribués par le F.M.I. et la Banque mondiale et faciliterait l'obtention de facilités financières de la part des banques privées. L'attribution de crédits du F.M.I. serait cependant liée, selon les règles de l'institution, à certain droit de regard du Fonds sur les statistiques du pays et sur sa politique économique.

Une éventuelle demande d'adhésion au F.M.I. serait suivie d'une visite officielle en Pologne de représentants du Fonds et d'une recommandation par M. Jacques de Larosière, directeur exécutif du F.M.I., au conseil des gouverneurs, l'organe de décision. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

Les chrétiens-démocrates font échouer une nouvelle tentative en vue de la formation d'un gouvernement de centre gauche

De notre correspondant

Amsterdam. — *Les efforts en vue de constituer un cabinet de centre gauche ont échoué, mercredi 19 août, en raison du refus du parti chrétien-démocrate, dirigé par le premier ministre démissionnaire, M. Andreis Van Agt, d'approuver un projet d'accord gouvernemental mis au point par deux « formateurs ». Ceux-ci ont informé la reine Béatrix de l'échec de la mission qu'elle leur avait confiée. Ainsi, plus de deux mois et demi après les élections législatives du 26 mai, les Pays-Bas restent sans gouvernement.*

Le parti socialiste (P.v.d.A.) et les libéraux de gauche (Démocratie 66) avaient, quant à eux, approuvé l'ébauche d'accord. Mais M. Van Agt, dirigeant du C.D.A., avait soulevé des objections de dernière heure en ce qui concerne la politique économique et sociale du gouvernement dont il devait être à nouveau le premier ministre. Il avait exigé notamment une réduction des dépenses publiques de 4,5 milliards de florins dans le budget de 1982. Ce qui était inacceptable pour les deux partenaires.

Le climat politique est désormais à ce point détérioré que bon nombre d'observateurs se demandent si un accord entre les trois formations peut encore être réalisé.

Le scrutin du 26 mai a, en quelque sorte, condamné M. Van Agt et le dirigeant socialiste Joop De Uyl, à s'entendre. Tous deux représentent les plus grands partis avec, respectivement, quarante-huit et quarante-quatre sièges. Mais tout sépare ces deux vétérans de la politique néerlandaise, sur le plan idéologique aussi bien que sur le plan personnel.

Le sentiment que M. Van Agt est responsable de l'échec final des négociations est en tout cas largement répandu dans une opinion dont la patience est mise à rude épreuve.

RENÉ TER STEEGE.

ITINÉRAIRES

Avec les « nouveaux touristes » sur le Toit du monde

II. — Un univers qui se referme

Le Ladakh va-t-il, lui aussi, succomber à la marée touristique de type « international » ? Sur le Toit du monde, l'heure des gros bataillons n'a pas encore sonné et un *univers peut aussi se refermer* (« le Monde » du 20 août).

Déjà, fleurissent à la porte de chacun des principaux édifices d'un monastère les moines porteurs de carnets à souche. Quelques roupies par-ci, quelques roupies par-là. Normal, se dit-on en soi-même, jusqu'à ce que l'on soit témoin des premières bavures. Tel ce moine de Spituk perdant *soudain son* sang-froid et évacuant sans ménagement un groupe de visiteurs qui, lassés par une sollicitation un peu trop répétitive, avaient refusé d'acquitter un nouveau droit d'entrée...

Un dérapage dont la meilleure illustration est sans doute fournie par les désormais célèbres fêtes du monastère d'Hémis, les seules, ou *presque*, à se dérouler pendant l'été, donc dans *le créneau du tourisme* occidental. Grâce à ce dernier les voilà en effet *« promues »* au rang d'un Woodstock bouddhiste. Côté jardin, une peupleraie où les *« envahisseurs »* ont planté leurs tentes multicolores. Quelque chose comme les grands rassemblements religieux hindouistes. Cela tient du marché provincial et de la kermesse : stands de tir, buvettes de *fortune* où l'on consomme force *« chang »* (vin d'orge local), marchands ambulants de pastèques, de cerises, d'abricots séchés, de vêtements et d'*« antiquités »*.

Côté cour, adossé à la montagne, le monastère de quatre étages, aux balcons de bois parés de tentures de couleurs, dominant une cour intérieure bordée de *maisons* plus basses dont les toits et les galeries ont été envahis par les touristes. L'élément étranger domine presque l'autochtone, concentré à l'*« orchestre »* avec les moines, parterre de crânes rasés.

Sur la *« scène »*, on célèbre deux *jours* durant l'anniversaire de la naissance de Padmasambhava, ce gourou indien qui, vers 750, apporta au Tibet le message bouddhique et qui, à ce titre, est, pour beaucoup, presque aussi important que le Bouddha lui-même. Deux jours de danses dont la richesse colorée des costumes et des masques aux faces grimaçantes ne parviendra toutefois pas à éclipser la pauvreté des pas et des accompagnements musicaux (hautbois, cymbales, tambours) ainsi que le manque de conviction des danseurs.

Un ballet lent et étrange que les Ladakh-Pa, bon enfant et bon public, vivront intensément, mais dont le déroulement (on y raconte le triomphe du bouddhisme sur l'ancienne religion Bön, bataille entre dieux et forces démoniaques) demeurera, pour la plupart des étrangers, totalement hermétique, incapables qu'ils seront de comprendre le commentaire déversé en permanence par un haut-parleur grésillard, des plus incongrus en ce lieu.

Une approche complaisante

« Je m'en souviendrai d'Hémis », grommelle, dépité, un Français. *« Quelle couillonnade ! »* Mais le guide est là qui veille au moral de ses ouailles. *« Qui veut voir le Rimpoché ? »* s'enquiert-il aussitôt, l'œil aguicheur et la bouche gourmande. Et chacun de se mêler à la foule qui se presse devant la pièce où le maître spirituel du monastère accorde ses audiences quotidiennes. On achète — 2 roupies — une fine écharpe blanche qu'on remettra, en s'inclinant, à ce jeune homme à lunettes, souriant et appliqué, qui en échange vous gratifiera d'un coup de pompon suspendu à un bâton doré. Ainsi « béni » et un ruban porte-bonheur noué autour du cou, le touriste quittera la pièce, ravi. *« Il est sympa le Rimpoché ! »* lance, conquise, une accompagnatrice touchée depuis un certain temps déjà par la grâce bouddhiste. Force est de reconnaître que l'audience fait recette et qu'elle constitue, pour beaucoup, *« le clou »* du voyage. Reste que cette approche plutôt complaisante d'une religion que l'on prétend (par ailleurs) respecter peut susciter un certain malaise.

par PATRICK FRANCÈS

Que dirait-on d'un groupe de Papous, en visite à Paris, allant recevoir à Notre-Dame la communion des mains de l'archevêque ?

D'autant qu'à observer ces visiteurs du troisième type, revêtus de combinaisons matelassées de haute montagne, rouges et bleues, on se demande qui se plaindrait, dans leurs rangs, de cette mise en scène, de cette approche futile et superficielle. Comprendre ? Le cadet de leur souci, trop occupés qu'ils sont à maîtriser la batterie d'appareils photos qui bat leur poitrine. Désarmé, celui qui n'a pas sur le ventre au moins un objectif imposant.

Consternante, la vision de cet Occident, esclave de la technologie nippone, qui n'a rien d'autre à offrir de lui-même que ce mur d'objectifs silencieux et semble se complaire dans un rôle de voyeur.

Ces dévoreurs de pellicule, on les retrouvera tout au long du voyage. Jaillissant, par exemple, d'un autocar, au col de Namikala, ployant sous leurs appareils, prenant position, ainsi qu'un commando, accroupis, concentrés, et se repliant aussitôt leur mission accomplie.

Encore heureux que, touristiquement parlant, l'heure des gros bataillons n'ait pas encore sonné (1) et l'on constate avec plaisir que les aventuriers lilliputiens qui, en petits groupes bien organisés, sillonnent le pays, s'évanouissent dans la nature. Car le Ladakh absorbe, assimile, digère tout corps étranger.

Et puis, il suffit de quitter « la » route pour qu'aussitôt la montagne se referme sur vous, vous laissant seul avec le silence. Là, et non à Hémis, se trouve la chance de pénétrer réellement dans un autre univers. Certes, pour cela, il faut marcher, toujours, monter, le plus souvent. Ascension plus ou moins longue, plus ou moins difficile. Avec l'altitude, le souffle se fait court. On apprend à économiser ses forces, à jauger ses efforts, à trouver son rythme, lent, mesuré, à se mettre en accord, en harmonie avec le paysage. On apprend à regarder, à écouter le silence, à se taire.

A Mulbeck, par exemple, on montera jusqu'à un compas posé en équilibre sur un piton. On s'éblouira d'un panorama à 360 degrés, puis on plongera dans l'obscurité du monastère où, dans une cuisine aux murs noircis de suie, on dégustera le *« gur gur tchai »*, ce thé tibétain préparé avec du sel, du beurre de yak et du bicarbonate de soude..., et la *« tsampa »*, cette farine d'orge, délicieux étouffe-bouddhiste. C'est là qu'il faudrait rester quelques jours, entre ciel et terre, pour ne pas avoir le sentiment, simplement, de frôler quelque chose.

Là ou à Alchi, village du bout du monde, au monastère éparpillé dans un jardin d'Eden baigné d'une lumière douce et dorée. Ou encore à Rizong, au bout d'un merveilleux sentier serpentant au milieu des champs d'orge, des peupliers, des églantiers, au débouché d'une gorge *profonde*. Rizong, monastère blanc et brique plaqué au fond d'un cirque dénudé, comme un miroir, face aux cimes enneigées. Rizong, sentinelle d'un univers de silence, à peine troublé par le froissement des ailes d'un oiseau, monastère fantôme, au dédale de *corridors* et d'escaliers, aux *chambres de prières* pareilles à des musées dont émane un parfum doux, fané, baroque et romantique. On visite une cellule exiguë, éclairée par une minuscule fenêtre où les moines méditeront, dans la pénombre, de un à six mois. Quelque chose bascule... Derrière soi, une muraille rocheuse ; devant, un rempart de sommets déchiquetés. Comme un monde qui se referme. Avec, au fond de soi, comme l'expression d'un souhait caché, une secrète bénédiction. Là est sans doute la magie, la séduction du Ladakh.

FIN

(1) Selon les chiffres officiels, 10 544 touristes ont visité le Ladakh en 1980 contre 4 325 en 1976. Les Français arrivent en tête (2 757), suivis des Allemands de l'Ouest.

● ERRATUM. — Contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 18 août, le relief extraordinaire de la Cappadoce est dû à des tufs émis par un volcanisme à dominante acide, donc souvent explosif. Les tufs sont un mélange de produits de projections de tailles diverses, tendres et hétérogènes. En Cappadoce, ils sont épais de 200 à 350 mètres. Tous ces caractères expliquent les *paysages fantastiques de Cappadoce*. Les tufs de Cappadoce proviennent surtout de l'Erciyas (3 916 mètres, situé à 20 kilomètres au sud de Kayseri et à 60 kilomètres à l'est d'Urgüp). L'Erciyas est un volcan composite dont le cône est fait, pour l'essentiel, de laves andésitiques et basaltiques qui n'ont pas donné de grandes coulées.



politique

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 19 août au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LES FONCTIONNAIRES PARENTS D'ADULTE HANDICAPÉ

Sur proposition du ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au recul de l'âge limite de départ à la retraite des fonctionnaires de l'Etat parents d'un enfant handicapé qui bénéficie de l'allocation aux adultes handicapés.

Une modification de la loi du 18 août 1936 permettra d'assimiler l'enfant adulte handicapé à l'enfant à charge ouvrant droit à une prolongation d'activité d'un an sans que, toutefois, la durée totale de la prolongation pour enfants à charge puisse dépasser trois ans.

● LA POLICE DES ÉPAVES MARITIMES

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi modifiant la loi du 24 novembre 1961 relatif à la police des épaves maritimes. Ce texte a pour objet d'ouvrir à l'administration la possibilité d'intervenir dans tous les cas à l'encontre des épaves dangereuses. En effet, la réglementation actuelle, constituée par la loi du 24 novembre 1961 et le décret d'application du 26 décembre 1961, ne permet cette intervention que dans le cas où l'épave présente un danger pour la navigation ou la pêche ; désormais, l'intervention de l'administration pourra viser aussi des épaves dangereuses pour l'environnement.

Le projet de loi précise les actions que l'administration pourra conduire en présence d'une épave dangereuse à un titre ou à un autre. Il autorise à prononcer la déchéance des droits du propriétaire d'une épave datant de plus de cinq ans, ainsi que la vente de l'épave quand son propriétaire ne l'a pas revendiquée dans les délais prévus par la réglementation. Il permet à l'administration de prononcer, à l'encontre du seul propriétaire du navire, une déchéance valant également pour l'ensemble navire-cargaison, les propriétaires de la cargaison conservant dans ce cas leur possibilité de recours contre le propriétaire du navire, dans le cadre du contrat de transport.

● P.M.E. ET P.M.I.

A la demande du président de la République, le premier ministre a fait le point, devant le conseil, de la préparation des mesures économiques, financières et fiscales en faveur des P.M.E. et des P.M.I.

Il a souligné que le développement de ce secteur ainsi que la lutte contre le chômage et pour l'emploi nécessitaient la coopération active et confiante des chefs d'entreprise.

Dans cet esprit, les mesures qui seront mises en œuvre devront définir clairement les règles du jeu économique, atténuer les obstacles techniques et financiers à l'augmentation des fonds propres, contribuer à l'innovation et au maintien, et à la création d'emplois.

En outre, la concertation qui sera engagée avec les P.M.E.-P.M.I. devra permettre aux entreprises de bénéficier pleinement des réformes engagées par le gouvernement, et notamment des nationalisations, de la politique du crédit et de la décentralisation.

(Lire page 16.)

● VIN, FRUITS ET LÉGUMES

Le premier ministre et le ministre de l'agriculture ont exposé l'ensemble des mesures prises par le gouvernement pour répondre aux difficultés que connaissent aujourd'hui le marché du vin et le marché des fruits et légumes.

Ils ont constaté que les règlements européens actuels ne permettent pas de maîtriser les crises qui surviennent périodiquement dans ces deux secteurs ; ils entendent donc proposer des modifications à ces règlements dans le respect des principes de la politique agricole commune, afin de les adapter aux marchés de ces produits.

En effet, le caractère inadapté de la réglementation communautaire actuelle et notamment son incapacité à assurer l'application du prix minimal appellent, à l'évidence, une réforme d'ensemble.

Le premier ministre a précisé que les mesures arrêtées la semaine dernière traduisent la volonté du gouvernement d'améliorer à court terme la situation des producteurs des régions méditerranéennes. Il a en même temps insisté sur la nécessité de mettre au point à bref délai les nouvelles orientations de la politique qui sera menée pour le vin et les fruits et légumes avec pour objectif fondamental l'organisation des marchés et l'amélioration de la qualité.

● LES SECTEURS PRIORITAIRES DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie a fait une communication sur la création de six missions d'études concernant certains secteurs considérés d'ores et déjà comme prioritaires dans le domaine de la recherche et de la technologie.

Ces missions concerneront des secteurs stratégiques pour l'indépendance du pays, la compétitivité de son économie et l'instauration d'un nouveau modèle de développement. La liste retenue n'est pas exhaustive et sera dans les mois à venir complétée, notamment compte tenu des travaux du colloque national sur la recherche et la technologie qui aura lieu en janvier prochain.

Elles auront notamment pour objet d'inventorier les moyens disponibles, de définir des programmes d'actions prioritaires de recherche et de développement technologique à moyen terme, de préciser les coordinations nécessaires entre les acteurs concernés, notamment ceux du secteur public élargi.

Les groupes d'études chargés de conduire ces missions seront créés par le ministre de la recherche et de la technologie. Leurs travaux s'exerceront en liaison étroite avec les départements ministériels intéressés. Ces études devraient préparer dans les mois à venir la création des comités nationaux qui auront alors un rôle d'impulsion, d'orientation et de coordination scientifique et technique des actions engagées.

Ces missions concerneront : l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies nouvelles, en particulier la géothermie (à cet égard les travaux de cette mission devront tenir compte des orientations qui seront définies par le Parlement à l'occasion du débat prévu au mois d'octobre sur les problèmes de l'énergie) ; les biotechnologies ; la filière électronique ; la robotique ; la recherche, l'emploi, l'amélioration des conditions de travail ; la coopération scientifique et technique avec les pays en voie de développement.

(Lire page 8.)

● LA CONFÉRENCE DE NAIROBI

Le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie, a entretenu le conseil des ministres de la conférence de Nairobi.

La conférence des Nations unies pour les sources d'énergies nouvelles et renouvelables s'est ouverte à Nairobi le 10 août et doit se terminer le 21 de ce mois. Préparée avec sérieux, cette rencontre réunit trois mille délégués représentant cent cinquante-quatre pays. Ce succès diplomatique pour l'ONU est une contribution nécessaire au dialogue Nord-Sud.

La France a proposé l'établissement d'un « inventaire économique des énergies nouvelles et renouvelables » par pays. Cette connaissance conditionne le transfert technologique dans le domaine de l'énergie et évite que le système énergétique des pays en développement ne soit que la simple transposition de celui des pays industrialisés.

Soucieuse de voir mettre en place des moyens nouveaux en matière d'énergie, souhaitant développer sa coopération technique, économique et scientifique, la France se montre favorable à la création d'une filiale « Energie » de la Banque mondiale.

● M. CHEYSSON EN AMÉRIQUE CENTRALE...

Le ministre des relations extérieures a rendu compte du voyage qu'il a effectué en Amérique centrale du 2 au 5 août. Au cours de son séjour, le ministre a visité le Costa-Rica, le Nicaragua et le Honduras. Dans chacun de ces pays, où il a été reçu au niveau le plus élevé, le ministre a indiqué que la France souhaitait que l'Amérique centrale puisse se consacrer à son développement économique et à la promotion des libertés démocratiques à l'abri des ingérences étrangères et de la course aux armements qu'elles peuvent entraîner. La France, pour sa part, est prête à accroître sa contribution au développement économique de la région.

...ET AU MAGHREB

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de son récent voyage au Maghreb.

L'accueil qui lui a été réservé à Alger marque bien le caractère particulier de la relation entre Algériens et Français. La convergence des vues sur la plupart des sujets de politique extérieure donne toute sa valeur aux consultations qui auront lieu entre les deux pays dans ces domaines. Il ne fait pas de doute d'autre part que les relations bilatérales vont se développer rapidement, d'autant mieux qu'il y a accord profond sur le traitement qu'il convient d'assurer aux travailleurs algériens en France et que les autres objets de contentieux sont en voie de règlement rapide. La prochaine rencontre entre les présidents algérien et français illustrera le renouveau de l'entente entre les deux pays.

La politique française au Maroc est caractérisée par la continuité et c'est dans cet esprit qu'ont été examinés les nombreux dossiers de la coopération franco-marocaine ainsi que les difficultés connues au Maroc en raison d'exceptionnelles conditions climatiques.

Les sujets extérieurs d'intérêt commun ont été également passés en revue avec le gouvernement marocain et à l'occasion de l'audience accordée par le roi du Maroc.

● DISSOLUTION DE CONSEILS MUNICIPAUX

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil des ministres a décidé la dissolution des conseils municipaux des communes de Domevre-sur-Aviere (Vosges), de Siltzheim (Bas-Rhin) et de Soulaines-Dhuys (Aube).

NOMINATIONS MILITAIRES

Les généraux Marinelli et Agostini reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 19 août a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Yves Marinelli et André Agostini.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Raymond Boissau, Jean Gilard, Olivier Letaillandier de Gabory et Michel Berthier ; général de brigade, les colonels Léopold Basteau, Jean Barat, Emile Meurier, Pierre Fayard, Jean-Marie Moreau, Jean Dominique, Bertrand de Caumia-Baillenx (mis à la disposition du premier ministre pour servir au secrétariat général de la défense national), Georges Roux (nommé chef du bureau des officiers généraux) : intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Jean Falque (nommé sous-directeur des approvisionnements à la direction centrale de l'intendance).

Sont nommés : commandant la 2e division blindée, le général de brigade François Magne ; commandant l'école d'application du génie, le général de brigade Jean Grillot ; adjoint au général commandant la 5e région militaire et gouverneur militaire de Lyon, le général de brigade André Fayette ; commandant et directeur du génie du 2e corps d'armée et des troupes françaises en Allemagne, le général de brigade Michel Mandaroux ; adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale, le général de brigade Georges Basseleuf ; commissaire adjoint aux entreprises de bâtiment et de travaux publics, le général de brigade Alain Bru ; major régional de la 1re région militaire et du 3e corps d'armée, le général de division Jean Combette.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jean Corbeau et Hervé Bongrain ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Emile Blanc, René Rossille et Michel de Launet.

● GENDARMERIE. — Sont promus : général de division, le général de brigade Paul Janet, nommé commandant régional de la gendarmerie nationale à Paris ; général de brigade, le colonel Roger Mourès.

Est nommé commandant régional de la gendarmerie nationale à Bordeaux, le général de brigade Gabriel Geillon.

● CONTROLE DES ARMEES. — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Jacques Lutfalla.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

LA TUERIE D'AURIOL

Les enquêteurs ont acquis la certitude que certains attentats commis dans la région de Marseille sont l'œuvre du SAC

Une treizième inculpation est intervenue, mercredi soir 19 août, dans l'affaire de la tuerie d'Auriol. Il s'agit de M. Hubert Lieutier, âgé d'une quarantaine d'années et propriétaire d'un domaine agricole à Nans-les-Pins (Var). M. Lieutier (et non Lieutet, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 20 août) aurait fourni au commando les pelles et les pioches qui ont servi à ensevelir le corps de Jacques Massie. M. Lieutier est un proche parent du propriétaire d'une auberge de Nans-les-Pins, où les militants du SAC marseillais avaient l'habitude de se réunir. Il a été inculpé d'association de malfaiteurs et écroué à la prison des Baumettes.

Ce jeudi 20 août, Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, a signé une ordonnance de mise en liberté de l'un des treize inculpés, M. Paul Sinibaldi, vingt-huit ans, chauffeur de taxi au chômage, qui avait été arrêté peu de temps après la tuerie. M. Sinibaldi avait prêté à M. Jean-Bruno Finochietti l'un des véhicules à bord duquel le commando s'était rendu à Auriol.

Sans qu'un lien puisse être établi avec la mise en cause du SAC marseillais, un attentat a été commis, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 août, à la cité de la Bricarde, au nord de la ville. Cet attentat n'a pas fait de victime parmi la population à forte densité maghrébine de ce quartier et a été revendiqué par un groupe prétendant s'appeler Action française.

Cet attentat fait suite à d'autres attentats commis ces dernières années dans la région marseillaise et que les policiers, selon nos envoyés spéciaux, attribuent désormais au SAC.

De nos envoyés spéciaux

Marseille. — Comme un écheveau dont les fils ont été tirés un à un, l'affaire d'Auriol s'éclaircit progressivement. Les mobiles apparaissent moins opaques et la responsabilité des acteurs se précisent.

Parmi les principaux inculpés, quatre des cinq membres présumés du commando, MM. Jean-Bruno Finochietti, Didier Campana, Jean-François Massoni et Ange Poletti ont avoué, en s'attribuant plus ou moins de responsabilités. Reste Lionel Collard, l'ancien légionnaire du 2e R.E.P., que ses complices accusent d'avoir été leur chef mais qui continue à nier sa participation à la tuerie. La faiblesse de son alibi — il prétend être resté à son domicile dans la nuit du samedi 18 juillet et avoir fait du jogging dans les calanques proches de Marseille, le lendemain, sans autre témoin que son épouse — fait toutefois peser sur lui de graves présomptions. Sans avoir avoué non plus, M. Jean-Joseph Maria, le responsable intérimaire du SAC dans les Bouches-du-Rhône, est fortement soupçonné d'avoir été le commanditaire de l'opération d'Auriol. Un des inculpés, M. Poletti, l'a nommément désigné comme l'homme auquel auraient été remis les documents récupérés chez Jacques Massie.

Malgré ses dénégations, M. Maria a admis qu'une profonde animosité prévalait entre lui et l'inspecteur stagiaire. Il a reconnu qu'une réunion à laquelle participaient MM. Collard, Finochietti et Poletti avait eu lieu à son domicile quelques heures avant l'expédition d'Auriol. Les policiers estiment que lors de cette réunion M. Maria a effectivement donné l'ordre d'agir au commando.

En relation avec l'enquête sur la tuerie d'Auriol, les fonctionnaires du S.R.P.J. ont également orienté leurs recherches dans deux autres directions : l'une relative à la disparition d'un membre du SAC, M. Yves Courtois, l'autre liée à des attentats dans lesquels des militants de l'organisation pourraient être impliqués. Mais ils s'intéressent aussi au rôle qu'aurait pu jouer M. Debizet, le secrétaire général du SAC.

● **La piste Courtois.**

Le 15 mai dernier, M. Yves Courtois, militant zélé du SAC, a brusquement quitté son emploi sans laisser de traces. Depuis 1970, il travaillait comme ouvrier qualifié aux établissements Chambourcy, rue Isaac, dans les quartiers sud de Marseille, où il avait fait embaucher M. Collard. Qu'est-il devenu ? Mystère. M. Courtois n'a pu être joint à son dernier domicile connu, au 433, boulevard Mireille-Lauze, dont il avait effectivement déménagé « à la cloche de bois » un an auparavant. Les policiers n'ont pas recueilli plus d'informations à sa nouvelle adresse dans un autre quartier de Marseille. Depuis le 15 mai, vérifications faites, M. Courtois n'a réalisé aucune opération sur son compte en banque. Sa disparition intrigue d'autant plus les enquêteurs qu'il faisait partie des vingt à trente militants actifs du SAC des Bouches-du-Rhône dont il était le chef de groupe. On sait qu'il était très lié à M. Marcel Pujol, ancien député R.P.R., dont il fréquentait la permanence, 64, rue Sylvabelle.

Selon certains témoignages, M. Courtois aurait été présent à une réunion du SAC organisée le 9 juin à Nans-les-Pins, mais ce fait n'est pas avéré. Les policiers devaient entendre, jeudi 20 août, l'un de ses amis, militant du SAC, qui avait quitté Marseille après la tuerie d'Auriol. Celui-ci pourrait fournir d'intéressants renseignements sur les relations qu'entretenait M. Courtois avec Jacques Massie et M. Collard.

● **Quatre attentats.**

Les enquêteurs considèrent à présent que plusieurs attentats commis depuis un an dans la région marseillaise ont pu être le fait de membres du SAC. « Il s'agit, dit-on, d'une hypothèse crédible », qui serait en partie fondée sur les déclarations de certains inculpés. Les deux premiers attentats à l'explosif sur lesquels travaillent les policiers sont ceux perpétrés contre le Centre international de la Sainte-Baume, à Plan-d'Aups (Var), le 24 avril 1980, et contre l'imprimerie de « contre-information » Encre noire, à Marseille, le 11 août 1980, qui avait fait un mort et onze blessés.

Les deux actions avaient été revendiquées par un groupe Ordre et justice nouvelle. Le premier de ces attentats avait été commis grâce à un système de commande électrique à distance, et le deuxième avec de la dynamite jetée dans les locaux de l'imprimerie, situés en face des services de police chargés, notamment, de la répression du trafic de stupéfiants.

L'enquête sur un troisième attentat commis à Marseille le 23 mars 1981 a aussi repris activement. Il s'agit de l'attentat à l'explosif contre l'hôtel des impôts alors en construction, boulevard Michelet. L'attentat avait été revendiqué quelques heures plus tard par le Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.), ce que le mouvement séparatiste clandestin devait par la suite démentir. Aujourd'hui, l'un des inculpés de l'affaire d'Auriol, M. Ange Poletti, met directement en cause pour cet attentat un autre inculpé, M. Lionel Collard, chef présumé du commando.

Enfin, selon certaines informations, des inculpés seraient impliqués dans l'attentat par explosif à Marseille, au mois de juin 1981, dans la cité d'urgence de La Cayolle, où résident essentiellement des familles d'origine maghrébine. Deux charges d'explosifs avaient été déposées, et l'une d'elles avait explosé sans faire de blessés. L'attentat aurait été commis par des militants du Service d'action civique, après une démarche, auprès du SAC, de policiers ayant rencontré des « difficultés » dans leur travail à l'intérieur de la cité. Des heurts violents les avaient en effet opposés à de jeunes manifestants, et ils considéraient que leur mission devenait impossible à accomplir. L'attentat, qui n'avait pas été revendiqué, aurait été conçu comme une « vengeance » et un « rappel à l'ordre » de la communauté arabe.

● **Les documents et le rôle de M. Debizet.**

Les quelque huit cents feuillets de documents remis le 13 août par Mme Marina Massie et Me Gilbert Collard, avocat de la partie civile, au juge d'instruction, sont désormais l'objet d'une polémique ouverte entre avocats. Après avoir pris connaissance des notes, fichiers et correspondances de l'inspecteur stagiaire, Me Collard avait en effet déclaré que ces pièces étaient d'une « extrême importance », et qu'elles devaient permettre à l'enquête de progresser « de façon indiscutable ».

Mercredi 19 août, Me Denise Mialou-Marsh-Feiley, avocate de M. Pierre Debizet, a critiqué ses confrères de la partie civile en ces termes : « Je suis choquée par l'exploitation qui a été faite de ces documents anodins. Je suis choquée par l'exploitation qui a été faite de ces documents anodins. Je puis assurer qu'il n'y a puis assurer qu'il n'y a rien dans ces pièces de ce qu'a annoncé la partie civile de manière publicitaire. »

Selon l'avocate de M. Debizet, qui étudie ces documents depuis lundi, seules trois lettres signées de son client sur une période de sept années, figurent dans la masse des feuillets. Cette correspondance serait banale. On indique de fait, de source bien informée, que ces documents ne sont pas de nature à faire avancer de manière décisive l'enquête sur la tuerie d'Auriol, même s'ils éclairent certaines activités du SAC et les centres d'intérêts de Jacques Massie.

LAURENT GREILSAMER ET GUY PORTE.

● *Le jeune acteur Philippe Marlaud* est mort le mardi 18 août, à Lyon, après avoir été très grièvement brûlé lors d'un incendie qui s'était déclaré dans sa tente de camping, à Bormes-les-Mimosas (Var). Il était âgé de vingt-deux ans. Philippe Marlaud avait récemment joué dans *la Femme de l'aviateur*, d'Eric Rohmer.

A LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

L'avocat général s'oppose à l'extradition d'un Basque espagnol

M. Yves Chauvy, avocat général, s'est prononcé, mercredi 19 août, devant la chambre d'accusation de Paris, présidée par Mme Hughette Bacro, contre la demande d'extradition formulée par l'Espagne contre M. José Atxega Aguirre, vingt-huit ans, un militant basque de l'ETA politico-militaire. M. Chauvy n'a, cependant, rien renié de la jurisprudence établie ces dernières années en matière d'extradition. La chambre d'accusation rendra son avis le 31 août.

Le législateur a voulu, en 1927, que les infractions à caractère politique ne puissent être à l'origine d'une extradition. Les vols à main armée, l'association de malfaiteurs et les séquestrations de personnes (dont un industriel blessé par balles), dont M. Atxega Aguirre s'est rendu coupable, selon l'Espagne, sont-ils de nature politique ? L'avocat général a examiné cette question en se référant aux critères dégagés depuis l'arrêt Piperno du 17 octobre 1979. La gravité de ces faits, a-t-il estimé, n'est pas telle qu'elle puisse atténuer cette coloration politique. S'il s'était agi d'homicides, l'extradition aurait été souhaitable. S'il y avait eu « attaque contre la nation » ou « terrorisme anonyme et sanguinaire » contre un Etat redevenu, selon l'avocat général, démocratique, le caractère politique des infractions reprochées à M. Aguirre se serait estompé. Mais là, rien de tel. « Il s'agit, a-t-il déclaré, de la volonté d'indépendance d'une partie de la population des provinces basques. »

Ainsi le ministère public souhaite-t-il conserver la possibilité de requérir telle ou telle extradition en raison de la « gravité » d'actes appréciés en fonction de leur nature et de leur but.

Cette position a été dénoncée par la défense. « Seul le mobile, a déclaré Me Latour, permet de définir le caractère politique d'un acte. La loi ne se réfère pas, sauf en cas de guerre civile où existent des modalités particulières, à la notion de gravité. La gravité est un critère de circonstance. »

Me Latour a estimé également que la demande d'extradition du gouvernement espagnol avait « un but politique » — une circonstance qui est, d'après la loi de 1927, une deuxième raison de s'opposer à une extradition. Il en a voulu pour preuve les rapports d'Amnesty International montrant qu'en 1979 et 1980 des prisonniers gardés à vue ont été torturés en Espagne : « Avez-vous vu un régime où les délinquants de droit commun sont ainsi traités ? Il s'agit bien d'opposants politiques dont le gouvernement espagnol souhaite la disparition. » — N. B.

DÉFENSE

Escorté de six bâtiments français

LE « CLEMENCEAU » PARTICIPERA A UN EXERCICE DE L'OTAN

Avec six autres bâtiments de la marine nationale, le porte-avions français *Clemenceau* participera à des manœuvres de l'OTAN qui auront lieu, du 8 au 18 septembre, en Manche, dans le golfe de Gascogne et dans la partie orientale de l'Atlantique.

Baptisé Ocean Safari 81, cet exercice mobilise, au total, près de 19 000 hommes, 83 navires et environ 280 avions de huit pays membres du commandement intégré de l'OTAN : la Belgique, le Royaume-Uni, le Canada, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal et les Etats-Unis. Cet exercice a pour but d'améliorer l'aptitude des forces alliées à maintenir le libre accès à la mer en cas de conflit.

La France, membre de l'alliance atlantique sans appartenir au commandement militaire intégré de l'OTAN, a décidé de s'associer à cette manœuvre. Le *Clemenceau* sera accompagné, pour la circonstance de cinq autres bâtiments de guerre français (des escorteurs d'escadre et des corvettes) et d'un pétrolier ravitailleur.



SCIENCES

Les nouvelles missions sectorielles de recherche

Six missions sectorielles de recherche ont été créées, mercredi 19 août, par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie (le Monde daté 20 août). Pour quatre d'entre elles, un président de mission nommer deux présidents pour la robotique et pour la coopération scientifique et technique avec les pays en voie de développement.

La mission sur les énergies nouvelles et l'utilisation rationnelle de l'énergie sera présidée par M. Philippe Chartier, directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), et chargé plus particulièrement des problèmes de l'énergie verte (biomasse) au commissariat à l'énergie solaire (COMES).

M. Pierre Douzou, professeur au Museum d'histoire naturelle et membre de l'académie des sciences, présidera la mission de recherche sur les biotechniques. M. Douzou est depuis janvier dernier conseiller pour la recherche biologique et médicale à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DG.R.S.T.).

La mission de recherche sur l'emploi et les conditions de travail est confiée à M. Albert Detraz. Ebéniste de formation, M. Detraz a été secrétaire général de la fédération du bâtiment, puis responsable du secteur politique à la C.F.D.T. Il est actuellement maître assistant à l'université Paris-IV où il assure un enseignement sur les conditions de travail et l'histoire du mouvement ouvrier.

Enfin, M. Abel Farnoux présidera la mission de recherche sur la filière électronique. M. Farnoux était jusqu'à janvier dernier président-directeur général de la société Vidéocolor, filiale de Thomson-Brandt qui fabrique des tubes de télévision couleur. Il a quitté cette société à la suite de désaccords avec les dirigeants du groupe.

● *Le second vol de la navette spatiale américaine*, initialement fixé au 30 septembre, pourrait être, selon la NESA reporté de quelques jours. Des difficultés rencontrées au cours de certaines opérations, et notamment dans la mise en place du gros réservoir d'hydrogène et d'oxygène liquides emporté par la navette, ont en effet conduit à une accumulation de retards. Aussi la navette ne devrait-elle quitter son hangar d'assemblage de Cap-Canaveral (Floride) que le 31 août au lieu du 26 août, comme cela avait été initialement prévu.

Faits et jugements

La police allemande s'intéresse à M. Wittman

Selon les avocats de M. Werner Wittman, trente-trois ans, ressortissant d'Allemagne fédérale, arrêté, lundi 10 juin, après une perquisition à son domicile parisien où l'on a découvert des armes et des billets ayant pu appartenir au butin du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord) (*le Monde* du 20 août), deux policiers allemands auraient rendu visite à celui-ci, mardi 18 août, à Fleury-Mérogis, après s'être fait passer pour des avocats. Mes Jacques Vergès et Isabelle Coutant-Peyre affirment dans une lettre au journal *Libération* que les enquêteurs allemands auraient proposé à leur client de favoriser sa libération en échange de sa collaboration avec la police.

Selon la chancellerie, où l'on ignore tout de cette proposition, trois policiers, deux Allemands et un Français, ont effectivement obtenu, mardi 18 août, un permis de visite délivré selon une procédure légale. Les trois enquêteurs détenaient une commission rogatoire et le policier français a seul interrogé M. Wittman pendant environ trois quarts d'heure au parloir de la prison.

M. Wittman vivait à Berlin-Ouest dans un immeuble « squattérisé » et fréquentait, en Allemagne, les milieux extrémistes de gauche. Il ne fait cependant l'objet d'aucune inculpation en République fédérale.

M. Wittman est le mari de Mme Katharina Defries, arrêtée, comme lui, au début du mois de juin, et soupçonnée d'avoir participé au hold-up de Condé-sur-l'Escaut. A la différence de M. Wittman, elle a été mise hors de cause. Mercredi 19 août, la chambre d'accusation de Paris examinait la demande d'extradition de Mme Defries réclamée par l'Allemagne fédérale. L'examen de cette demande a été reporté au 16 septembre. Les autorités de Bonn reprochent à Mme Defries deux attaques à main armée commises en 1980 contre des banques berlinoises. C'est la troisième fois que l'examen de la demande d'extradition de Mme Defries est reporté pour des questions de procédure.

● *Un attentat à la bombe* a été commis à Paris, jeudi 20 août vers 3 heures du matin, contre l'agence de la compagnie aérienne Alitalia, 138, avenue des Champs-Elysées.

L'attentat, qui n'a fait que des dégâts matériels, a été revendiqué par le mouvement nationaliste arménien 3-Octobre, qui s'était déjà signalé le 5 février 1981 par deux actions de ce type contre les locaux des compagnies Air France et T.W.A. Cette organisation clandestine s'était constituée pour demander l'élargissement de deux militants de l'ALSA (Armée secrète de libération de l'Arménie) condamnés, puis expulsés, après qu'ils eurent été blessés le 3 octobre 1980 dans un hôtel de Genève en manipulant des explosifs.

Le mouvement 3-Octobre affirmait jeudi dernier, dans une déclaration à l'Agence France-Presse, qu'il « continuera à frapper les institutions italiennes dans le monde entier, jusqu'à la fermeture des bureaux de l'ANCHA », une association chargée d'organiser le départ des Arméniens du Proche-Orient vers les Etats-Unis.

● *Des policiers C.F.T.C. contre la libération d'individus dangereux.* — Les membres du syndicat C.F.T.C. des personnels en civil appartenant aux quatre directions de la police nationale (renseignements généraux, sécurité publique, police judiciaire et services techniques) désapprouvent « catégoriquement » la « soudaine libération de nombreux prisonniers inculpés ou condamnés par les juridictions légales de droit ou d'exception ». Les membres de ce syndicat indiquent, dans un communiqué, que leurs craintes sont « fondées par la mise en liberté des plus dangereux d'entre eux, auteurs de vols à main armée, parfois commis sous couvert d'idées politiques de circonstances nullement représentées dans les Assemblées [parlementaires] et non par celle des délinquants primaires ou de jeunes gens dont la réinsertion sociale ne semble pas compromise ». « Il y a tout lieu de craindre, estiment les syndicalistes policiers, que dans le nouvel Etat social, l'honnête citoyen chômeur quelque peu endetté ait plus à redouter de la justice répressive que le malfrat ou le braqueur. »

● *Un monument élevé à la mémoire du maquis de l'Ain* a été profané par des inconnus dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 août, à Echallon (Ain). Les auteurs de cet acte, qui n'ont pas été identifiés, ont inscrit à la peinture noire le sigle du SAC (Service d'action civique) sur la plaque dédiée à Montréal, une figure connue de la Résistance. Selon la gendarmerie d'Oyonnax, chargée de l'enquête, il s'agit probablement d'un acte de vandalisme gratuit, dû au « trouble jeté dans les esprits » par l'affaire d'Auriol. Le maire de la commune a déposé une plainte.

Brève sortie pour le baron Fourn

Carcassonne. — Le procès en diffamation intenté par M. Jean Besset, président de la cave coopérative de la blanquette de Limoux contre le baron Ferdinand Fourn a tourné court, mercredi 19 août, au tribunal correctionnel de Carcassonne. Pour l'occasion, M. Fourn avait quitté le domaine de la Tour de la Badoc, où il se tient volontairement reclus depuis plus de trois ans. C'est la deuxième fois seulement depuis août 1978 que M. Fourn s'éloigne de la propriété qu'il estime toujours être la sienne en dépit d'une vente aux enchères au cours de laquelle M. Besset avait acquis ce domaine de vingt-six hectares dont onze de vignes.

Depuis la vente du 11 juillet 1978, une procédure judiciaire est en cours sur l'initiative de M. Fourn, qui estime que les deux seuls participants aux enchères, le maire de Limoux, M. Robert Badoc, et M. Besset, s'étaient entendus pour que le domaine soit adjugé au-dessous de sa valeur. M. Fourn vit retiré sur cette terre en attendant la fin d'une procédure dans laquelle M. Badoc est inculpé d'entraves à la liberté des enchères depuis le 27 septembre 1979. Un complément d'information a été décidé en mars 1981.

Au cours de nombreux rebondissements, M. Fourn avait publié des communiqués où M. Besset s'est estimé diffamé. Dès le début de l'audience de mercredi, le baron Fourn a voulu lire un dossier écrit, ce que le président du tribunal a refusé. Le ministère public a remarqué que l'action publique était, dans cette affaire de diffamation, éteinte et qu'il convenait, pour l'action civile, de surseoir à statuer en attendant la décision de la justice sur le fond de l'affaire des enchères. Le tribunal s'est rangé à cet avis.

(Correspondance.)

● *M. Bouhin, directeur central de la sécurité publique.* — Le conseil des ministres du mercredi 19 août a nommé, sur proposition du ministre de l'Intérieur, M. Clément Bouhin directeur central de la sécurité publique. Nous avions annoncé la prochaine nomination de M. Bouhin et publié sa biographie dans *le Monde* du 24 juillet.

SPORTS

ATHLÉTISME

LES RECORDS DU MONDE DU MILE ET DU 110 MÈTRES HAIES BATTUS A ZURICH

La réunion d'athlétisme organisée mercredi 19 août à Zurich et suivie par vingt-cinq mille spectateurs, a tenu toutes ses promesses puisque deux records du monde y ont été battus. L'Américain Renaldo Nehemiah (vingt-deux ans) est devenu le premier homme au monde à descendre sous les 13 secondes au 110 mètres haies. Malgré un vent légèrement défavorable de 0,2 mètres/seconde, il a réussi 12 sec. 93/100e, soit 7/100e de seconde de mieux que son ancien record du monde. Son compatriote Greg Foster a terminé deuxième en 13 sec. 03/100e.

L'autre vedette de la soirée a été le Britannique Sebastian Coe qui s'attaquait aux records du monde du 1 500 mètres (3 min. 31 sec. 40/100e) et du mile (3 min. 48 sec. 80/100e) de son compatriote Steve Ovett. Trop rapidement livré à lui-même après 1 000 mètres de course, il est passé au 1 500 mètres en 3 min. 33 sec. 28/100e mais grâce à un extraordinaire final, et a terminé en 3 min. 48 sec. 60/100e, améliorant ainsi le record du monde du mile (1 609 mètres) de 20/100e de seconde.

Le vent défavorable — entre 1 et 2 mètres/seconde — dans les épreuves de sprint et de saut, a sans doute empêché l'établissement d'autres records du monde. C'est ainsi que l'Américain Carl Lewis a sauté 8,52 mètres en longueur, devançant son compatriote Larry Myricks (8,43 mètres). Un autre Américain, Mel Lattany a gagné le 100 mètres en 10 sec. 09/100e dans une course où le Français Herman Panzo a terminé troisième en 10 sec. 29/100e. Dans l'épreuve féminine, l'Américaine Evelyn Asmford l'a emporté en 11 secondes.

Enfin, le Français Thierry Vigneron a gagné le concours de saut à la perche avec 5,71 mètres, devant l'Américain Bell (5,65 mètres) et le Français Philippe Houvion (5,60 mètres). Par trois fois, Thierry Vigneron a tenté ensuite 5,82 mètres, mais il a échoué de fort peu à son troisième essai.

TENNIS. — *Le Français Thierry Tulasne s'est qualifié, le 19 août, pour le troisième tour du championnat de l'Association des tennismen professionnels, organisé à Cincinatti et doté de 200 000 dollars, en battant l'Américain Victor Amaya, 6-4, 6-3. Christophe Roger Vasselin en a fait de même en battant le Roumain Ilie Nastase, 2-6, 7-5, 6-3. Jérôme Potier a été éliminé par l'Américain Roscoe Tanner, 61, 5-7, 6-4.*



Le Monde DES LIVRES

Le grand roman des paysans polonais

● *Les ancêtres de Solidarité rurale.*

UNE fortune littéraire inespérée a permis, durant la première décennie du siècle, au grand romancier polonais Ladislas Reymont (1868-1925), prix Nobel 1924, de retracer, dans les quatre volumes de ses *Paysans*, la fresque la plus complète, la plus vivante et la plus nuancée jamais entreprise d'une civilisation remontant à la nuit des temps. Quelques lustres encore, et ce mode de vie allait se trouver bouleversé, après le saccage et les massacres de la Grande Guerre, par une révolution technologique transformant les rapports du paysan avec la terre.

A cet égard, la tétralogie de L. Reymont représente un inappréciable *« témoignage d'humanité périmée »*, selon l'expression de Frazer.

Rien de platement documentaire dans cette évocation des grandeurs et des misères de la vie paysanne, où le moindre détail se rattache à l'ensemble par des liens organiques, selon l'ordre du « grand rythme » terrien. Et rien, non plus, de seulement pittoresque dans cette restitution du vieux parler populaire, avec ses invocations sacrées, l'humour et la sagesse de ses dictons, les survivances païennes de ses légendes, et sa verdeur savoureuse, la poésie et le mordant de ses dialogues égrenés dans les champs ou par-dessus les haies. C'est que Ladislas Reymont est à la fois chroniqueur et poète, peintre de toutes les couleurs du temps et du monde, mais aussi romancier de l'éternelle tragédie humaine.

Jusque-là, nul écrivain n'avait consacré une telle somme d'observations à la vie du « terreux ». Balzac et ensuite Zola n'avaient vu du paysan que certains aspects, limités par leurs thèmes de prédilection. Le village polonais dont l'auteur retrace la vie se prêtait mieux que tout autre, dans l'Europe de ce tournant de siècle, à une chronique qui eût à la fois valeur d'illustration générale et d'exemple d'une culture locale.



★ Dessin de CAGNAT.

D'abord, paradoxalement, à cause de son arriération. A l'écart de toute voie ferrée et sans école, le village de Lipce tend naturellement à perpétuer, à l'état pur, le mode de vie qui a toujours été le sien. Ses difficultés sont celles que connaissent, partout ailleurs, tant d'autres communes paysannes. Mais à cela s'ajoutent des luttes qui sont propres à ses habitants, lesquels ont notamment à défendre leur aire et leur identité contre ceux qui les menacent alentour : l'oppresseur russe ou le colon allemand, l'usurier juif ou le nomade chapardeur.

« Un homme sans terre c'est comme un homme sans jambes »

Pourtant, les plus terribles querelles, dans cet ouvrage, éclatent au sein même de la communauté, tournant autour de l'inévitable sujet de discorde : la terre. Etre le maître de quelques arpents ; et puis s'y accrocher, ajoutant au bien tenu de son père celui de sa femme, souvent élue d'ailleurs pour ce qu'elle apportera : telles sont les aspirations immédiates du paysan, à Lipce autant qu'ailleurs. Mais il s'agit là, plus que de convoitise ou de rapacité, de véritables réflexes vitaux. Aux yeux du paysan, avoir de la terre ressortit en effet à la catégorie de l'être. Conserver l'isba dont on a hérité de son aïeul, par son père, c'est jeter plus profondément ses racines dans le sol natal. Ainsi que le dit une vieille : *« Un homme sans terre, c'est comme un homme sans jambes, il n'fait que rouler, rouler toujours, sans arriver nulle part. »*

A ces traits généraux se mêlent des particularités spécifiquement polonaises, qu'il s'agisse de l'aspect des paysages, des chaumières et de leur mobilier, ou des costumes, des traditions et des croyances, tout imprégnées de mysticisme naïf, des gens de Lipce. Et c'est un enchantement de chaque page que de feuilleter, alors, l'espèce de fastueux almanach que constitue aussi le chef-d'œuvre de Ladislas Reymont, ponctué simultanément par les moments importants de l'activité paysanne et par les fêtes du calendrier chrétien.

Trois personnages d'une stature romanesque exceptionnelle se distinguent de la communauté. Plus que de grands types littéraires, le vieux Boryna, son fils Antek et la fascinante Jagna Dominikowa sont les figures élues d'un mythe terrien fondamental. Le temps de leur passion, portée à l'incandescence, ils incarnent le tragique même de la condition paysanne.

Maciej Boryna, le père, c'est l'attachement forcené à la terre. Qu'il épouse la belle et très jeune Jagna sur un coup de tête, par vanité et aussi pour faire enrager son fils, lequel lui reproche quotidiennement sa tyrannie de patriarche, n'est en somme qu'un accident de parcours. Mais le vrai Boryna se révèle, à l'heure précédant sa mort, dans la scène extraordinaire où nous le voyons se relever, géant hagard, après des semaines passées dans le coma, pour se rendre dans ses champs et y semer une dernière fois sous le vaste ciel nocturne, jusqu'à tomber foudroyé, tandis que montent à lui toutes les voix de la terre le suppliant de ne pas les abandonner.

Jagna Dominikova, pour sa part, c'est toute la sensualité de la terre, la volupté naturelle et glorieuse en son innocence. Voilà le personnage le plus libre apparemment, et le plus artiste aussi. Et c'est cela justement que l'ensemble des femmes, travaillant et souffrant pendant qu'elle aguiche et resplendit, ne peuvent lui pardonner. Sans doute ne pensait-elle pas à mal en courant d'un amant à l'autre, mais le terrible châtiment qui la frappe finalement, pour avoir des relents d'injustice, n'en est pas moins conforme à l'instinct de conservation de la communauté.

Significative, à ce propos, est l'attitude d'Antek Boryna, le fils, partagé entre ses sentiments et la loi atavique. Ainsi, lorsque tous le pressent, au cabaret, de se prononcer sur le sort de celle qui fut à la fois sa marâtre et sa maîtresse, il s'exclame : *« Je vis dans une communauté, alors je tiens avec cette communauté ! »*

Une compréhension pénétrante

On s'abuserait en assimilant l'objectivité de Ladislas Reymont à une forme de distance. Tout au contraire, cette équanimité, modulée par un sens de l'observation quasi infini, est participation profonde. Ainsi l'auteur des *Paysans* rend-il, avec la même pénétrante compréhension, la tornade du désir ou l'amour d'un gamin pour une cigogne, le désespoir d'une femme délaissée ou la soumission fataliste de paysans floués par les prévaricateurs. Sa langue aux pouvoirs multiples est magistralement restituée par la traduction de Franck-L. Schoell, qui fut le premier à révéler au public français ce monument de la littérature polonaise, enfin réédité.

JEAN-LOUIS KUFFER.

★ LES PAYSANS, de Ladislas Reymont, traduction de Franck-L. Schoell. Ed. l'Age d'homme, Lausanne. 2 volumes. 440 pages et 504 pages. Environ 150 francs.

Le trajet de Ladislas Reymont

LADISLAS REYMONT (1868-1925), dernier-né de dix enfants dans une famille paysanne de Posnanie, est un autodidacte. En 1895, il fait paraître son premier livre, *Pèlerinage à Jasna-Gora*, relation d'un voyage à pied, avec la foule des fidèles, de Varsovie à Czestochowa. Il écrit ensuite deux grands récits sur la vie des artistes ambulants, qu'il a connus dans sa jeunesse, *la Comédienne* (1896) et *Ferments* (1897), puis, en 1899, *la Terre promise* (ou, selon le titre du film de Wajda, *la Terre de la grande promesse*), sur le milieu industriel de Lodz. Sa grande tétralogie, *les Paysans* (1904-1909), lui vaudra, en 1924, le prix Nobel de littérature et une consécration tardive. Malade, il ne pourra recevoir son prix et mourra l'année suivante.

Franck Schoell avait publié, en 1925-1926, chez Payot, la première traduction française des *Paysans*, depuis longtemps épuisée.

(Le film d'Andrzej Wajda *la Terre de la grande promesse*, d'après le roman de Reymont, est programmé pour les vendredis 21 et 28 août, à 23 h. 05, sur Antenne 2.)

La vie et la mort dans la Bretagne de jadis

● *Une étude d'Alain Croix sur les anciennes croyances populaires.*

CETTE *Bretagne* d'Alain Croix risque d'effrayer le lecteur par ses dimensions : 1 570 pages, en deux volumes. Mais les idées qui y sont défendues deviendront un jour, par diffusion progressive, le pain quotidien de la vulgarisation. L'auteur a compulsé par milliers les registres paroissiaux où sont consignés les baptêmes, mariages et sépultures. Il a lu les rapports des intendants, les récits des « missionnaires » qui venaient évangéliser les Bretons (comme, à la même époque, les Hurons ou les Iroquois). Le christianisme encore paganisé des habitants de la Bretagne exigeait en effet que le clergé entreprît une remise en ordre, dans le style de la contre-Réforme.

Qu'est-ce qui se modifie dans la Bretagne des seizième et dix-septième siècles ? Pas tellement la frontière linguistique ; elle recule légèrement vers l'ouest ; mais *grosso modo* elle demeure accrochée pendant des siècles à ses points d'ancrage traditionnels ; elle barre par le milieu la grande province : on y parle celtique à l'ouest et gallo (un dialecte français ou d'oïl) à l'est, dans la région de Rennes.

Surtout un grand essor démographique traverse comme une onde le peuple breton de 1500 à 1680 : au seizième siècle, jusque vers 1560 ou 1580, la population se gonfle progressivement, tablant sur des ressources très variées, agricoles, industrielles et maritimes ; elles permettent à ce pays, en tout temps, d'obtenir sa subsistance.

Les guerres de religion (1560-1600 en dates rondes) ne sont pas tellement meurtrières par elles-mêmes, mais elles sont contemporaines d'un certain nombre de pestes et de famines, surtout pendant les décennies 1580 et 1590 ; les unes et les autres cassent momentanément la croissance démographique des peuples armoricains. Puis, après 1600 et jusque vers 1680, c'est une reprise : le peuplement régional recommence à s'accroître, alors que tous les historiens s'obstinent à parler (non sans bonnes raisons pour d'autres zones) d'une « crise du dix-septième siècle ». Mais la Bretagne est entraînée à cette époque dans les prospérités atlantiques : on les rencontre, plus vigoureuses encore, en zone basque et surtout en Angleterre ou aux Pays-Bas.

Vers 1680, c'est à nouveau la cassure en Bretagne. La péninsule, avec deux millions d'habitants, est décidément trop remplie d'hommes, « pleine comme un œuf » ; à un moindre degré, c'était déjà le cas vers 1550. Cet entassement déraisonnable engendre le paupérisme et le mécontentement ; ils se traduisent dès 1675 par la révolte des « bonnets rouges ». Qui plus est, à partir de 1661 le poids du centralisme monarchique se fait sentir. « L'Etat de finances » mis au point par Colbert fera désormais subir aux Bretons un joug fiscal des plus sévères. La Bretagne avait quelque peu échappé à la crise générale du dix-septième siècle. Mais, défavorisée par les pesanteurs accrues de l'Etat central, elle ne prendra pas sa juste part de la croissance économique et démographique du dix-huitième siècle. Celle-ci fera progresser l'ensemble français mais laissera certains Bretons « en rade ». La province sera bloquée jusqu'à la Révolution à deux millions de personnes ou guère davantage.

Somme toute, la Bretagne, frappée d'épidémies et de disettes comme le reste du royaume, mène vaillamment la lutte contre le trépas, et marque même des points à son endroit ; au dix-septième siècle, elle doit ce privilège, que ne partagent pas toujours les autres provinces, à la forte fécondité de ses femmes et à la variété de ses ressources : elles lui viennent de la polyculture et de la pêche.

Remarquons pourtant que les Bretons du dix-septième siècle ont un sérieux problème de cholestérol. Ils sont, en effet, terribles mangeurs de beurre. Une noce bretonne digne de ce nom ne se conçoit pas sans que figure au menu, sur un plateau, entièrement sculptée, la représentation du cortège nuptial dont les personnages sont taillés dans des mottes de beurre.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 10.)

Le « Graal » de Florence Delay et Jacques Roubaud

Dans la forêt de Brocéliande

DEUX rois Arthur, deux enchanteurs Merlin, deux visions de la Table ronde s'offrent à nous en cet été parisien, que nous pouvons passer dans la forêt de Brocéliande. Le second tome du *Graal Théâtre*, de Florence Delay et Jacques Roubaud, vient apporter au film de John Boorman, *Excalibur*, un subtil et savant contrepoint.

Voilà plus de dix ans que lui, le poète, le mathématicien, et elle, la romancière, l'universitaire passionnée de théâtre ont plongé dans cette « matière de Bretagne », d'où la littérature occidentale a pris son essor, avec l'idée — chimérique, réalisable ? — d'en tirer des spectacles populaires. Ils ont commencé, comme Chrétien de Troyes, notre conteur, par les chevaliers et les reines : Gauvain, Lancelot Guenièvre, Perceval, dont les aventures ont formé un premier volume paru en 1977 (Gallimard). Puis ils sont remontés vers les orgines de l'histoire du Graal. C'est à *Joseph d'Arimathie* et *Merlin l'Enchanteur* qu'ils s'attachent aujourd'hui.

Entre-temps, l'épreuve de la scène a été tentée, intrépidement, à Marseille par Marcel Maréchal, en 1979. Celui-ci avait puisé dans le recueil publié et dans celui qui se préparait. *Merlin* faisait déjà partie du spectacle qui déconcerta le public et la critique. Pour ce qui est d'enflammer l'imagination populaire, les deux adaptateurs avaient manqué leur coup. Reste leur texte. Quand on a perdu deux heures d'une belle journée à voir les furieux combats d'*Excalibur*, on se réjouit de le retrouver pour un tout autre plaisir.

par Jacqueline Piatier

JE l'avais lu d'abord, ce livre des « commencements », et dans les meilleures conditions possibles, au cours d'un voyage en Crète, sur cette terre baignée de mythes, peuplée de dieux, où, déjà, l'Orient et l'Occident s'affrontèrent. C'était un combat semblable qu'apportait ce *Graal Théâtre II*, où le message évangélique venait se heurter au panthéon celte.

Des ascètes méditerranéens, après avoir traversé des déserts, abordaient aux verts rivages des forêts, des prairies et des sources : Joseph d'Arimathie, porteur du vase sacré, le Graal, dans lequel le dernier sang du Christ, générateur de miracles, avait été recueilli, débarquait au pays de Galles avec sa sœur et son beau-frère. Il y fondait un royaume de l'esprit au sein d'un monde où tout était divin. Et de ce monde, peu à peu, lui et les siens subissaient les charmes. Joseph, trompé par les manigances d'un dieu celte, couchait avec sa sœur ; Bron, son beau-frère, succombait aux attraits d'une fée. Puis, l'un et l'autre recevaient le châtiment de leur faute, rois pécheurs engendrant une lignée de rois pécheurs, tous frappés dans leur chair.

Une poésie à la fois souriante et sauvage règne sur ce *Joseph d'Arimathie*, que reconstruisent à leur manière, très insolite, Jacques Roubaud et Florence Delay. Mieux vaudrait dire qu'ils l'inventent, car les chroniqueurs médiévaux n'ont pas été prolixes sur lui. L'histoire qui nous est contée ici sans souci de cohérence, foisonne de merveilleux. Des lances, des épées de feu, traversent l'air ; une chimère, la Bête glapissant, hante les rêves ; des guerriers disparaissent dans leurs armures, qui, le heaume soulevé, se révèlent vides ; des jumeaux, frère et sœur, s'aiment ; des jumeaux, frère et frère, s'adorent et s'entretuent ; le temps est aboli : Joseph, qui expie sa faute pendant des siècles, voit entrer Perceval dans sa prison, et, déjà, le roi Arthur a fait irruption sur la scène.

LE ton change dans la chambre consacrée à Merlin. Il se rapproche de la farce, ne serait-ce que par toutes les naissances bâtardes rapportées : naissance de Merlin, fils d'une demoiselle et d'un incube, mise en scène à travers le procès fait à sa mère ; naissance adultérine d'Arthur, qui ignore le nom du roi, son père, et que cette ignorance jette dans les bras de sa sœur pour un nouvel et fatal inceste.

La tradition, cette fois, est plus contraignante, parce que plus étoffée. On retrouve donc, à travers ce *Merlin l'Enchanteur*, plusieurs épisodes du film de Boorman.

CES recoupements permettent d'apprécier le traitement tout différent que subit, ici et là, le cycle arthurien. Le cinéaste compose une histoire qui se tient, même si elle est féerique, et il la dramatise fortement. Elle lui sert de prétexte pour filmer de sanglantes batailles, où éclate la brutalité de cette haute époque.

Les deux autres troubadours tissent une fine toile de paroles, où les jeux d'amour et de mots, les rêves et les séductions tiennent plus de place que les coups d'estoc et de taille. Même si des trahisons, des meurtres rituels, de symboliques blessures, s'y accomplissent, ce royaume du Graal, cette cour d'Arthur, où Merlin l'Enchanteur fait plus le pitre que le mage, donnent une impression de raffinement, de mœurs libres et courtoises.

Ces paroles, que Jacques Roubaud et Florence Delay mettent dans la bouche de leurs personnages, ils vont les chercher, certes, dans les vieux textes du temps : chroniques, mystères, fabliaux, poésies des bardes, qu'ils traduisent souplement. Mais ils ne s'interdisent ni les joyeux anachronismes ni les emprunts aux siècles postérieurs. Cervantès ou Italo Calvino leur fournissent des motifs, aussi bien que Chrétien de Troyes.

Leur chatoyante tapisserie offre ainsi un mélange savoureux de patine et de modernité. Les légendes arthuriennes n'en sont guère éclaircies. Mais elles retrouvent, dans la poésie, la fantaisie, la malice, qui les enchevêtrent à plaisir, tous leurs pouvoirs d'enchantement.

★ JOSEPH D'ARIMATHIE ET MERLIN L'ENCHANTEUR. Graal Théâtre, de Florence Delay et Jacques Roubaud. Gallimard. 196 pages. Environ 55 F.

histoire littéraire

« Les Mille et Un Jours »

POUR une supercherie littéraire, ce fut une belle supercherie littéraire !... Pendant près de deux siècles, *les Mille et Un Jours*, ces contes persans, publiés de 1710 à 1712 et « traduits en français » par le sieur François Pétis de la Croix, connurent un succès extraordinaire, comparable seulement à celui des *Mille et Une Nuits*, que publiait Antoine Galland entre 1704 et 1711.

Huit rééditions au dix-huitième siècle, quinze au dix-neuvième. Des traductions nombreuses : en allemand, en anglais, en hollandais, en danois, en italien, en espagnol, en grec, en turc et *même en persan (en 1940 !)... Mais le bruit courut que des orientalistes très distingués du dix-neuvième* siècle avaient des doutes sur l'authenticité *de ces contes merveilleux, et l'on s'en détourna ; ces Mille et Un Jours n'allaient même plus être signalés dans les dictionnaires*, et l'on oublia François Pétis de la Croix.

Secrétaire-interprète de Louis XIV pour les langues turque, persane, arménienne et arabe, professeur d'arabe au Collège royal, auteur d'innombrables ouvrages d'une érudition scrupuleuse, envoyé à dix-sept ans au Levant pour y acquérir *« une parfaite connaissance de la langue, des mœurs, de l'histoire, des sciences, des arts et de la religion des Orientaux »*, François Pétis de la Croix a *dû prendre bien du plaisir à duper ses contemporains. Voltaire, Fontenelle, Lesage et d'autres ont tenu pour authentique ce savant pastiche* qui était présenté comme la traduction d'une œuvre composée par un célèbre derviche persan *« rencontré à Ispahan en 1675 »*.

Pour tous publics

Galland avait créé un genre littéraire. François Pétis de la Croix a voulu prouver que, dans le goût oriental, il pouvait faire aussi bien. Il se défend dans ses préfaces d'avoir perdu son temps à de *« pures bagatelles »*. Il souhaite que ses lecteurs sérieux ne mésestiment pas cet ouvrage où l'on ne trouvera nulle grivoiserie, prévient-il, annonçant qu'il a lui-même fait œuvre de censeur : *« Il y a des contes qui sont si licencieux que la bienséance ne m'a pas permis d'en donner la traduction. Si les mœurs des Orientaux peuvent les souffrir, la pureté des nôtres ne saurait s'en accommoder. »*

Construits selon la même structure que *les Mille et Une Nuits*, ces contes, égrenés jour après jour, s'ouvrent sur l'histoire de la princesse de Cachemire à qui sa nourrice raconte inlassablement des histoires merveilleuses pour la guérir de sa *« maladive prévention contre les hommes »*, tout comme Schéhérazade veut persuader qu'il y a des femmes fidèles.

On peut en recommander la lecture à tous les publics, y compris aux enfants. Les grands, en tout cas, savoureront tout particulièrement le travail de bénédictin et de détective accompli par le professeur Paul Sebag pour nous expliquer les débuts de l'orientalisme en France, tirer de l'oubli Pétis de la Croix et identifier les sources auxquelles avait puisé cet homme remarquable.

NICOLE ZAND.

★ LES MILLE ET UN JOURS, de François Pétis de la Croix. Contes persans, texte établi, présenté et annoté par Paul Sebag. Christian Bourgois, 538 pages. Environ 84 F.

société

Rêves et grèves

● La Bretagne d'autrefois à travers un récit de Paul Féval et les contes du Trégor.

BRETAGNE d'autrefois, Bretagne de naguère : voici la vieille terre celtique des longues histoires contées « au coin des cendres », à travers deux livres dont, outre la Bretagne bien sûr, le trait commun est de se laisser lire sans reprendre haleine.

Le premier est la réédition d'un Paul Féval (l'homme du Petit Bossu et du chevalier Lagardère, vous voyez ?), jusqu'ici injustement oublié, *la Fée des Grèves*. Inépuisable et passionnant Féval ! Ce roman-ci, breton comme son auteur, a été écrit en 1842 et se passe en l'an de grâce 1450, qui vit la mort du duc François Ier, au terme d'un règne de huit ans.

Assassin par jalousie de son frère Gilles, le duc est cité par le noble Hugues de Maurever, écuyer du défunt et fleur de la chevalerie d'antan, à « *comparaître, dans le délai de quarante jours, devant le tribunal de Dieu* ». Le récit est celui de ces quarante jours.

Autour du duc, des méchants qui s'annoncent de trois lieues : chevalier cupide, soudards brutaux, traître de mélodrame. Contre lui, des bons garçons pure laine vierge. Une vierge de vitrail d'abord, mais qui n'est pas, tant s'en faut, une frêle jeune fille. C'est elle, reine de Maurever, qui sèmera l'effroi chez les méchants et l'espoir chez les bons, en jouant habilement la fée des grèves du mont Saint-Michel, puisque le drame se passe dans les cantons bretons qui jouxtent la Normandie.

Et puis des paysans loyaux et un peu naïfs, un moine à la carrure rabelaisienne, des brumes, des arbres maudits, et une fin conforme aux canons du genre : le duc assassin mourra repentant, assisté du vieil Hugues de Maurever, et le chevalier sans peur et sans reproche épousera la fée des grèves.

C'est peu de dire qu'on marche. On court, de dix à soixante-dix ans, quand on a gardé le cœur pur et l'haleine fraîche. A déconseiller en revanche aux intellectuels et aux amateurs de « messages » métaphysiques.

**

Contes encore, ceux des teilleurs de lin du pays trégorrois, que Geneviève Massignon a réunis pour le compte du C.N.R.S. Un double livre donc : d'une part, une présentation scientifique, des index, des répertoires de thèmes, des personnages et des mots-clés ; d'autre part, ces contes eux-mêmes.

Le pays de Trégor, devenu Tréguier, entre Lannion et Paimpol, est un haut lieu de la culture populaire bretonne. Les *filhadek*, les veillées communales de teillage du lin, y étaient encore voici trente ans, et depuis des siècles, l'occasion de réunions « fort gaies » disent les historiens, et de ces assauts de contes que l'on retrouve dans toutes les sociétés traditionnelles.

Méthodique, très claire, sobre et vivante, la présentation de G. Massignon dit tout ce qu'il faut savoir sur ces traditions et leur environnement. On peut, c'est instinctif, aller d'abord aux contes eux-mêmes. Mais il faudra alors impérativement revenir au texte scientifique, qui leur donne tout leur poids historique et culturel.

Ces *kontadennou koz koz koz*... ces contes si vieux, si vieux, si vieux, que personne ne les a inventés, sont des merveilles. Des démarrages foudroyants : « *C'était un petit gars qui vivait avec sa mère dans un château, le plus riche de par ici. Il allait tous les soirs jouer aux cartes, et chaque soir il perdait. Ce n'est pas la peine d'aller plus loin : il a perdu tout son bien. Un jour, il pense en lui-même...* »

Et le récit va ensuite grand train. Pas un mot de trop : il fait ceci, il dit cela, il arrive ça. C'est mené sobrement et allègrement, à coups de triques si l'on veut, et Dieu sait que les coups de trique et de fourche n'y manquent pas. Ce sont des contes paysans. Ici, on ne s'embarrasse pas de fanfreluches à la Perrault ni des mièvreries de Mme d'Aulnoy, et la comtesse de Ségur n'a rien à dire. On va son chemin pour faire fortune, le rusé trompe le balourd, le puissant est roulé par le minable, les jeunes filles ont de saines envies de faire l'amour et les jeunes gars ne font pas de manières.

De morale, assez peu. Les moines sont paillards et voleurs, les fermiers cupides et pas malins. La grande affaire du « jeune gars », héros typique de ces contes, c'est de vivre sans attaches. Bref, une nourriture drôle, vigoureuse, bien en terre et en chair.

JACQUES CELLARD.

★ LA FEE DES GREVES, de Paul Féval. *Bibliothèque Celtique*. Ed. Jean Picollec, 238 pages, environ 55 F.

★ CONTES TRADITIONNELS DES TEILLEURS DE LIN DU TREGOR, de Geneviève Massignon. Avant-propos, commentaires et index, 252 pages, publié avec le concours du C.N.R.S., par A. et J. Picard, éditeurs, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Quand les dieux se faisaient la guerre

DEPUIS longtemps, Christian Guyonvarc'h poursuit avec *efficacité une vaste entreprise d'exhumation et de remise à jour de la mythologie celtique, pour l'usage des lecteurs français. Son terrain d'études essentiel, c'est l'Irlande : les bons auteurs, en effet, au dix-septième siècle encore y continuaient à noter, sur manuscrit, les légendes relatives aux dieux locaux ; le souvenir de ceux-ci n'était pas mort, dans l'île, après dix siècles de christianisation plus ou moins profonde.* Connaisseur parfait des langues gaélique, galloise et bretonne, C. Guyonvarc'h traduit en français les textes de base des épopées de la verte Erin.

Les épopées archaïques retracent les mythes de fondation du peuple irlandais. Au départ, cette Irlande fantastique est occupée par des démons, les Fomoire ; l'un de leurs chefs, Brès, accorde ou refuse à son gré la fécondité agricole, le lait des vaches et le grain des moissons, aux divers habitants de l'île ; il les accable de pressions fiscales, jusqu'à les pousser dans la révolte. *Un personnage monstrueux, nommé Balor, dont l'œil immense est plein de grêle et de feu, terrorise les ennemis des Fomoire.*

Divers groupes ou ethnies, toutes mythiques, se succèdent aux origines de l'Irlande ; ils essaient de combattre la prééminence des Fomoire. Parmi ces groupes, les Fir Bolg, militaires de passage, ne font guère qu'assurer une transition. Beaucoup plus importants sont les Thuatta Den Dann. Ce peuple de dieux brûla ses vaisseaux quand il débarqua dans l'île : il apportait avec lui le panthéon irlandais, dont Guyonvarc'h et, avant lui, Georges Dumézil... et Jules César ont montré la parenté « indo-européenne » avec les divinités romaines. Lug-Mercure, le dieu solaire lumineux, polytechnicien « capable d'assurer toutes les fonctions », est simultanément druide, champion, forgeron... ; Jupiter-Dagda, maître *du monde et dieu des contrats, est armé d'un chaudron ;* Mars-Ogmé *régit la guerre*. Diancecht *est dieu-médecin*. Minerve-Brigit, déesse des arts, des techniques *et même des poètes, deviendra plus tard l'une des saintes de notre panthéon chrétien, préposée à la protection contre la peste.*

Deux batailles *essentielles* marquent les *avatars de cette geste des origines insulaires.* Celle de Mag-Tured du Sud d'abord : les Thuatta Den Dann y combattent les Fir Bolg. Quelques décennies plus tard viendra le combat de Mag-Tured du Nord pendant lequel les Thuatta Den Dann massacrent les démons Fomoire.

Ces divers épisodes tournent autour du domaine de Tara, où se trouve conservée la pierre de Fal, incarnation de la souveraineté irlandaise. Cette pierre crie chaque fois qu'un nouveau roi prend pouvoir dans l'île. Le christianisme fera cesser de manière définitive les hurlements puissants de ce quartier de roche...

Ces récits barbares sont souvent d'une grande beauté : ils donnent une idée de ce que fut la grande littérature orale chez « nos ancêtres les Gaulois » qui partageaient avec leurs cousins irlandais le culte du dieu Lug.

E. L. L.

★ TEXTES MYTHOLOGIQUES IRLANDAIS, de Christian Guyonvarc'h, volume 1, 281 p. Ogam celticum, B.P. 574, 35007

La vie et la mort dans la Bretagne de jadis

(Suite de la page 10.)

Combattre la mort, c'est aussi vivre avec elle. Comme Alice au pays des fantômes, Alain Croix franchit donc une fois pour toutes le tain du miroir, et s'en va questionner l'immense répertoire des croyances populaires quant au décès.

Notre historien, qui lit la langue bretonne (rare exploit parmi ses collègues), s'attache (entre autres) à dépeindre la forte personnalité de l'Ankou, incarnation masculine de la Mort, tout comme l'est *der Tod* en allemand (par opposition aux féminités de la Mort, dans les langues latines, et notamment en français).

Dans la vie réelle des paroisses, l'Ankou breton est souvent représenté par le premier ou le dernier mort de l'année en cours. Fondamentalement, Alain Croix considère que cette entité macabre fut mise en scène par les Bretons sous les espèces et les apparences d'une sorte de saint un peu spécial (*saint Mort* ?). L'Ankou dérive probablement d'une vieille figure bretonne du neuvième siècle ; mais il n'a pris sa forme définitive que pendant l'ère macabre des grandes épidémies des quatorzième et quinzième siècles. L'Ankou a du mal à traverser les rivières, que les rats et les puces pesteuses, effectivement, ont, elles aussi, bien de la peine à franchir, à moins de trouver une barque et des passagers humains pour les faire transiter ; ce sera mythiquement la barque de la Mort. On discerne du reste, dans cet Ankou, bien des traits de la Mort médiévale ; il est accompagné de divers personnages : ils s'appellent Disette, Cherté ou Gabelle, ils lisent l'avenir dans un tamis ou bien ils ont le mauvais œil (c'est l'œil gauche des cadavres quand il refuse de se fermer).

L'Ankou fait également fonction de Mort-mari ou de Mort-parrain mythique, par exemple à Landivisiau ; on lui fait familièrement des blagues ; il prêche l'égalité de tous et de toutes, grands et petits, riches et pauvres, devant le trépas. Sur terre, il se déplace en charrette (c'est la charrette des morts de Bretagne et d'Ariège ; les films de Bergman la remettront à la mode en notre temps). Autour de cet Ankou s'organise le retour funèbre des anciens vivants devenus revenants : on ne doit pas les bousculer dans la maison par d'intempestifs coups de balai ; on leur réserve une portion de nourriture près du feu de la cheminée familiale.

L'Eglise, bien sûr, a lutté contre ces croyances non chrétiennes ; elle les a combattues par le verbe des prédicateurs. Les Pères Le Noblet et Maunoir ont agi, à grands coups de prêcherie dialectale et de bandes dessinées : ce sont les fameuses « cartes » qu'exhibaient les tonitruants missionnaires aux paysans. Ces fougueux orateurs ont inculqué dès le dix-septième siècle aux populations celtophones la peur de l'enfer ; elle évincerait, pensaient-ils, l'angoisse qu'éprouvaient leurs ouailles vis-à-vis des revenants d'allure païenne.

Maunoir et les siens ont été perçus par leur auditoire comme de bons sorciers : ils luttaient loyalement contre les mauvais sorciers du folklore local. Ainsi se préserve, jusqu'au vingtième siècle, un équilibre entre le paganisme et le christianisme ; il bâtit l'identité collective des terroirs bretons de l'ouest de la France. Pour venir à bout de ce remarquable édifice, il faudra la modernisation des années 1920-1980, et aussi le harakiri collectif de Vatican II (certes bénéfique à d'autres points de vue). En renonçant à de nombreux rites, hérités d'une religion baroque et populaire, l'Eglise des années 1960-1970 se sépare des cultures chrétiennes et paganisantes, arrosées de cidre et d'eau bénite, qui fleurissaient dans les haies du bocage breton. A terme, c'est l'identité même de la péninsule qui est menacée par ce divorce.

Des lecteurs nécessairement peu nombreux auront la bonne fortune de se procurer le livre vaste et cher d'Alain Croix ; ils se laisseront éblouir par la science profonde et substantielle d'un jeune historien. A ce jour Alain Croix est allé plus loin que quiconque dans l'exploration des brumes épaisses de nos anciennes croyances provinciales.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ LA BRETAGNE AUX XVIe ET XVIIe SIECLES, d'Alain Croix. 1 570 pages. Environ 560 francs.

errata

● **Dans l'entretien avec V.S. Naipaul (*le Monde* du 26 juin), une erreur de transmission a fait déclarer par erreur à l'auteur de « Guerilléros » : « Je ne crois pas au tiers-monde. Il y a un bloc tiers-mondiste... »**

C'était, naturellement : « Il n'y a pas de bloc tiers-mondiste » qu'il fallait lire.

● **A propos des traductions récentes de Bernard Malamud, signalées dans notre article sur les Etats-Unis (« Voyages en littératures étrangères », « le Monde » du 31 juillet), précisons que « la Vie multiple de *William D...* » et *« l'Homme dans le tiroir » ont été publiés par Flammarion*.**

la vie littéraire

Séductions et cruautés de la montagne

Dans Mon bonheur sur les cimes, Mireille Marks raconte, avec humour et avec une immense bonne humeur, sa carrière d'alpiniste. Tous les amis de l'Oisans referont avec elle de belles courses et revivront leurs propres sensations.

Belle indifférente, la montagne tue et blesse hiver-été nombre de ses fervents entraînés ou non, mais proportionnellement elle fait moins de victimes que la route.

Anges gardiens des hauts lieux, les sauveteurs du peloton de gendarmerie de haute montagne assument des missions difficiles, parfois méconnues, rarement récompensées. *Le livre de Marc Testut et Emmanuel Schmutz, la Montagne écorchée*, préfacé par Gaston Rébuffat, leur rend justice. Ce plaidoyer, précis, sans être trop technique, est plein de chaleur. Il mérite d'être lu par les adeptes de la montagne. Ils mesureront à leur juste prix les prodiges de dévouement et d'astuces qui les sauveront peut-être un jour.

★ *Mon bonheur sur les cimes*, de Mireille Marks, Denoël, 336 pages. Environ 69 F.
★ *La Montagne écorchée*, de Marc Testut et Emmanuel Schmutz. Denoël, 192 pages. Environ 85 F.

George Sand à Cerisy

Un colloque George Sand a eu lieu au Centre culturel de Cerisy-la-Salle, sous la direction dynamique et compétente de Simone Vierne. On y a retrouvé Georges Lubin, qui depuis des années publie l'admirable correspondance de Sand (chez Garnier), et des « sandiens » venus du monde entier, en particulier des Etats-Unis. Toutes les communications et les discussions très actives qui les ont suivies portaient sur l'œuvre avant tout (et non plus sur la biographie trop complaisamment explorée par les générations précédentes). Un seul regret : comment n'existe-t-il pas un éditeur français pour entreprendre une édition des œuvres complètes de notre grande romancière, alors que tant de chercheurs lui consacrent des thèses et des études approfondies, et qu'un large public s'intéresse de plus en plus à l'auteur de *Consuelo* et des *Maîtres sonneurs* ? — B. D.

La fascination des Indes

Les Indes toujours recommencées, de Romain Rolland à Olivier Germain-Thomas en passant par les traductions gidiennes de Tagore, c'est décidément un bien vieux rêve, une éternelle recherche pour Occidentaux en rupture de rationalisme, en quête aussi d'une *métaphysique transfigurée par l'exotisme. A Madras, Olivier Germain-Thomas trouve le télégramme d'un de ses amis parisien : « Reviens ! L'Inde est ici. »* Il répond, ayant appris bien des choses : « *Illusion. L'Inde n'est nulle part.* »

Mais le chemin au bout de cette illusion valait le déplacement. D'abord parce que O. Germain-Thomas sait voyager comme personne ne le fait plus aujourd'hui. Il prend le train, passe par Venise et Athènes, traverse l'Iran et l'Afghanistan, fait un crochet par Tokyo en l'honneur d'une exposition consacrée à Malraux, cherche en vain le maître avec qui il va pouvoir consommer la réconciliation de l'Occident avec l'Orient. Or il n'y a plus, au fond, ni Occident ni Orient, mais deux civilisations fuyant l'une en l'autre leur propre image.

Il ressort de tout cela que les Européens ont, de la *Gita* et des textes védiques, une connaissance que, en proportion, les Indiens n'ont plus. Qu'est-ce qui reste véritablement des textes sacrés, dans une civilisation sous-développée, anglicisée par la colonisation, et où la transmission ne s'opère plus que dans des cercles de plus en plus réduits, et passablement sclérosés ? Ce qu'on découvre en Inde, c'est moins la sagesse que la misère, et leur rapport bouleversé par la mondialisation du mode de vie occidental, de ses images, des fantasmes qu'il substitue au rêve le plus secret de l'ancien monde.

« Les esprits limités, écrit l'auteur au terme de sa quête, *aiment caresser l'idée de bâtir un nouveau monde. Il n'y a pas de monde nouveau, projection infantile, dans l'histoire du développement d'un individu. Il n'y a pas non plus d'homme nouveau. Il n'y a qu'un monde, qui se transforme goutte à goutte avec la lenteur du temps historique, et, dans ce monde, un homme qui a une tête de mâle dès qu'il a passé vingt ans. »* Heureusement, restent la vie et les rencontres. *L'Orient* n'est ici qu'un prétexte involontaire, en fin de compte. Le voyageur s'amuse ; il exploite son existence.

O. Germain-Thomas a raison de raconter ses aventures avec les moustiques, avec les petites Anglaises, avec la mystérieuse Chhaya, sa rencontre avec le Swami, puis avec la Mère, puis avec lui-même. Car ce qui emporte la lecture de ce livre, c'est sa vie et, je dirai, sa joie de vivre — note des plus inhabituelles au temps pseudo-romantique où nous sommes, *et où chacun assomme son prochain avec son « vécu »... qu'il n'a pas vécu.* Voilà un livre écrit sur le ton de la conversation et qui en a la richesse. — *P. S. R.*

★ *La Tentation des Indes*, d'Olivier Germain-Thomas. Plon.



voyages en littératures étrangères

Nous avons voyagé, ces dernières semaines, dans les littératures étrangères : avec Anthony Burgess dans le roman britannique, Hans Mayer dans les deux Allemagnes, Alicia Dujovne Ortiz dans le foisonnement de l'Amérique latine, Josep Ramoneda en Espagne, Morris Dickstein aux Etats-Unis, Hajime Shinoda au Japon, et Alfredo Giuliani en Italie (1). Aujourd'hui, nous sommes en U.R.S.S. avec Vladimir Lachkine et Efim Etkind.

(1) « Le Monde » des 3, 10, 17, 24, 31 juillet et des 7 et 14 août.

U.R.S.S. : retour aux contes satiriques

DEPUIS plus d'une décennie, le « roman paysan » dominait les lettres soviétiques, avec des écrivains tels que Vassili Belov, Fedor Abramov, Victor Astafiev, Valentin Raspoutine, d'autres encore. Comme si la littérature s'inclinait devant les sacrifices et les souffrances de la paysannerie pendant et après la guerre, sans parler de périodes plus anciennes... Les romanciers voulaient, non seulement décrire fidèlement la campagne russe en voie de disparition, peindre ses malheurs et glorifier ses vertus, mais aussi lui dire, en quelque sorte, adieu.

Ainsi, dans la dernière partie de la chronique paysanne de Fedor Abramov, *la Maison*, le faîte de bois sculpté qui décorait les toits des isbas du Nord se détache et tue l'héroïne ; dans *l'Adieu à l'île*, de Valentin Raspoutine (1), le vieux village est englouti sous le lac artificiel d'un barrage... Tout cela était vrai, fort et poétique, mais on sentait que le thème s'épuisait.

Pendant un certain temps, la littérature a fait du surplace, comme pour reprendre son souffle, répétant ce qui avait été commencé dans les années 60 par la revue *Novy Mir* que dirigeait alors Alexandre Tvardovski. La récolte artistique des années 70 ne fut pas très abondante. Celle des années 80 annonce déjà de nouveaux thèmes, un nouveau style. Le dernier roman de Tchingiz Aïtmatov, *Et le jour dura plus d'un siècle*, dont on a beaucoup parlé cette année dans les milieux littéraires à Moscou, est le meilleur, mais il n'est pas arrivé seul : on sent un peu partout un comportement plus libre et plus ouvert à l'égard des deux unités fondamentales, le temps et l'espace, et une propension à donner libre cours à l'imagination et à la féerie du conte.

L'une des premières tentatives de ce genre fut le roman de Vladimir Orlov, *l'Artiste Danilov*, où un modeste musicien d'orchestre, après avoir découvert qu'il est une créature du Diable, peut se transporter dans d'autres « sphères », en faisant tourner un bracelet magique à son poignet. Il est amusant de le voir planer au-dessus de la tour d'Ostankino, le relais de télévision de Moscou. Mais ce long roman a plutôt déçu.

Lotus, d'Anatoli Kim (paru dans *Amitié des peuples*, n° 11, 1980), a beaucoup plus de force et d'originalité. Kim est coréen. Il écrit en russe. Sa nouvelle est la confession d'un homme qui se sent coupable à l'égard de ses proches et qui se cherche avec sincérité. Le héros est un peintre qui, venu dire adieu à sa mère mourante, pose dans sa main ridée une orange ouverte, dont les tranches sont pareilles à une fleur de lotus. La tristesse d'un dessein non réalisé surgit, en quelque sorte, dans cette image. Devant la mort, l'homme s'afflige de ne pas s'être assez préoccupé de son âme.

Le jeune écrivain russe Vladimir Kroupine écrit d'une façon tout à fait différente. L'ironie de sa prose est aux antipodes de la poésie orientale et du charme mélodieux de *Lotus*. Mais, dans *l'Eau vive* (*Novy Mir*, n° 8, 1980), il aborde le même sujet : à soixante ans, le moujik Alexandre Kirpilov, un palefrenier ivrogne, originaire de Viatka, cesse brusquement de boire. Cet événement, insignifiant à première vue, a des conséquences importantes. Non seulement l'unité d'échange plus fiable que l'argent — le demi-litre de vodka que l'on donne traditionnellement contre tout service — n'a plus cours, mais, en plus, le héros de Kroupine, comme s'il revenait à lui, s'interroge pour la première fois sur le sens de la vie.

Il ne s'agit pas, pour l'auteur, de faire du moralisme sur la nocivité de la vodka, mais de prouver que la disparition de cet alcool est une utopie... Kroupine invente un dangereux produit qui se substitue à « l'eau vive » : la pensée, qui porte en elle son propre pouvoir enivrant. Le voisin de Kirpilov découvre dans sa cave une miraculeuse source qui déshabitue de la vodka ; bientôt, tout le village cesse de boire et s'apprête à répandre la bonne parole sur le dégrisement du peuple dans tout le pays, puis sur toute la Terre. Tout le charme de cette « utopie russe » réside dans le fait qu'elle s'inscrit sur un fond de vie quotidienne très naturaliste, dans une bourgade moderne où tout est véridique.

Aïtmatov et Mankurt

Cette volonté de peindre la réalité grâce à la poésie et à la satire atteint son achèvement dans le livre d'Aïtmatov : *Et le jour dura plus d'un siècle*. Kirghiz (2), l'auteur écrit en russe sur les Kazakhs. D'hier, d'aujourd'hui de demain. Ediguei, le héros de son roman, est cheminot, responsable d'un petit aiguillage dans le désert du Kazakhstan.

Les étendues infinies et les déserts de l'Asie centrale sont merveilleusement décrits. Un étrange cortège funéraire chemine vers l'antique cimetière d'Ana-Beït. Ediguei monte un chameau noir ; derrière lui, un tracteur transporte les parents du défunt ; plus loin vient une excavatrice destinée à creuser la tombe, et enfin le chien roux Jolbars, qui ferme la procession.

Tout près, à la ville, un grand savant travaille sur les manipulations génétiques en vue de fabriquer un homme-robot dépourvu de mémoire. Jadis, en Orient, on privait l'homme de mémoire en lui entourant la tête avec une bande en peau de mouton ; en séchant, ce bandeau serrait le front comme un étau et rendait l'homme obéissant, ingrat, capable de tuer père et mère. A cet être voué à la soumission, Aïtmatov a donné le nom de Mankurt. « *Ah ! malheureux Mankurt !* », entendis-je récemment dans le métro : un jeune homme injuriait son amie en transformant en nom commun le mot inventé par le romancier...

Mankurt, c'est celui qui ne peut pas ou ne veut pas penser, qui ne ressent pas la douleur de ses semblables, qui n'admet pas de valeurs spirituelles différentes. Les Mankurt, ce sont ces gens venus arrêter un professeur après délation ; Mankurt, c'est le lieutenant de garde qui ne laisse pas entrer Ediguei et sa caravane funèbre dans le cimetière ancestral ; le cerceau de Mankurt, c'est cette ceinture cosmique de satellites avec laquelle les grandes puissances se préparent à défendre leur système social.

La pensée d'Aïtmatov est ambivalente. Il a un grand respect pour la terre et la foi de ses ancêtres, pour le pays natal et les traditions, mais il garde en même temps l'esprit ouvert, il a confiance en la nouveauté. La conscience nationale mesquine n'est pas le propre de cet auteur qui pense à l'échelle de la planète.

Vue par Aïtmatov, la Terre ne nous apparaît pas « *plus grande qu'une roue d'automobile* ». Mais justement, si l'humanité survit à tous les dangers qui la menacent, n'est-ce pas ainsi que notre monde apparaîtra aux générations du vingt et unième siècle ou du vingt-deuxième siècle ? Il est important que la littérature soviétique s'adresse aux hommes non seulement avec inquiétude, mais aussi avec foi dans le caractère intarissable des forces du bien.

VLADIMIR LACHKINE.

Né en 1933. Critique. A enseigné la littérature russe à l'université de Moscou. Devient membre de la rédaction de Novy Mir, *en 1962. Actuellement lecteur à la revue* Littérature étrangère. *Vit à Moscou. (Les Editions Albin Michel ont publié en 1977 une* Réponse à Soljenitsyne *où Lakchine prenait la défense de son ami Tvardovski.)*

(1) Paru chez Robert Laffont, Coll. « Pavillons ». Voir *le Monde* du 29 mars 1979.

(2) Plusieurs livres d'Aïtmatov ont paru en français, notamment : *Djamilia, le Premier Maître, Il fut un blanc navire* (E.F.R.).

La semaine prochaine

LA YOUGOSLAVIE
par BRANKO POPOVIC

Souleïmenov, l'asiate

OLJAS SOULEIMENOV, natif d'Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, est, à quarante-cinq ans, le poète le plus *remuant de l'Union soviétique*. Il faut entendre par-là qu'il se comporte en homme qui s'arroge le droit de tout remettre en cause, *aussi bien les rapports du communisme avec le Coran que la structure sociale ou la constitution même du langage poétique. Il y a en lui, de son propre* aveu, trois hommes, ce qui explique ses *revirements*, ses croisades, ses explosions.

Il est linguiste, donc critique à l'égard de sa langue ; il écrit en russe, pour traduire son universalité, et ne peut que constater à quel point l'outil de son *art est ou trop sage ou parcouru* de lieux communs.

Par ailleurs, Oljas Souleïmenov est géologue de métier : il a des réflexions de spécialiste, qui compte par strates et par millions d'années : la vie lui apparaît comme un phénomène que le réalisme socialiste ne suffit pas à contenir. Il prend la planète à témoin de ses émois, se comporte tour à tour en grand sceptique et en être capable de s'interroger sur la plupart des problèmes modernes, quelle *que soit leur nature*. Il nous est proche par une sorte d'hébétude *naïve et corrosive en même* temps.

La grande originalité d'Oljas Souleïmenov est dans l'alliance *qu'il veut réaliser entre l'Asie* mythique et l'Europe d'aujourd'hui. *Il peut parler des troupeaux* de yaks, de la toundra, *de Gengis Khan, mais également*, presque dans le même souffle, citer *Marx, Lénine, Sartre, ou* vanter les vertus explosives du jazz. Asiate convaincu, géologue qui pense en termes d'éternité, poète qui n'oublie pas l'au-delà, Oljas Souleïmenov traverse le lyrisme contemporain à bride abattue.

ALAIN BOSQUET.

★ *TRANSFORMATION DU FEU*, d'Oljas Souleïmenov. Gallimard, 138 pages. *Ce beau poète méritait une traduction moins prosaïque que celle de Léon Robel. Seuls quelques poèmes lapidaires sont bien rendus. Environ 49 F.*

L'esprit de Sakharov

« COMBIEN *y a-t-il de littératures russes ? Une ou deux ?* », demandait-on dans les années 20. « *Une seule, bien sûr,* répondaient les critiques soviétiques, *la nôtre. Tout ce qui est publié en Occident est hostile au peuple soviétique et appartient aux poubelles de l'histoire.* » « *Une seule*, rétorquaient les émigrés, *la nôtre. Tout ce qui est publié en Russie n'a aucune valeur et appartient à la barbarie bolchevique.* »

Pendant longtemps, ces points de vue se sont imposés. Les noms des plus célèbres écrivains étaient interdits en U.R.S.S. ; les universitaires n'avaient même pas le droit d'y mentionner Ivan Bounine, prix Nobel 1933, ou Marina Tsvétaïeva, l'un des plus brillants poètes de la langue russe, ou encore Alexeï Remizov, le « sorcier des mots » d'avant la révolution. Quant aux émigrés de France, ils ne voulaient pas entendre parler non plus de Tsvétaïeva, qui avait osé admirer Maïakovski et Pasternak et qui pensait que la poésie soviétique pour enfants était la meilleure du monde.

Il n'est plus possible aujourd'hui d'ériger un tel mur. Il n'y a pas plus deux Russie en politique qu'en littérature. Hier encore des hommes comme Vassili Axionov, Anatoli Gladiline, Friedrich Gorenstein, Vladimir Voïnovitch étaient des romanciers soviétiques. Aujourd'hui, ils vivent en Occident, aux Etats-Unis, à Berlin, à Paris, à Munich. C'est toute la génération des écrivains soviétiques quinquagénaires qui, avec eux, a quitté la Russie.

Ils sont nés au début des années 30, après la révolution ; ils étaient enfants pendant la guerre et n'ont jamais nourri les illusions de leurs pères.

Tous ces hommes ont quitté la dictature communiste en connaissance de cause, las d'avoir attendu, en vain, un nouveau dégel après celui de 1962-1963, qui avait permis la publication des premières œuvres de Soljenitsyne.

Depuis Brejnev, comme l'a écrit Georgi Vladimov à l'Union des écrivains, « *les gris ont joué et ont gagné* ». Vladimov est resté à Moscou après son défi aux autorités. Mais quelle différence y a-t-il entre sa prose et celle d'un Voïnovitch ? Vladimir Kornilov, qui vit toujours en U.R.S.S., lui aussi traite dans son dernier roman, *Maçon, maçon...* (Editions Possev, 1980) de l'émigration des intellectuels juifs, qui se sont toujours considérés comme appartenant à la culture russe. Sans religion, ils ne sont pas sionistes, ne parlent que le russe et vénèrent Pouchkine autant que Blok. Pourquoi devraient-ils renoncer à leur patrie et partir pour Israël ? Pourquoi accepteraient-ils l'argument du sang, qui est purement raciste ?

D'autres œuvres abordent ce problème, mais d'un autre point de vue. Ainsi le gros roman de Felix Svetov, *Ouvrez-moi les portes*. Mais pour Svetov, qui n'a pas non plus quitté Moscou, une solution existe : que les juifs se convertissent à l'orthodoxie et se fassent baptiser. Comment, autrement, pourraient-ils prétendre participer à la vie des Russes ?

Cette idée simpliste est largement diffusée par des auteurs proches de la nouvelle slavophilie et par des revues qui paraissent à l'étranger, comme *la Renaissance russe* et *Vetché* ; les deux revues sont dirigées par Evguéni Vaguine, qui est sorti d'U.R.S.S. il y a trois ans grâce à un visa israélien bien qu'il défense l'orthodoxie, la monarchie autoritaire et le nationalisme... A ces thèmes s'ajoute le mépris pour l'intelligentsia accusée d'avoir rejeté Dieu et l'Eglise.

Les moyens financiers de l'émigration démocrate sont beaucoup plus limités. Ce n'est que depuis deux ans qu'elle possède une petite revue à Paris, *Syntaxis*, éditée par les Siniavski. Elle se bat en particulier contre un adversaire implacable, *Continent*, dirigé par Vladimir Maximov (1). Ce dernier joue la carte de l'anticommunisme le plus échevelé (dans sa *Saga des rhinocéros*, il présente Willy Brandt et Henrich Böll comme les bourreaux du genre humain) et prône l'autoritarisme théocratique. C'est Soljenitsyne, le maître à penser de Maximov, qui affirmait que la Russie a bien droit, comme Israël, à « *une religion qui exerce son pouvoir non seulement sur les âmes, mais aussi sur l'Etat* ».

Depuis peu, les éditions Syntaxis publient la revue *Poïski* rédigée par des contestataires résidant à Moscou. Ce courant démocrate, qui n'a certes pas les moyens de l'hebdomadaire monarchiste et religieux *la Pensée russe* — édité à Paris — a été renforcé par l'arrivée d'écrivains comme Lev Kopelev, l'auteur d'une autobiographie qui a obtenu un grand succès en Allemagne, mais dont le premier tome a été mal diffusé en France (*A conserver pour l'éternité*, Stock, 1976).

Deux anciens collaborateurs de l'éphémère almanach *Métropole* (2), émigrés récemment, viennent de publier de nouveaux ouvrages : Vassili Axionov (*la Brûlure*) et Iouz Olezskowski (*le Unis*. Ce dernier roman est particulièrement remarquable ; il s'agit du monologue d'un juge d'instruction du K.G.B. qui raconte à un prévenu les interrogatoires qu'il a menés et l'histoire de ses victimes... La finesse psychologique et l'humour noir s'ajoutent à l'intérêt politique de ce livre. Autre auteur de la même génération : Zinovi Zinik, dont le dernier roman, *Une personne déplacée* (3), prouve une nouvelle fois que la réalité soviétique dépasse le fantastique. C'est ce qu'a très bien compris le philosophe Alexandre Zinoviev, qui poursuit ses publications à l'Age d'homme. Mais peut-on comprendre en Occident ce qu'il tente d'expliquer dans *l'Antichambre du paradis* : que la vie quotidienne en U.R.S.S. est un mélange de liberté intérieure et d'esclavage, de solitude farouche et de chaleur amicale, de pessimisme profond et de légèreté joyeuse ?...

Le meilleur des livres parus ces derniers mois reste sans doute le grand roman de Vassili Grossman, *la Vie et le Destin* (l'Age d'homme, en russe), dont le manuscrit avait été saisi par le K.G.B. il y a vingt ans à Moscou et qui, par miracle, nous est parvenu sur microfilm. Grossman n'épargne rien au lecteur : il nous fait traverser les camps staliniens et hitlériens, les champs de bataille et l'arrière, les séances de torture, les réunions du parti et des conseils scientifiques ; partout, l'homme y est écrasé, bafoué, brisé, mais il sauve sa dignité grâce à sa force morale. C'est grâce à Grossman que l'on comprend comment la Russie soviétique peut produire des Sakharov.

EFIM ETKIND.

Ancien professeur de littérature française et de linguistique à l'université de Leningrad. Expulsé d'U.R.S.S. en 1974. Professeur de littérature à l'université de Paris-X Nanterre. A publié Dissident malgré lui *(Albin Michel). Vit à Paris.*

(1) Voir l'interview d'André Siniavski : « *Je sens une intolérance très profonde dans l'émigration russe* » (*le Monde* du 7 juillet 1979).

(2) Voir *le Monde* du 30 mai 1980.

(3) Albin Michel, voir *le Monde* du 13 février 1981.

Quelques traductions

Mikhail Antcharov : *la Forêt de buis* (Acropole).

Victor Astafiev : *le Tsar-poisson* (Julliard).

Varlaam Chalamov : *Kolyma*. L'œuvre complète comportera trois tomes (François Maspero).

Iouri Dombrovski : *la Faculté de l'inutile* (Albin Michel). Lire aussi : *le Conservateur des antiquités*. Réimpression (Julliard).

Alexandre Dimov : *les Hommes doubles* (Lattès).

Ilya Ehrenbourg : *Lazik le tumultueux* (Lattès).

Serge Iourienen : *le Franc-Tireur* (Acropole).

Edward Limonov : *Le poète russe aime les grands nègres* (Ramsay).

David Markisch : *Il était une fois en Asie soviétique* (Mercure de France).

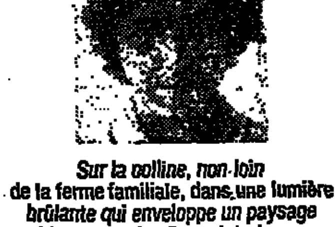
Oskar Rabine : *le Peintre et les Bulldozers* (Laffont).

Siniavski-Tertz : *André la Poisse* (Albin Michel), et chez le même éditeur, un recueil d'articles de la revue *Syntaxis*.

Lydia Tchoukovskaïa : *Entretiens avec Anna Akhmatova* (Albin Michel).

Vladimir Voïnovitch : *le Prétendant au trône ou les Nouvelles Aventures du soldat Tchonkine* (Le Seuil).





Le Monde

culture

CINÉMA

Le C. N. C. et la cinémathèque de Toulouse

De nouveaux rapports

Après des pourparlers engagés depuis plusieurs mois, Pierre Viot, directeur général du Centre national de la cinématographie, et Raymond Borde, conservateur et président de la Cinémathèque de Toulouse, ont signé, la semaine dernière, une convention redéfinissant et développant les liens entre les deux organismes. Cette convention, conclue pour une durée de trois ans et renouvelable par tacite reconduction, annule celle du 8 novembre 1971, relative aux conditions de dépôt des films à Bois-d'Arcy, et celle du 22 avril 1974, fixant une collaboration permanente avec le service des Archives du film.

En eit, le C.N.C. (Archives du film) reconnaît la Cinémathèque de Toulouse comme centre de recherches du cinéma, et plus particulièrement du cinéma français, ce qui lui donne un caractère spécifique. Il va se trouver uni à elle par un échange permanent sur l'état des fonds respectifs (films, affiches, archives diverses), et des méthodes documentaires, par l'ouverture aux chercheurs et aux historiens, par des concertations sur l'organisation de manifestations culturelles (expositions, publications), et par les modalités particulières des dépôts et travaux de restauration des films rassemblés à Toulouse, importante collection de trois mille six cents longs métrages et six mille courts métrages, dont la conservation se trouve ainsi garantie.

Intervention et aide accrue de l'État

Créée, à la fin des années 50 par Raymond Borde, la Cinémathèque de Toulouse a été constituée, en 1964, en association régie par la loi de 1901. Elle a adhéré à la Fédération internationale des archives du film (FIAF), à laquelle se sont affiliés, par la suite, le service des Archives du film de Bois-d'Arcy, la Cinémathèque universitaire et le comité de fondation du Musée du cinéma de Lyon. La Cinémathèque française n'appartient pas à la FIAF, Henri Langlois l'ayant quittée en 1960. Au cours de son congrès annuel à Rapallo, en mai dernier, la Fédération a renouvelé, en assemblée générale, (soixante cinémathèques internationales y ayant des délégués) son bureau exécutif. Raymond Borde en est vice-président, avec David Francis (National Film Archive de Londres) et Eileen Bowser (Musée d'art moderne de New-York).

La clause essentielle de la nouvelle convention est la mise à la disposition de la Cinémathèque de Toulouse, par le C.N.C., d'un directeur, agent permanent à plein temps, choisi par Raymond Borde. Le C.N.C. va accorder une subvention spéciale pour la rétribution de cet agent. La Cinémathèque de Toulouse, avec les subventions du C.N.C., de la ville, du conseil général de la Haute-Garonne et du conseil régional de Midi-Pyrénées a pu, jusqu'ici, assurer des achats de films et sa gestion. Mais elle n'avait pas les moyens de payer — à part une secrétaire à mi-temps et un projectionniste — les services des collaborateurs indispensables à son fonctionnement. Raymond Borde et ceux qui lui apportaient leur concours étaient, tous, bénévoles. Si cette situation a créé, à Toulouse, une véritable « famille » de cinéphiles, elle laissait, pour l'avenir de l'association et la sauvegarde de son fonds, une incertitude préoccupante que lèvent, en grande partie, l'intervention et l'aide accrue de l'État. Le directeur agent permanent pris en charge par le C.N.C. est Pierre Cadars (trente-sept ans), professeur certifié d'histoire et de géographie (septième échelon) à Toulouse qui va être détaché de l'éducation nationale.

Conservateur adjoint (bénévole) de la Cinémathèque de Toulouse depuis une quinzaine d'années, Pierre Cadars était aussi conseiller technique pour les affaires culturelles au cabinet d'Alain Savary, président du conseil régional. Sa culture cinématographique, sa parfaite connaissance des problèmes de la cinémathèque le désignent donc comme successeur futur de Raymond Borde et intermédiaire privilégié entre le C.N.C. et l'association toulousaine. La Cinémathèque de Toulouse se trouve maintenant placée sur le même plan officiel — tout en gardant son indépendance — que le service des Archives du film de Bois-d'Arcy et la Cinémathèque française. Son patrimoine n'a cessé d'augmenter, alors que les moyens en personnel restaient, à peu près, ceux des origines. On peut voir dans la décision du C.N.C un pas en avant vers cette « Cinémathèque nationale » réclamée, en 1975, dans un appel lancé par les différentes revues de cinéma, et qui pourrait regrouper les diverses institutions existant en France pour la réunion, la conservation, l'utilisation de films et de documents cinématographiques.

L'an dernier, après l'incident catastrophique du dépôt du Pontel (Yvelines), les pouvoirs publics avaient pris des dispositions exceptionnelles, afin d'assurer le stockage des films de la Cinémathèque française. Le contentieux de l' « affaire Langlois » s'est trouvé, ainsi, réglé.

Aujourd'hui, une voie est ouverte pour l'harmonisation des rapports entre tous les organismes détenteurs du patrimoine cinématographique. Le temps des mythes, des querelles de prestige et du culte de la personnalité est passé, même s'il n'y a rien à renier pour autant. Des informations encore officieuses font état de la nomination probable d'André Delocque-Fourcaud (actuellement rapporteur de la mission de réflexion sur le cinéma décidée par Jack Lang, ministre de la culture, et placée sous la responsabilité de Jean-Denis Bredin (c. le Monde daté 10 juillet et 5 août) comme directeur du conseil d'administration de la Cinémathèque française.

JACQUES SICLIER.

■ Le cinquième Festival des films du monde s'ouvre ce jeudi 20 août à Montréal. Sur cent vingt-huit films, qui seront présentés en dix jours, cent proviendront d'une trentaine de pays étrangers. La plupart des films sélectionnés seront projetés en première mondiale ou nord-américaine. Le réalisateur ouest-allemand Rainer Werner Fassbinder présentera en personne son dernier film « Lili Marleen » (hors concours), tandis que des hommages seront rendus aux cinéastes américains Elia Kazan et Robert Wise. D'autre part, un colloque international sera consacré en marge du Festival aux « échanges commerciaux en films et produits télévisés entre l'Amérique du Nord et l'Europe ».

■ RECTIFICATIF. — Dans le supplément hebdomadaire le Monde des arts et spectacles daté jeudi 20 août, nous avons publié par erreur les programmes de la cinémathèque prévus pour la semaine du 26 août au 1er septembre et non pas ceux qui correspondent à la semaine en cours. Les programmes adéquats seront communiqués comme à l'accoutumée au jour le jour.

FESTIVALS

Youri Egorov, nouveau Lipatti ?

(Suite de la première page.)

Le long du chemin qui descend à la Durance, face au Lubéron, le parc est encadré par deux allées de platanes millénaires, trois cent soixante-cinq platanes, un pour chaque jour de l'année. Une forêt d'arbres immenses remonte en pente douce vers le château de Florans qui la surplombe. Sous la ramure, un lacis de chemins relie des terrasses qui forment comme des théâtres ou des chapelles de verdure.

Partout chantent des fontaines dans le roc et des canaux qui irriguent ce bois mystérieux, un peu négligé sans doute et dont la belle ordonnance paraît quelquefois floue, la nature ayant repris ses droits.

Une clairière entoure la vaste pièce d'eau circulaire sur laquelle ont été construits un podium et un petit théâtre pour le piano. Sous les feux des projecteurs, dansent les derniers moustiques qui ont échappé aux pulvérisations des pompiers cet après-midi, mais, pas plus que les émissaires d'une certaine ambassade qui ont rôdé dans ces parages tout à l'heure, ils ne semblent gêner le pianiste russe de vingt-sept ans, fixé en Hollande depuis 1978, qui fait en ce soir du 15 août ses débuts en France : Youri Egorov.

Les raffinements qui naissent du cœur

Taille moyenne, un visage fin et bien dessiné, un regard calme où brille parfois une lueur de malice ; aucun signe extérieur cependant ne signale l'« artiste » ; tout en lui est intérieur. Sous ses doigts s'élabore le paysage ému de la *Sonate n° 20* d'un Haydn préromantique ; et dès l'andante, l'accent mélancolique de ces notes qui se poursuivent d'une main à l'autre révèle un profond poète qui a la délicatesse d'impression, la sublimation du toucher d'un Lipatti.

Dans le *Carnaval* de Schumann, si souvent rabâché par des pianistes stéréotypés, voici que rejaillissent cette fantaisie et cette raison, l'élégance et l'enjouement, l'enchantement et la poésie : Egorov, dans sa veste blanche de Pierrot, est le frère de tous ces masques charmants derrière lesquels se cache Schumann. Comme lui, il se moque parfois de certains avec une ironie acérée et légère, que vient guérir une réplique émue ; il décèle les plus subtiles nuances du sentiment, les voix intérieures, il confesse les plus tendres aveux avec des raffinements inouïs de couleur et de phrasé qui naissent du cœur.

Un pianiste transparent : c'est en cela qu'il évoque le grand Dinu Lipatti, et l'on dirait, si l'on ne craignait de blasphémer, avec un don d'évocation peut-être plus profond encore. Dans les *Etudes*, opus 10, de Chopin, on en oubliait la virtuosité fabuleuse, tant elle est éloignée du clinquant et de l'opacité ronflante pour n'être que poésie. Mais la fantastique *Etude en ut dièse mineur* n'avait rien à envier à Horowitz et à Cortot. Sans doute la maturité de ce dernier lui manque-t-elle encore pour investir pleinement l'*Etude en ut majeur* d'une grandeur seigneuriale, ou donner, comme Richter, un contenu épique bouleversant à l'*Etude révolutionnaire*, mais rien des fulgurations lyriques de Chopin ne lui échappait ni, surtout, les admirables visions épanouies dans les nocturnes des *Etudes en mi et en mi bémol*.

En bis, *Des pas sur la neige*, de Debussy, suggérait un roman mystérieux derrière ces sonorités magiques, ce phrasé anxieux, tandis que *Reflets dans l'eau* évitait d'instinct les pièges d'un miroitement trop flatteur. Transparence toujours au mystère essentiel.

D'autres pianistes ont donné son éclat à ce premier Festival : Eschenbach et Frantz, Kocsis, Badura-Skoda, Perlemuter, Martha Argerich avec le violoncelliste Mischa Maisky. On attend encore Stephen Bishop le samedi 22, Katia et Marielle Labèque le 25 et K. Zimerman le 27 août. Toute une soirée de six heures a permis de faire connaissance avec cinq jeunes artistes français. Enfin, trois jours ont été consacrés au souvenir de Cortot, Yves Nat, Marguerite Long et Samson François, grâce à des enregistrements et à des films diffusés dans le parc par les matériels japonais de la marque Sony, qui a largement subventionné et rendu possible ce Festival. Notons que le piano aussi était japonais, un merveilleux Yamaha, trop clair peut-être pour Schumann et Chopin, mais idéal dans Haydn et Debussy.

On rêve d'autres soirées exceptionnelles, dans ces lieux, où l'on se promènerait d'une *Sérénade* de Mozart aux *Jeux d'eau à la villa d'Este* de Liszt, des *Sentiers broussailleux* de Janacek à *la Terrasse des audiences du clair de lune* de Debussy. Déjà, en écoutant Egorov, nous ressentions, comme à Chiraz dans les jardins de Hafiz, l'accord unique de la nuit chaude, de la musique et de la poésie.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le MIDEM, Marché international du disque et de l'édition musicale, tiendra sa seizième édition au Palais des festivals à Cannes, du 22 au 27 janvier 1982. En 1981, 1 176 sociétés de cinquante-trois pays, dont deux cents des Etats-Unis, étaient représentées à ce rendez-vous professionnel.

■ Le troisième DISCOM, Salon international de la discothèque aura lieu à Paris au Parc des Expositions de la porte de Versailles, du 26 au 29 octobre, et s'adressera cette année non seulement aux responsables de discothèques, mais aussi de tous les lieux d'animation et de loisirs utilisant des techniques dans le domaine du son et de la lumière. Salon essentiellement réservé aux professionnels, le DISCOM prévoit l'accueil de douze mille visiteurs.

JAZZ

A LA CHAPELLE DES LOMBARDS

Des éclats de liberté

Au début, à froid, et si l'on n'est pas prévenu, on dirait d'un quintette des années 50, avec sa rythmique bien carrée, ses thèmes simples à exposer si possible au cordeau, la succession polie de ses improvisations, et cet esprit des premiers disques Blue Note, *dont nous sommes à peine remis. Mais bientôt, le climat de certaines compositions — celles de Bobby Few, par exemple, ou encore le* Black Dream, *d'Arthur Jones — met la puce à l'oreille. Et l'on comprend alors mieux l'indécision des attaques, et certain côté approximatif des unissons. Malgré la mode, ces gens-là ne sont décidément pas faits pour ce genre de retour au bop. Ils savent le jouer, si l'on veut, mais ce n'est pas leur affaire. Et ce qui se met, au contraire, à surgir, quand Ted Daniel abandonne la froide sagesse de sa trompette pour les éclats solaires du bugle, c'est un tout autre monde de déraison. Un monde qui s'installe un peu mieux que sur de simples souvenirs, et sonne beaucoup plus fort. Trompettiste moderne qui, au retour du Vietnam, a rencontré les hommes noirs de la révolution des formes (Sonny Sharrok ou Archie Shepp, Sam Rigers et Milford Graves), Ted Daniel a appris avec cette clique les règles intransmissibles, et pourtant très communicatives de la liberté. Et c'est cette façon de jouer, ou plutôt cette façon d'être, qui, au fil du concert, revient et s'insinue. D'autant que les deux natifs de Cleveland, Bobby Few et Artur Jones, ont suivi à peu près la même trajectoire. Alors, morceau après morceau, on redécouvre un Artur Jones aux sons d'alto si tendus qu'ils vous percent, et Bobby Few, avec ses chorus par accords et ses traits originaux à chaque tour de phrase, peut vous surprendre. Et là, quand ils se livrent ensemble à la nature libre de leur talent, ils trouvent une force que le retour au classicisme ne saurait leur donner*

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, 75011 Paris. 20 h. 30. Jusqu'au 22 août.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

LES DEUX FACULTÉS

Ils sont bien gentils à la télé. Ils ne veulent pas nous laisser bronzer idiots. Ils s'inquiètent de notre niveau intellectuel, et ils multiplient — on dirait qu'ils se sont donné le mot — les devoirs de vacances. Leçons d'histoire du cinéma, d'histoire tout court, d'architecture, de peinture, d'astronomie. Leçons souvent illustrées par des documents d'archives et des diapositives. Pas toujours. Pas assez.

Un lecteur qui voulait se perfectionner en matière de sceaux, nous a écrit sa déception : « Des sceaux, c'est à peine s'il en a vu passer quelques-uns derrière la tête en gros plan du journaliste de service. »

Il arrive même que certains sujets soient inscrits au programme de deux facultés. Pardon, de deux chaînes différentes. Les châteaux, par exemple. Il y a un cours, « les Châteaux de France », tous les jours, à 18 h. 20, sur TF 1, et un autre, « Un homme, un château », tous les mercredis, à 22 h. 45, sur A 2. Ça fait un peu beaucoup de châteaux, mais si on aime ça, si on ne déteste pas les visites guidées soit par une voix « off » enregistrée sur cassette, soit par un conservateur, d'ici la rentrée, à condition de ne pas tout mélanger, de ne pas confondre Chambord et Chenonceaux, on aura à peu près fait le tour de la question.

La série « Un homme, un château », il s'agit plutôt de « Une femme un château », est très inégale. Mercredi, l'évocation des amours d'Agnès Sorel et de Charles VII, à Loches, se voulait légère, mutine, enjouée, un sorbet à la fraise servi un soir d'été. En revanche, la semaine dernière, à Chambord, on s'envolait — il fallait attacher sa ceinture — vers des cimes obscures et absconses, de cuistrerie métaphysique. Je préfère, à tout prendre, l'évocation de Blois ou de La Malmaison — il y en a toute une ribambelle, — dont on a chargé, plus modestement, sur la première chaîne, Jean Favier. Il est formidable, meilleur qu'Alain Decaux. Il sait de quoi il parle, et il le fait avec un entrain et un plaisir totalement dénués de cabotinage. Et il est agréable à regarder, ce qui ne gâte rien. Un reproche cependant : pourquoi l'avoir enfoncé dans un fauteuil, au coin de l'écran-cheminée, au lieu de lui permettre, comme le font les Anglo-Saxons, de se balader dans le château en question, de s'effacer devant la caméra, ou de se planter devant, à son choix. Ce serait plus vivant, plus naturel et, aussi, plus sérieux. Là, on a l'impression de suivre par le trou de la serrure, à une conversation de salon, monopolisée par un invité particulièrement cultivé.

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 20 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Claudine en ménage.
D'après l'œuvre de Colette Willy ; réal. : Ed. Molinaro ; avec M.-H. Breillat, J. Desailly, L. Chardonnet...
Claudine, mariée, est initiée par Rezi, une belle Autrichienne émancipée, à d'autres façons d'aimer.

22 h 5 Une même source.
Réal. : G. de Caunes : la Guyane.
Les aspects culturels et touristiques d'un département français d'outre-mer.

22 h 35 Le jeune cinéma français de court métrage.
Réal. Jean Hennin.
Frédéric Compain, jeune cinéaste de vingt-six ans, propose un court métrage de quinze minutes : Du crime considéré comme un des beaux-arts.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Jeudi cinéma.
et à 23 h 40.

20 h 50 Cinéma : Padre padrone.
Film italien de P. et V. Taviani (1977), avec O. Antonutti, S. Marconi, M. Michelangeli, F. Forte, M. Cenna.
Analphabète à vingt ans parce que son père l'a obligé à garder les moutons dans la montagne, un jeune Sarde apprend à lire, écrire et communiquer pendant son service militaire. Il se révolte alors contre la puissance paternelle.
D'après l'histoire vraie de l'ancien berger Gavino Ledda, devenu écrivain et linguiste. L'itinéraire d'un homme échappant au servage de son enfance et découvrant la liberté par la culture. Une œuvre superbement lyrique.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : l'Amour en quatrième vitesse.
Film américain de G. Sidney (1964), avec E. Presley, Ann Margret, C. Danova, W. Demarest, N. Blair (Rediffusion).
Médiocre, insignifiant (où est passé le talent de George Sidney). Ce film n'est que prétexte à mettre en valeur Elvis Presley et ses chansons. Réservé à ses « fans ».

21 h 50 Journal.

22 h 10 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h, Fabuleuse mère océane.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : Dialogues avec Rembrandt.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (le statut de l'être humain).
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (Stockhausen).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale.

FRANCE-MUSIQUE

19 h, Concours de guitare : Premiers prix de Paris. Watanabe (Japon) (Frescobaldi, Villa-Lobos, Torroba, Dowland, Lauro).
19 h 30, Festival de Salzbourg 1981 : En direct de la Radio autrichienne. Orchestre philharmonique de Vienne, chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. James Levine, solistes I. Cotrubas, soprano, F. Araiza, ténor, J. van Dam, basse. Œuvre de Haydn, « les Saisons », oratorio.
21 h 45, Ouvert la nuit : Intermezzo (Fauré) ; Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de l'Utah (Varèse, Satie, Beethoven, Steingbel, Milhaud, Mahler, Tchaïkovski).

Vendredi 21 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
Le désordre et après...
La nouvelle vague des années 60 : Chabrol, Truffaut, Godard, Resnais.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidore ; Variétés ; année 1980, Black Beauty.
17 h 50 Génération 1 : Pas de chameau, mais un char à voile pour traverser le Sahara.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : Château de France : Vincennes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Sauver sa peau.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Trésor.
de J. Marceau, mise en scène J.-P. Bouvier, avec J.-P. Bouder, M. Game, M. Manesse.
Antoine Vokerd, compositeur de musique de films, [illegible] *hérite d'un million de dollars.*
22 h 25 Jardins, paradis de rêves.
Jardins anglais dans la nature.
Les jardins de Chiswick House conçus par William Kent.
22 h 55 Journal.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : *Faisons un rêve.*
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; 20 h. 30 : G. Dandin ; 22 h. : l'Amour médecin.
Comédie - Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de la famille.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie ; 23 h. : Racontez-moi votre enfance.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka ; 22 h. 15 : *All that love, ou les tarés du cinoche.*
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : le Clodo de Dieu. — Théâtre noir, Jean Bête à la foire ; 20 h. 30 : Marie la Douve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : *Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.*
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche - *Montparnasse* (548-92-97), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 21 h. 30 : le Fétichiste ; 22 h. 30 : la Tournée.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : *Nous on fait où on nous dit de faire.*
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1939 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : l'Avare.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : *Sept ans de bail... bye bye.*

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : J.-L. Tupin ; M. Clément (Vivaldi, Giuliani, Ibert).
Piazza Beaubourg, 21 h. : A. Kremski (Ravel, Debussy, Scriabine).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : G. Colliers London All Stars.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Ted Daniel Quintet ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : M. Slim, M. Denis
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Quiproquo.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Lorelei Rock.
New Morning (523-51-41), 21 h. : N. Simone.
Petit *Opportun* (236-01-36), 23 h. : M. Fosset - P. Carratini.

16e FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(633-61-77)

Faculté de droit Assas, 20 h. 30 : *C. Bonaldi, M. Arrignon, N. Lee,* D. Malet, M. Cala, V. Geminiani.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24). — 15 h. : 30 ans de cinéma français (1937-1957) : les Bas-fonds, de J. Renoir ; 19 h. : films d'auteurs et *films rares* : Elles deux, de Meszaros ; 21 h. : Stay Hungry, de B. Rafelson.

BEAUBOURG (278-35-57). — 15 h., films d'auteurs et films rares : la Conscience vengeresse, de D.W. Griffith ; 17 h. : les Légions de *Cléopâtre, de V. Cottafavi* ; 19 h. : 20 ans de cinéma français (1937-1957) : Regain, de M. Pagnol.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : *Marais, 4e (278-47-86).*
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.). (*) : v. ang., U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Normandie, 8e (359-42-18) V. fr., Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C., Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Helder, 9e (770-11-24). Maxéville, 9e (770-72-86). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Miramar, 14e (320-89-52). *Mistral, 14e (539-52-43).* Magic-Convention, 15e (828-20-64). 3 Murat, 16e (651-99-75).
LES ANNEES LUMIERE (Sui., v. ang.) : Studio *Git-le-Cœur, 6e* (326-80-25).
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52)
LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-*André-des-Arts*, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE *CHOC DES TITANS* (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52).

> **Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles**
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **704.70.20 (lignes groupées)**
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 20 août

DES GENS COMME LES AUTRES (A., *v.o.*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). Elysées Point-Show, 8e (359-36-14)
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99). Panthéon, *5e (354-15-04).*
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). Marbeuf, 8e (225-18-45). V. fr. :
LES ENFANTS *DU* N° 67 (All., *v.o.*) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EQUIPEE DU CANONBALL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V. fr. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88).
FAUT PAS POUSSER (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Fauvette, 13e (331-60-74). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FOLIES D'ELODIE (Fr.) (*) : *U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62)* ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, *12e (343-01-59) ; Fauvette,* 13e (331-56-86) ; 3-Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; *Magic-Convention, 15e* (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
EN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSI*MIMUR IGNI* (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).
LE JOUR SE LEVE ET LES CONNERIES COMMENCENT (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Normandie, 8e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
***MAUDITS* JE VOUS AIMERAI** (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Ermitage, 8e *(359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44).*
MOI CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (*) : *Rio-Opéra*, 2e (742-82-54) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PETROLE PETROLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DES ARMES, *film* français d'Alain Corneau (*). - Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-*Matignon, 8e (359-31-97)* ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e *(828-20-64)* ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

REINCARNATIONS, film américain de Gary A. Sherman (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. - Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C.*-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES, film français de Jean-Marie Poire. — Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont - Berlitz, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e *(423-69-23) ; U.G.C. - Gare de* Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, *14e (539-52-43)* ; Bienvenue - Montparnasse, 15e *(544-25-02)* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

THIS IS ELVIS, film américain de Malcolm Leo et Andrew Solt. — V.o. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial-Pathé, *2e (742-72-52) ; Cluny-Palace*, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME DE FER, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Gaumont - les Halles, 1er (297-*49-70) ; Studio de la Harpe*, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées - Lincoln, 8e *(359-36-14) ; Marignan, 8e* (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e *(233-56-70)* ; *Montparnasse 83, 6e* (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; *Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)* ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Vf. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UNE MERE, UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial - Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(387-35-43)* ; Nations, 13e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Clichy, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)* ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A.) : Paramount-Marivaux, *2e* (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74)
ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Vf. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, *11e* (805-51-33).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Vf. : 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.,v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Vf. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ;
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A., v.o.) : Cinéma - Présent, 19e (203-02-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées - Lincoln, 8e *(359-36-14)* ; V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHEF D'ORCHESTRE (pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-*Halles, 4e (272-34-15)* ; *Olympic, 14e* (542-67-42).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 3 Haussman, 9e (770-47-55).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA DOLCE VITA (it. v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-*Convention, 15e (828-42-27).*
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Templiers, 3e (272-94-56).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FILMING OTHELLO (A., v.o.)) (*) : Action-République, 11e (805-51-33).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (1re et 2e époque) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : U. G. C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; U. G. C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
HELZAPPOPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : *Gaumont - Les Halles*, 1er (297-49-70) ; Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Saint - Germain - Studio, 5e (633-63-20).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt (542-67-42).
MONTY-PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) (*) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-37-77).
LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65).
ZARDOZ (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à film, 17e (622-44-21), J., V., L., mar., *15 h. 40.*
ALIEN (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), S., D., L., 16 h. 10.
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 3e (700-89-16), Mer., Mar., 22 h. 40.
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 19 h. ; Noctambules, 5e (325-42-34). Mer., D., 15 h., 18 h. et 21 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-25-04), V., 14 h., S., 19 h., D., 21 h.
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), D., 18 h. 30.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 18 h.
CALCUTTA (Fr.) : Escurial, 13e (707-25-04), J., 16 h., V., D., 17 h.
CALIGULA (**) (A. v.o.) : Boîte à film, 17e (622-44-21), 17 h. 30.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). Mar., 19 h. 30.
LES DAMNES (It.-All (v. angl.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 30, 15 h. 25 ; Calypso, 17e (380-30-11), 21 h. 45, D., 13 h. 45.
DELIVRANCE (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, *15e (532-91-68). Mer., L.,* 17 h. 15, V., 21 h. 45, S., 19 h. 30 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), V., S., 0 h. 15 ; Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 20, S. 0 h. 30.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint - Lambert, 15e (532-91-68), Mar., 21 h. 45, J., 19 h. 30, Mar., 17 h. 15 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 20 h. 15.
EASY RIDER (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), V., S., *0 h. 30.*
EL TOPO (**) (Mex., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S. 22 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 15.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L., 22 h. 30.
EUGENIO (It., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Sued., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), S. D., 15 h.
GLORIA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (518-94-14), 16 h.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
ARLEQUIN (A., *v.o.*) : *Calypso, 17e* (380-30-11), V. S., 0 h. 30.
L'HEURE DU LOUP (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic - Saint-Germain, 6e (522-87-23), 12 h.
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), jeu., 21 h.
LA HONTE (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), *13 h. 50.*
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : Grand - Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 15.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h. 50.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf mer.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, *12e (343-00-65), mer., sam., lun.,* 18 h. 40.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 *(sauf mer.).*
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven., dim., 19 h. 30 ; sam., mar., 21 h. 45.
LILI MARLEEN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. ; dim., 13 h. 30.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné - Seine, 5e (325-95-99), 16 h. ; sauf mercr., 22 h. 15.
MARATHON MAN (1) (**) v.o. : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14), 23 h. *30* ; sam., *0* h. 30.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h. (sauf sam., dim.).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. (sauf mer.).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., 20 h. Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h. 05.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 20 h 30 ; dim., 20 h. 10 ; mar., 18 h.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20 ; ven., sam., 24 h.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) sam., dim., 14 h. 20 ; mar., 21 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : St-Ambroise, 11e *(700-89-16)*, V., L., 17 h. 45.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), *17 h. 50, S., 0 h. 25.*
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), S., D., 14 h.
RUDE BOY (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), 15 h. 50, 22 h.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10. Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 21 h. 20 (Sf J.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. *10, D.*, 15 h. 45, 22 h. 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TOMMY (A., v.o.) (*) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 18 h. 30. St-Lambert, 15e (532-91-68), J., L., 21 h. 45 ; V., 17 h. 15.
TOUT TOUT DE SUITE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), 14 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 15 h. 20, 20 h.

RADIO-TÉLÉVISION

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Simone ou l'autre vie.
15 h 5 Série : Rush.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
de M. Moussy. Avec P. Malet, J.-M. Thibault, P. Tornade...
Frédéric est blessé au siège de l'oasis de Zaatcha. Evacué vers Constantine, il décide, avec Pierre Bonaparte, d'être dans l'opposition au nouveau régime.
21 h 35 *Apostrophes.*
Magazine littéraire de B. Pivot.
Bizarre autant qu'étrange.
Avec P. Barret et J.-N. Gurgand *(le Roi des derniers jours)*, G. Bechtel et J.-C. Carrière *(le Livre des bizarres)*, J.-C. Fontbrune *(Nostradamus, historien et prophète)*, J. Raspail *(Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie).*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : la Terre de la grande promesse *(1re partie).*
Film polonais d'A. Wajda (1974), avec D. Olbrychski, W. Pszoniak, A. Seweryn, A. Nehrebecka, B. Dyklel (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
Première partie : *En 1885, à Lodz, centre d'industrie textile en Pologne « russifiée », trois jeunes gens, un Polonais, un Allemand et un juif, s'unissent pour construire une filature et parvenir à la fortune.*
D'après un roman naturaliste de Wladyslaw Reymont, une remarquable reconstitution historique et un tableau hallucinant de l'expansion capitaliste à la fin du XIXe siècle. Suite au prochain ciné-club. Soirées à réserver.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin. Titres en poche : Profession : réalisateur. Age dix ans.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Vingt ans d'indépendance en Afrique.
Une émission de la télévision canadienne, Telemag. Reportage : J. Giroux et K. Parent.
L'Afrique, un continent de 52 pays et de 400 millions d'habitants (800 sont prévus d'ici à l'an 2000) est l'un des continents les plus pauvres. Il assume non sans difficultés une indépendance récente. Les aides internationales sont souvent mal distribuées.
21 h 30 L'Araignée.
Scénario : *J.-P. Megnin* ; réal. : C. Couderc. Avec B. Jenny, H. Muller, etc.
L'étrange du scénario ne parvient pas à s'imposer. Le parti pris esthétique n'a pas su — ou osé — transfigurer le récit.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages : Pays Huguenot.
8 h, Les matinées du mois d'août : *Les animaux modèles* (le manchot) ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : La médecine aérienne ; 9 h 7, Bibliopolis : à Sienne ; 10 h, Un mois en Bourgogne, à Tournus.
11 h 2, Les très riches heures du Festival de Glyndebourne (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France : Musée des transports urbains, le métro.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté de J.-P. Sartre.
15 h, Globe-trotter : Le double sacrifice ; Prêtrise d'Aknou.
16 h, Entretien avec... P. Jamet.
16 h 30, *Promenade ethnologique en France* : La rosière de Nanterre.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : Vision théâtrale des animateurs régionaux.
20 h, Fabuleuse mère océane.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : La communauté de Saint-Soleil en Haïti.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante (Malacious dammage).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (C. Lefebvre : D'un arbre de nuit).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (formes et structures).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Imgard Seegfries (Mozart, Schubert, Beethoven, J. Strauss).
7 h 30, Anthologie du mois : Les madrigaux de Monteverdi.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Les pianistes du lied (Schumann, Schubert, R. Strauss).
11 h 30, Concert : Musique à découvrir, du clavecin à la bronté (Leroux, Ballard, Le Bègue, Dieupart, Desportes, Chaynes).
13 h, Jazz vivant estival : Solo, duo, octette, au Festival d'Angoulême, de Willisau 1980 et au centre culturel de Bourg-la-Reine.
14 h, Musique légère : Dondeyne, Dubois.
14 h 30, *Le génie du lieu* : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Vienne 1890 (Wolf, Mahler).
18 h 2, Repères contemporains : François Bayle.
18 h 30, Concert (échanges internationaux : Festival des *Flandres*. The London Early Music Group, dir. J. Tyler, interprète des musiques italiennes et anglaises au temps de Rubens (œuvres de : Allison, Dowland, Johnson, Ford, Philips, Bartlet, Vecchi, Bassano, Monteverdi, Galaies, Castello, Zannetti et Gastoldi).
20 h 5, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 30, Concert (échanges franco-allemands) : l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. V. Neumann, sol. E. Mathis et M. Bergman, interprète : « Ma Mère l'Oye », de Ravel, des airs de Mozart et « *Trois images pour orchestre* » de Debussy.
22 h 15, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie (Villa-Lobos, de Falla, Ravel, Dukas, Benoit) ; Vieilles cires : Collegium Musicum de Zurich (Tartini, Boccherini, Albinoni).
0 h 5, Les week-ends de la francophonie.

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants.

● *Pour une meilleure connaissance de l'état sanitaire des Français.* — La première partie du rapport de MM. Cabanel, Stephan et Taïb analyse la situation présente ; la deuxième met en évidence la nécessité d'un nouveau concept, la sanistique face aux besoins actuels et futurs de la santé publique ; la dernière propose dix-sept mesures destinées à améliorer la connaissance de l'état sanitaire. 140 p., 45 F.

● *L'hébergement de plein air.* — Le rapport de M. Roger Fenech fait le bilan des capacités actuelles d'hébergement de plein air, puis propose les mesures administratives ou financières qui permettraient d'accroître le nombre de places, en particulier dans les zones rurales et les régions littorales. 92 p., 35 F.

● *Les entreprises et les formulaires.* — Le rapport de M. Edmond Alphandery propose un ensemble de mesures devant permettre un allègement de la fourniture d'informations par les entreprises. 86 p., 35 F.

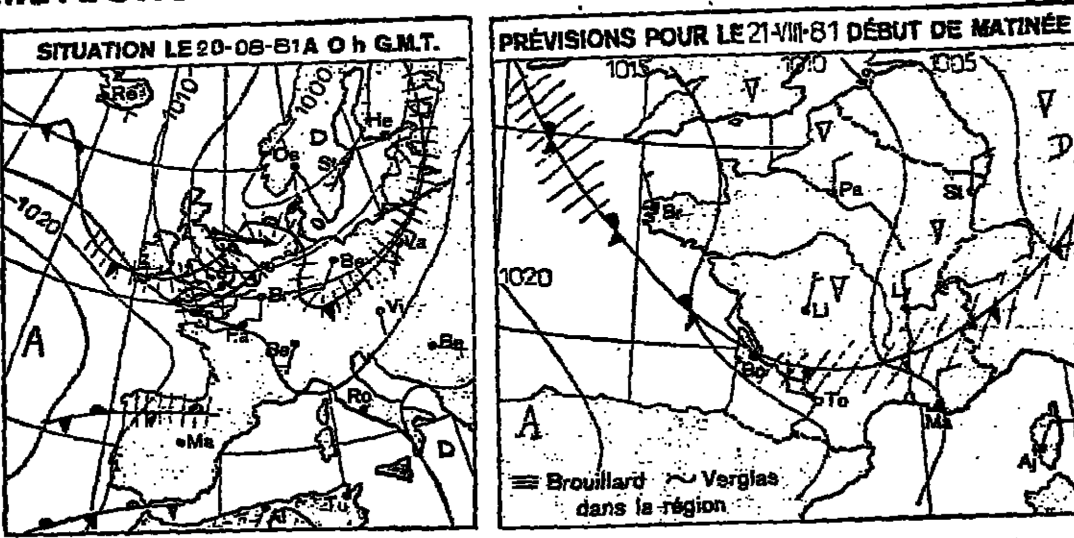
● *La justice face aux nouvelles formes d'emploi. Actes du colloque de Vaucresson (8-9 octobre 1979).* — Publié par le service de coordination de la recherche du ministère de la justice, cet ouvrage contient le texte des interventions au colloque. 120 p., 45 F.

● *Productivité et qualité de vie au travail.* — Aspirations des travailleurs et rationalité des entreprises sont-elles incompatibles ou pourraient-elles être plus complémentaires ? C'est pour s'efforcer de trouver des réponses à ces questions que le C.E.R.E.Q. a organisé en septembre-octobre 1980 une mission d'étude aux Etats-Unis avec des représentants de l'industrie française. 100 p., 35 F.

● *Cahiers de l'observatoire national des entrées dans la vie active.* — Les anciens élèves des classes de BEP, analyse par spécialité et comparaisons avec les CAP, 140 p., 45 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e), ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex ; Telex : Docfran Paris 204 826.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 août à 0 heure et le vendredi 21 août à 24 heures :

Une perturbation venant des îles Britanniques traversera la France jeudi et vendredi. Elle sera suivie d'air frais et instable.

Vendredi matin 20 août, il pleuvra du Bordelais au Massif Central et aux Alpes. Ailleurs, le ciel sera variable, mais il fera frais dans le Nord et le Nord-Est. Au cours de la journée, les pluies se déplaceront vers le sud ; elles affecteront encore le soir les Pyrénées et la Corse, mais des éclaircies se développeront sur le Languedoc et la Provence. Sur le reste de la France, le temps sera plus frais que la veille. Il y aura des averses près de la Manche, dans le Nord, la région parisienne et le Nord-Est ainsi qu'en montagne, tandis que les éclaircies seront belles en Bretagne, en Vendée et en Aquitaine.

Les vents viendront du nord-ouest ; assez forts près de la Manche puis en Méditerranée, ils seront modérés et irréguliers ailleurs.

Le mercredi 20 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,3 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

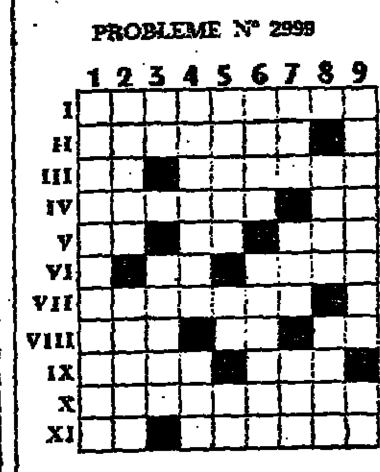
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 24 et 15 ; Bordeaux, 29 et 14 ; Bourges, 36 et 10 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 28 et 10 ; Dijon, 26 et 11 ; Grenoble, 30 et 13 ; Lille, 22 et 14 ; Lyon, 29 et 13 ; Marseille, 29 et 20 ; Nancy, 23 et 13 ; Nantes, 25 et 12 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 27 et 16 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 25 et 14 ; Tours, 26 et 12 ; Toulouse, 30 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 22 ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 31 et 24 ; Berlin, 17 et 13 ; Bonn, 18 et 13 ; Bruxelles, 20 et 14 ; Dakar, 30 et 27 ; Le Caire, 34 et 22 ; îles Canaries, 31 et 22 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 28 et 11 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 25 et 17 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 32 et 13 ; Moscou, 21 et 11 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 28 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 15 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 20 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2999



HORIZONTALEMENT

I. Engraisse des faisans. — II. Champions d'une ville où les as étaient nombreux. — III. Conjonction. Il s'approcha de la poire pour prendre le fromage. — IV. Grande pièce de théâtre. La tête des autres. — V. Pronom. Symbole. On peut en prendre un bol avant le petit déjeuner. — VI. Est rouge dans les cœurs. Canaris, par exemple. — VII. Quel est celui qui n'a jamais gaffé ? — VIII. Personnalité d'un sujet. Article. Symbole. — IX. Sert sans avoir été appelé. Virginien. — X. Recouvrent des fonds. — XI. Préposition. Est utilisé pour parachuter.

VERTICALEMENT

1. Est quelque peu secoué entre deux observations. — 2. Se dore avant de se tremper. Ensembles avec cravates et galoches. — 3. Symbole. Retourne souvent au café. — 4. La cosse, mais pas celle des fayots. On peut le doubler en ralentissant. — 5. Royaume des taupes. Adverbe. Note. — 6. Observé. La bière les attirait quand elles avaient faim. — 7. Roi. Donne la patte. Forme d'avoir. — 8. Est tirée ou pêchée. Nullité. — 9. Oter les entrailles. Axe.

Solution du problème n° 2998

Horizontalement

I. Guichet. — II. Urne. Pile. — III. Graine. — IV. Ternie. — V. Tuée. Age. — VI. Essayeurs. — VII. Ut. Us. Rai. — VIII. Rat. Rein. — IX. Carie. Se. — X. Eh ! Urnes. — XI. Testée. En.

Verticalement

1. Guetteur. Et. — 2. Ur. Eustache. — 3. Ingres. Ta. — 4. Cerneau. Rut. — 5. Aï. Ys. Ire. — 6. Epie. René. — 7. Tin. Aure. — 8. Le. Graisse. — 9. Te. Lésine.

GUY BROUTY.

CARNET

Décès

M. JEAN PERREAU-PRADIER

Nous apprenons le décès de

M. Jean PERREAU-PRADIER,

président de la Fédération nationale de la protection civile, commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la rosette de la Résistance.

[Né le 31 juillet 1911, à Auch, dans le Gers, ancien avocat, M. Jean Perreau-Pradier commence en 1928 une longue carrière préfectorale qu'il continua au lendemain de la libération. En 1959, il est préfet de l'Aisne lorsqu'il devient, jusqu'en 1971, directeur du service national de la protection civile. Il est de 1973 à 1976 conseiller technique au cabinet de M. André Bord, ministre puis secrétaire d'Etat des anciens combattants. C'est en 1978 qu'il devient président de la Fédération nationale de la protection civile.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Louis BATAILLE,
née Paulette Beaumont,

survenu le 12 août, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées en toute intimité.

De la part de :
Georges et Marie-Claire Benguigui, née Bataille,
Manuel et Marie.
Mme Veuve Marché.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Ingrid Boisselier,
Patrick, Caroline, Brigitte, Pascal, Emmanuelle,
Mme Edith Boisselier,
Le docteur et Mme Gustave Bertholon et leurs enfants,
Mme Edith Mathieu et ses enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Xavier BOISSELIER,
professeur de sciences économiques à l'université de Nice
directeur de l'institut universitaire de technologie de Nice.

Les obsèques auront lieu vendredi 21 août 1981, à 14 heures, en la basilique de Paray-le-Monial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La baronne Buysse, sa mère,
Mlle Nadine S. Buysse, sa sœur,
ont la profonde douleur de faire part de la mort du

baron BUYSSE,
conseiller d'ambassade,

né à Gand le 3 janvier 1937 et décédé à Bruxelles, le 14 août 1981.

Les funérailles et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans l'intimité.

Un service à la mémoire du défunt sera célébré en l'église orthodoxe de l'avenue de Pré à Bruxelles, à une date qui sera annoncée ultérieurement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et les visites ne sont pas souhaitées.

Priez Dieu pour lui.
Molenberg,
Mukkersdreef 13,
9831 Latem-Deurle.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques HECHEL,

survenu le 18 août 1981, à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 août 1981.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien à 10 h 30.

De la part de :
Mme Jacques Hechel, son épouse,
Isabelle Hechel, sa fille,
Mme Veuve Simon Hechel, sa mère,
M. Hermann Lobl, son beau-père,
De toute la famille et de ses nombreux amis,
Du personnel du cabinet Hechel.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, allée Edouard-Manet,
92230 Gennevilliers.

— La direction et le personnel du Centre d'accueil aux étudiants du Proche-Orient, 28, rue de Bourgogne, 75007 Paris, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Nausicaa JOUARD,
née Koskinos,

survenu accidentellement.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Pierre Marthelot,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie MARTHELOT,

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 19 août, à 16 heures, en l'église d'Asquins (Yonne).

Absoute et inhumation vers 17 heures à Vézelay.
65, rue Javelot,
75645 Paris,
Cedex 13.

— La Garde-Freinet (Var).

Mme Bertin Novo,
Ses enfants Martine, Nicole, Sylvain, Noëlle, leurs époux et fiancée,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bertin NOVO,
ingénieur principal honoraire des Mines,
commandeur de l'ordre national de la Côte-d'Ivoire,

à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu mercredi 19 août 1981 à La Garde-Freinet.

— Mme Jacques Tertrais, née de Trégomain,
M. l'abbé Daniel Tertrais,
M. et Mme Michel Tertrais et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Tertrais et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Jacques TERTRAIS,

survenu le 16 août 1981 à Nantes.

La cérémonie religieuse est célébrée ce jeudi 20 août 1981, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies, à Nantes.

Ni fleurs ni couronnes.
12, avenue des Acacias,
44000 Nantes.

Remerciements

— Madame Wanda Suisse,
M. Georges Suisse,
profondément touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Michel SUISSE,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1980

Commission paritaire n° 57 437.

BREF

ÉDUCATION

FREINET A GRENOBLE. — Le comité d'animation de l'ICEM (pédagogie Freinet) organise un séminaire second degré, à Grenoble, du 24 au 30 août.

★ Mme Françoise Serfass, Baigts, 40380 Montfort.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 août 1981.

DES DECRETS

● Relatif au Commissariat à l'énergie atomique ;

● Portant relèvement exceptionnel des retraites proportionnelles des personnes non salariées de l'agriculture ;

● Portant création au ministère du temps libre d'une direction du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature et portant organisation de l'administration centrale de ce même ministère ;

● Portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers des régimes intérieur et international.

JEUX

« LE BON SENS »

Problème n° 16

Des trois versions fournies pour chacune des expressions citées ci-dessous, quelle est celle qui donne l'origine exacte de chaque locution ?

1. *Faire [de] la reine d'Egypte.*

a) Cléopâtre V, reine d'Egypte, était d'une imagination vive et exaltée. Elle aimait à raconter des choses extraordinaires qu'elle avait lues ou entendues, et finissait par se persuader qu'elles étaient véritables. « Faire [de] la reine d'Egypte », c'est ne plus distinguer le rêve de la réalité.

b) La reine des bohémiens, des gitans, jouissait d'une très grande autorité parmi les siens. « Faire la reine d'Egypte » [la reine des gipsies], c'est s'en faire accroire, se conduire en despote.

c) Sâfertiti III, reine d'Egypte matoise et retorse, pratiquait couramment ce que l'on appelle l'« entend-trois ». Elle introduisait constamment des amphibologies dans le texte des lois, des traités, des décrets..., se ménageant ainsi une large marge de manœuvre lorsque survenait ultérieurement une contestation. « Faire [de] la reine d'Egypte », c'est jouer sur les mots pour tromper son monde.

2. *Une querelle d'Allemand[s].*

a) Les étudiants allemands des universités considéraient le duel comme une sorte de baptême. Sous le plus léger prétexte, ils se battaient au sabre. L'ensemble des Allemands passaient d'ailleurs pour être querelleurs et prompts à s'encolérer au moindre mot un peu piquant. Une « querelle d'Allemand » désigne donc une querelle de mauvaise foi ou faite à propos d'un rien.

b) « Querelle d'Allemands » est une déformation de « querelle d'amants ». L'expression désigne un affrontement sans pitié entre des êtres passionnés, qui se déchirent avec la plus grande violence, avec d'autant plus de haine que leurs sentiments antérieurs furent exaltés.

c) Aux XIIIe et XIVe siècles, dans la région comprise entre le Drac et l'Isère, la plupart des châteaux et des terres appartenaient à la famille des Alleman. Les membres de cette nombreuse famille, soudés par une solidarité sans faille, accouraient avec leurs bandes dès que l'un d'entre eux était menacé ou querellé si peu soit-il. « Faire une querelle d'Aleman[d] », c'est battre le ban et l'arrière-ban au moindre prétexte, ou sans prétexte du tout ; c'est répliquer violemment à la moindre saillie, à la plus petite injure.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 AOUT

« Musée Tavet-Delacourt », 15 h., Pont-Marie (Approche de l'art).
4, rue Lemercier, à Pontoise (L'Art pour tous).

« Les Halles », 15 h., 1, place des Deux-Ecus (Mme Barbier).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Haulier).

« La maison de Balzac », 15 h., 17, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« Nicolas de Staël », 10 h. 30, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre », 14 h. 30, métro Abbesses (Lutèce-Visites).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., portail de l'église (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le vieux Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul - Saint-Louis (Visages de Paris).

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES CAPUCINES

TIRAGE N° 53 DU 19 AOUT 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	261	500	6	1 396	5 070
				8 296	5 070
2	52	150		9 026	5 070
	2 982	1 000		87 556	50 070
	6 102	1 000		212 316	500 070
	9 642	1 000	7	507	500
3	1 193	5 000		967	500
	3 793	5 000		6 087	5 000
4	444	500	8	78	150
	2 654	1 000		0 488	10 000
	3 124	1 000	9	79	150
	217 584	3 000 000		109	500
5	5	70		2 909	1 000
	05	220		4 119	1 000
	505	720		7 199	1 000
	48 035	100 070	0	2 650	1 000
6	6	70		6 040	10 000
	5 836	1 870			

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE D'AOUT DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 26 AOUT à ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)

LOTO TIRAGE N° 33					
4	9	13	24	35	37

NUMERO COMPLEMENTAIRE 10

PROCHAIN TIRAGE LE 26 AOUT 1981 VALIDATION JUSQU'AU 25 AOUT APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 53 DU 19 AOUT 1981

ARLEQUIN — RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 54 DU 19 AOUT 1981

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros	
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 50 F dans toutes les séries
86	Tous les billets terminés par 6 gagnent 100 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 86 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
190	0019	1019	2019	3019	4019	5019	6019	7019	8019	9019	300
	0091	1091	2091	3091	4091	5091	6091	7091	8091	9091	350
	0109	1109	2109	3109	4109	5109	6109	7109	8109	9109	300
	0190	1190	2190	3190	4190	5190	6190	7190	8190	9190	3 000
	0901	1901	2901	3901	4901	5901	6901	7901	8901	9901	350
	0910	1910	2910	3910	4910	5910	6910	7910	8910	9910	300
502	0025	1025	2025	3025	4025	5025	6025	7025	8025	9025	300
	0052	1052	2052	3052	4052	5052	6052	7052	8052	9052	300
	0205	1205	2205	3205	4205	5205	6205	7205	8205	9205	300
	0250	1250	2250	3250	4250	5250	6250	7250	8250	9250	300
	0502	1502	2502	3502	4502	5502	6502	7502	8502	9502	3 000
	0520	1520	2520	3520	4520	5520	6520	7520	8520	9520	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer série 09 (F.)	Sommes à payer autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer série 09 (F.)	Sommes à payer autres séries (F.)
0682	0 268	5 100	1 100	6 028	5 000	1 000
	0 286	5 200	1 200	6 082	5 000	1 000
	0 628	5 000	1 000	6 208	5 000	1 000
	0 682	2 000 000	20 000	6 280	5 000	1 000
	0 826	5 000	1 000	6 802	5 000	1 000
	0 862	5 000	1 000	6 820	5 000	1 000
	2 068	5 100	1 100	8 026	5 000	1 000
	2 086	5 200	1 200	8 062	5 000	1 000
	2 608	5 000	1 000	8 206	5 000	1 000
	2 680	5 000	1 000	8 260	5 000	1 000
	2 806	5 000	1 000	8 602	5 000	1 000
	2 860	5 000	1 000	8 620	5 000	1 000

Prochain Arlequin : le 2 Septembre 1981 à PARIS - tirage télévisé à 19 H 55

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 54 DU 19 AOUT 1981

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

"Le Présent c'est la fraction de temps qui sépare le Passé de l'Avenir." *Pierre Dac*

Le Présent

Le Passé > ce peuvent être < L'Avenir

des vacances amusantes

La recherche d'un gagne-pain, d'un job, d'une carrière ou d'une passion

la glorieuse incertitude des hommes

Nous savons - statistiquement - comment se situe la typologie de recherche de ceux qui liront cette annonce.

- **Ceux qui cherchent à subvenir à leurs besoins : ceux-là sont prêts à orienter leurs choix en Fonction des offres réellement disponibles.**
- **Ceux qui tentent de satisfaire un besoin légitime d'épanouissement personnel : à la recherche d'un emploi précis dans une activité déterminée (à l'exclusion de tout autre)** ***et qui peut ne pas correspondre à la qualification.***
- **Ceux qui ne sont pas réellement à la recherche d'un emploi.**

Nous ne pouvons rien pour la dernière catégorie

Nous pouvons beaucoup pour les autres

Nous attaquons la rentrée en renforçant notre dispositif de recrutement et de formation.

Nous croyons à l'avenir parce que nous croyons aux jeunes et à la jeunesse de notre organisation

Nous offrons

- stage rémunéré de Formation initiale (8 semaines)
- bourse de Formation continue de . . . (5 mois)
  Total . . . . (7 mois)
- niveau moyen de rémunération le plus élevé du marché
- système de promotion rationnelle juste et rapide
- ambiance psychologique et relationnelle exceptionnelle
- produits encore inégalés, souplesse d'adaptation à toutes les formes d'évolution économique
- potentiel logistique sans équivalent sur le marché financier à moyen et long terme

Pour les jeunes qui n'aspirent pas à une Société intégralement - matériellement et philosophiquement "assistée" - avec 24 ans et une solide formation générale.

Écrire BANCE PUBLICITÉ réf. N° 81344
13, boulevard des Italiens 75002 PARIS
(par avance merci de préciser la référence sur l'enveloppe)

cnes

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche pour sa Direction des Lanceurs à EVRY

UN INGENIEUR DE PROJET

ayant plusieurs années d'expérience d'un grand projet spatial pour lui confier des travaux de gestion de projet et de coordination d'études dans le cadre du développement des versions 3 et 4 du lanceur ARIANE.

Envoyer C.V. et prétentions à :
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
Direction des Lanceurs
Service du Personnel - Immeuble Hélios -
Rue Baudelaire - 91000 EVRY.

COLLABORATEUR (TRICE)
Grand standing. Ecr. M. Arnaud 149, rue St-Honoré, 75001 PARIS, qui transmettra.

ÉDITEUR, recherche
ATTACHÉ COMMERCIAL
Pour développer relations avec libraires et enseignants Paris, Province.
C.V. manuscrit et photo à : HERMANN, 293, rue Lecourbe Paris-15e.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92210 - ST-CLOUD
recherche
INFIRMIER D.E.
HOMME ou FEMME
Service de nuit. Salaire brut mensuel 7.548,61 pour 46 h. semaine, possible reprise ancienneté 50 %. Tél. pour R.-V. 771-91-91 poste 31-96.

VILLE DE GARCHES recrute : 1 Agent Contractuel à temps partiel. Titulaire d'une maîtrise de sciences physiques.
Candidature avec C.V. et photo à adresser à :
MAIRIE de GARCHES 92380.

INFORMATIS
Pour d'importants projets de Télécom, Robotique, logiciel de base.
INGÉNIEURS IRIS 50
Expérience SIRIS 3, évolution vers les systèmes DPS 7.
INGÉNIEURS SYSTÈMES
3 ans expér. réseau de Télécom (PROT X25, HDLC...)
INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expérience logiciel, Télécom, Téléphonie.
INGÉNIEURS SYSTÈMES
3 ans expérience logicel, processus industriel.
SOLAR, MITRA, PDP 11
26, rue Daubenton, Paris-5e
Tél. : 337-99-22.

AGENCE ROYALE recherche près de VERSAILLES et périphérie COLLABORATEUR-NÉGOCIATEUR ayant sérieuses références et expérience. Adresser C.V. avec photo, 52, rue d'Anjou, VERSAILLES, 950-14-60.

secrétaires

RÉGIE-PRESSE
recherche pour le service des annonces classées du journal
Le Monde
une
SECRÉTAIRE DE PRODUCTION

Elle devra justifier :
- d'un sens de la méthode et de l'organisation
- d'une très bonne sténodactylo
- d'un contact téléphonique agréable.

Poste à pourvoir en SEPTEMBRE

Veuillez adresser C.V. et prétentions à RÉGIE-PRESSE, Service *le Monde*, réf. 995, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

formation professionnelle

Formation longue
ANALYSTES PROG. MICRO-INFORMATIQUE option PROJET INDUSTRIEL
● CANDIDATS : 118, rue de Crimée Paris 19e
● EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès Paris 19e
Citi — Centre International de Traitement Informatique
205.24.63+ - 241.83.83+

TELECOMMUNICATIONS



le centre de
COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL
recherche pour son Centre de Formation de SAINT-OUEN

un INGENIEUR ou un TECHNICIEN SUPERIEUR

Il aura plus particulièrement à charge, au départ, de mener à bien une action de formation sur un système hertzien de télécommunications.

Il pourra lui être confié à terme des actions de formation impliquant des déplacements périodiques à l'étranger.

Une expérience technique dans le domaine des hyperfréquences et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Si vous désirez nous rencontrer, adressez nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite,
— nous vous proposerons un entretien —
à No 5582 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui nous transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

DÉSIREUX CHANGER DE TERRAIN
Homme 33 ans, grande expérience relations humaines, spécialiste sciences du langage et de la communication. Etudes SUP FRANCE et USA (4 ans dans une grande université américaine).
Etudierait toutes propositions sérieuses sur région TOULOUSE.
Ecrire n° E 8.258 HAVAS, 31002 Toulouse Cédex.

H. 33 a., maîtrise en DT, expér., rech. poste enseignant droit ocial, DT travail. Téléph. : 362-56-48.

Directeur Equipement social Diplômes + sér. réf. prof. expér. enfants, adultes, handicapés phys. et sociaux, cherche poste Paris, Ile-de-France.
Préavis à donner.
Ecrire s/n° 8850 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 33 ans - 15 ans expérience en Secrétariat, cherche Poste région Est, Tournan-en-Brie
Ecrire s/n° 8915 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 28 ans, maîtrise de biochimie, D.E.A. de nutrition, 4 ans d'exp. Laboratoire de recherches, recherche poste PARIS ou PROVINCE. Ecrire N° T028561M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

divers

PRIX CHOC
jusqu'au 31/08/81
millésime 82
LANCIA
BETA BERLINES
2000
336.38.35 +

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F TTC - 658-81-12.

villégiature

BRETAGNE SUD
Site exceptionnel face océan, villa, terrasse. Tél. : (97) 53-45-15

annonces diverses

GARDERAI PERSONNES AGÉES Même handicapées avec soins. Tél. : 16 (65) 30-83-74.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Très bel immeuble restauré, 3/4 p. EN DUPLEX, ét. élevé. Aménagements et finitions sur mesure. Téléph. : 261-06-60.

7e arrdt

RARE
dans hôtel 18e restauré, 400 m² env. entre cour d'honneur et jdin, gde hauteur sous plafond, boiseries. Prix ÉLEVÉ JUSTIFIÉ. Téléph. 261-06-60.

SOLFÉRINO
Dans très bel hôtel restauré ENTIÈREMENT SUR JARDIN, 2 p. EN DUPLEX. Prestations sur mesure. Tél. : 261-16-60.

8e arrdt

8e EXCEPTIONNEL
Imm. p. de taille, asc., tapis VASTE LIVING + CHAMBRE cuisine, bains à aménager.
TRIPLE EXPOSITION
ÉTAGE ÉLEVÉ
6, rue GREFFULHE, ce jour et demain 14/18 h. Tél. : 504-61-63.

12e arrdt

4e ét., réc., asc., studio, entrée, cuisine, w.-c., s. bains, balc., penderie, 265.000, 345-82-72.

78 - Yvelines

Versailles. Immeuble grand standing 110 m², 5 p., 3 ch., balc., cave, garage. Prix : 965.000 F. Agence Royale T. : 950-14-60.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
5' RER, dans bel immeuble ravalé XVIIIe, coquet appt de 80 m², cuisine équipée, chambre, salle d'eau, w-c, 412.000 F. Exclusivité Agence Royale 950-14-60.

VERSAILLES près parc château immeuble grand standing 165 m² habitables, 7 p., 1.100.000 F.
Affaire exceptionnelle.
AGENCE ROYALE 950-14-60.

92 Hauts-de-Seine

PLACEMENT OR qui rapporte et se revalorise net d'impôt 5 a., 3 p., cuis., s. de bns, w-c séparés. Réf. totale par archit., ch. réduites. Px 400.000 F. MALAKOFF : métro, bus. S/pl. : 12, r. François-Coppée (de 14 à 19 h.). Tél. : 654-32-27.

94 Val-de-Marne

BOIS DE VINCENNES
p. de t., réc., pr. RER, vaste 2 p., ent., cuis., w-c, s. bs, balc., parkg. 410.000, 344-71-97.

Province

LES MENUIRES - 1.850 m
Vds magnifique appt 3 P. 60 m². Ameublement luxueux. Grande baie vitrée, sur pistes.
Ecr. REPITON, rue Prosper-Mérimée, 86310 ST-SAVAIN.

CANNES VILLA SUR TOIT
Exceptionnel (part.) 200 m² + 230 m² jardin, terrasse, patio. 2.200.000 F. (93) 69-22-17.

Etranger

LE LUXE DE LA FLORIDE
AU RAS DES FLOTS
BLEUS ET TIÈDES
DU GOLFE DU MEXIQUE

Imaginez un appartement sur terrasse (*penthouse*) dominant les plages de sable blanc pratiquement désertes de Longboat Key, une île sur le golfe relié par un pont à Sarasota, sur le continent. Une communauté résidentielle exclusive composé de belles résidences et d'élégants immeubles d'habitation au cœur du centre culturel de la Floride. Excellents musées et galeries, orchestre symphonique, opéra, concerts et danse. Appartements sur terrasse en copropriété sur la plage et sur la baie et autres biens immobiliers de luxe sélectionnés situés sur la côte du golfe de Floride, recherchés et qui prend rapidement de la valeur, à partir de 200.000 dollars.

MICHAEL SAUNDERS & COMPANY
Realtor
St. Armands Circle, Sarasota, Fl. 33577, U.S.A.
(813) 388-4447
Telex 807915 MS & C SARA
Adr. Tél. : MSCSARA.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing de 37 m²
STUDIO loyer 1.394 F. Charges 402 F. S'adresser : 220, rue du Fg-St-Antoine de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Téléphone : 372-52-06.

PARIS 12e
SANS COMMISSION
immeuble tout confort
48 m² **2 PIÈCES** Loyer : 1.763 F. Charges 408 F ; parking 193 F.
67 m² **3 PIÈCES** Loyer : 2.352 F. Charges 581 F ; parking 193 F.
82 m² **4 PIÈCES** Loyer : 2.660 F. Charges 728 F ; parking 193 F.
S'adresser 24-28, rue Sibuet au gardien avant 19 h. ou Tél. au 343-35-77 pour rendez-vous.
Métro PICPUS ou BEL-AIR.

PARIS 11e
Métro PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
immeuble tout confort
34 m² **STUDIO** Loyer : 1.364 F. Charges 313 F ; parking 193 F.
54 m² **2 PIÈCES** Loyer : 1.751 F. Charges 497 F ; parking 193 F.
S'adresser 53-61, avenue Parmentier. Téléph. 355-52-46.

Région parisienne

VERSAILLES. Appt 5 PIÈCES 100 m², 4.350 F net, libre le 1-10-81. Ag. Royale 951-46-48.

VERSAILLES. Appt grand standing 6 p., 130 m². 6.000 F net, libre 1-9-81. T. 951-46-48.

VERSAILLES. Dans bel immeuble XVIIIe appt 100 m², 4 p., séj., chem., 35 m², 3.837,50 F net, libre le 1-9-81. Tél. 951-46-48.

locations non meublées demandes

Paris

Employé de banque transatlantique cherche deux pièces cuisine, tout confort, Paris ou proche banlieue. Maxim. 1.500 F, agce s'abstenir. Téléph. : 881-65-12 après 19 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5. P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

AMERICAN SERVICE
cherche studio au 6 p., même vide, ttes garant. 555-02-21.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
Av. secrétariat, tél., télex
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S. A. 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50. +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

SOCIÉTÉ LOUE DIRECTEMENT 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing Neuilly. 758-12-40. Champs-Elysées. 563-17-27. George-V. 723-55-18.

viagers

Pour vendre ou acheter en viager, ÉTUDE LODEL, spécialiste, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. : 355-61-58.

fonds de commerce

Près MANTES-LA-JOLIE, café-hôtel-restaurant, murs et fonds en toute propriété, 600 m² de surface habitable, tout refait neuf, 2 salles, 2 grandes cheminées, 14 chambres avec lavabo + logement. Prix 840.000 F. AGENCE ROYALE 950-14-60.

immeubles

VERSAILLES. Vide et libre, petit immeuble divisible 60 m² sur 2 niv., + rez jard., gar., cave amén. Studio et bur. 698.000 F. Agence Royale 950-14-60.

maisons de campagne

V. Coutras. Gde maison rustique, plain-pied, poutres, ss chem., avec récup., cuisine équipée, 2 ch., w-c, s. bns, ch. cent. gaz, gar., jdin, gdes dép. + maison indép. 4 p., jdin dép. ensemble, 400.000 F. T. (56) 49-06-37.

villas

Part. vd. VINCENNES près Mo et bois villa excel. état 7 PIECES tt confort, jardin 120 m², sous-sol. Px 1.200.000 — 228-39-50.

propriétés

SOLOGNE
Vends jolie PROPRIÉTÉ 21 ha environ, bordée par belle rivière à truites sur 600 mètres, étang 3 hectares.
Maison 6 pièces, parfait état, possibilité augmenter superficie. Écrire Havas Orléans n° 200460.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha - étang. Possibilité location chasse 160 ha attenant.
Écrire : HAVAS MONTARGIS n° 200459.

A 25 km Saint-Tropez
LA GARDE-FREINET
PROPRIÉTÉ 5 Ha.
Maison très retirée. Calme absolu. Piscine, pigeonnier aménageable habitation. Site sauvage. Pas de voisin. Eau, électricité. Très rare.
Prix : 1.800.000 F
Tél. (91) 54-92-93.

POIGNY-LA-FORÊT près de RAMBOUILLET ppté 3.000 m² près Centre hippique. 200 m² habitables. Très belle décor., charme, caractère. 1.250.000 F. Agence Royale. Tél. 950-14-60.

VEND PROPRIÉTÉ XVIIIe
Excellent état intérieur et extérieur, 4 salles d'eau, chauffage central, belle réception. 3,5 ha. dépendances.
Prix : 1.350.000 F.

Propriété bord de Loire tout confort, 1 ha de terrasse.
Prix : 1.500.000 F.

CABINET LENFANTIN
23, place Bilange
49400 SAUMUR
Tél. : (41) 50-77-78

NIMES (Gard)
BELLE MAISON ancienne, 8 pièces principales, parc 1.500 m², beaux arbres.
Prix 1.600.000 F.
Agence BADAROUX, 10, boulevard Victor-Hugo, 30000 NIMES.
Téléphone : 16 (66) 67-49-61 et 21-04-42.

domaines

ACHÈTE
GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse préférence départements 45-18-89-58
Écr. Havas Paris n° 200462
136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

STELLA PLAGE
particulier, vend terrain viabilisé 400 m². Rue d'Amiens, prox. marché. Prix 90.000 F. Écrire HAVAS 89.409, B. P. 3021, 59023, Lille.

SUD-LUBERON (84), 800 m. village, pptaire vend terrain 3.400 m², ttes viabilités, vue superbe. Tél. (90) 72-81-20 ou 16 (3) 952-47-52.

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LA CHESNAYE
TERR. à BATIR boisés
2.959 m² à 8.863 m² sup. moyenne 5.000 m². Prix de 140.000 F à 168.000 F. H.T.
Crédit possible.
Documentation grat. s/demande (38) 95-00-24/(94) 76-21-59.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. MITTERRAND : accélérer la relance

M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, a notamment déclaré après le conseil : « *Le président de la République a insisté, en ce qui concerne la politique intérieure, sur la situation de l'emploi qui continue de se dégrader. Il s'agit de l'héritage d'un bilan très lourd. Aussi, convient-il de poursuivre avec une énergie renouvelée l'action engagée par le gouvernement dès les premières semaines de sa mise en place. Le président de la République a demandé que des mesures soient prises dès le début de septembre pour accélérer la relance de l'activité économique, en particulier dans les secteurs créateurs d'emplois.* »

A propos des mesures prévues en faveur des P.M.E. et des P.M.I., M. Bérégovoy a précisé : « *Pour le président de la République, la nécessité est évidente d'associer les chefs d'entreprise à l'effort national de création d'emplois et cela conduit à définir une politique cohérente à leur égard. Cette politique, dans notre esprit, devra clarifier les règles du jeu économique, éliminer les obstacles à l'investissement et à la création d'emplois, rehausser l'image des dirigeants d'entreprise dans le pays et assurer les conditions d'une concertation réelle avec les chefs d'entreprise et les organisations représentatives des P.M.E. et P.M.I. (...).* »

Les travaux du gouvernement s'articuleront autour de quatre thèmes :

1) Des mesures financières seront prises qui devront avoir pour effet d'améliorer la situation des fonds propres des P.M.E., de modifier en faveur de l'emploi les données du choix emploi-investissement, en particulier par l'abaissement des cotisations sociales, d'améliorer l'efficacité des aides à l'innovation technologique, de modifier la pratique du crédit inter-entreprises, de faciliter la transmission des entreprises ;

2) D'autres mesures concerneront les marchés. Il s'agit de faciliter l'ouverture aux marchés de produits nouveaux d'entreprises novatrices et de permettre la reconquête des marchés intérieurs ;

3) Des mesures concernant le droit au travail seront étudiées de manière que le droit au travail ne constitue pas un frein à l'embauche ;

4) Des mesures concernant le développement technologique seront arrêtées ; elles pourront prendre la forme d'apport de soutien à des pôles technologiques régionaux de la part des pouvoirs publics.

Toutes ces mesures devront être prêtes avant le 15 septembre. M. Bérégovoy a souligné : « *Il est indispensable que les associations représentatives des P.M.I. régionales puissent être incités à se créer et contribuer à la mise en œuvre de la politique du gouvernement. Le ministre de l'industrie est chargé de faire des propositions sur ce point précis.* »

Le conseil a adopté des projets de loi concernant les fonctionnaires parents d'adulte handicapé (voir page 7), la police des épaves maritimes, et a entendu des communications sur la création de missions d'études dans les secteurs prioritaires de la recherche et de la technologie, sur la *conférence de Nairobi* (sources d'énergies nouvelles et renouvelables), et sur les voyages du ministre des relations extérieures en Amérique centrale, en Algérie et au Maroc.

LES BAS SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE SERONT RELEVÉS DE FAÇON « SUBSTANTIELLE »

Le comité interministériel, présidé mercredi 19 août par M. Pierre Mauroy et consacré à la politique salariale dans les secteurs public et nationalisé, a *confirmé les quatre « orientations majeures »* que M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, avait définies à *la fin du mois dernier* (*le Monde* du 30 juillet) et qui portaient sur les salaires, l'emploi, les droits nouveaux et la décentralisation.

Pour ce qui concerne le traitement des *fonctionnaires*, il est avéré que le pouvoir d'achat moyen sera maintenu et peut-être même augmenté, et il sera procédé à un relèvement « *substantiel* » des plus basses rémunérations. *Le comité interministériel n'a pas avancé de chiffres.* M. Anicet Le Pors devant entamer, à partir du 3 septembre, des négociations avec les sept fédérations de fonctionnaires. *Dans le secteur nationalisé*, il sera tenu compte de la situation spécifique de chaque entreprise.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A BAISSÉ DE 4,6 % EN UN AN

La production industrielle a progressé de 1,6 % en juin, *s'inscrivant à 125 contre 123 en mai* sur la base de 100 en 1970 et après correction des variations saisonnières. Mais en un an, l'indice mensuel calculé par l'INSEE traduit une baisse de 4,6 % (niveau 131 en juin 1980). Ce recul est imputable à la production de biens de consommation (— 5,4 % en un an) et à celle des biens intermédiaires (— 6 %). *Seule la production des biens d'équipement progresse légèrement (+ 2 %).*

Le déficit du commerce extérieur de la France a atteint 3,8 milliards de francs en juillet

Le commerce extérieur de la France a été *déficitaire* de 3,8 milliards de francs en juillet, les importations ayant atteint 54,3 milliards de francs pour 50,4 milliards de francs d'exportations. *Le taux de couverture* des achats par les ventes s'est donc établi à 92,9 % contre 95,2 % en juin et 88,5 % en juillet 1980. Depuis le début de l'année, c'est-à-dire *en sept mois*, le montant cumulé du déficit extérieur commercial s'élève à 28,6 milliards de francs. En juillet, les importations ont progressé de 0,2 % par rapport à *juin* et de 15,8 % par rapport à juillet 1980, alors que les exportations baissaient de 2,2 % en un mois mais augmentaient de 21,5 % en un an.

Cela pour les chiffres bruts. Si l'on *considère maintenant* les chiffres *après* correction des variations saisonnières — ce qui donne une idée plus juste des tendances conjoncturelles, — on voit que le déficit *du commerce extérieur s'est* très légèrement aggravé, passant de 5,9 milliards de francs en juin à 6,1 milliards de francs en juillet. Les importations (54,4 milliards de francs) *progressent* très peu par rapport à juin (+ 0,9 %), mais de 14,9 % par rapport à juillet 1980. Quant aux exportations (48,3 milliards de francs), elles augmentent de *0,8 % en un mois* et de 18,6 % en un an. Depuis le début de l'année, le déficit cumulé du commerce extérieur s'élève à 30,7 milliards de francs, soit moins qu'au *cours des sept premiers mois* de 1980 (35,6 milliards de francs).

Les résultats de juillet sont globalement comparables à ceux de juin. Ils montrent que les exportations continuent à progresser rapidement (d'environ 9 % à 10 % en volume en un an). En revanche, *ils ne font pas — ou pas* encore — apparaître de poussée des importations. Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée pour commenter les résultats *de juillet, M. Michel Jobert* a déclaré que toute *« fantaisie »* en matière économique se traduirait rapidement par une dégradation de la balance commerciale, ajoutant *qu'un match de vitesse allait* se jouer entre nos exportations, stimulées par la hausse du dollar, et l'augmentation probable des importations qu'entraînera la relance de *la consommation*.

M. Jobert a indiqué que les *ventes* de matériel de *guerre* avaient atteint 2 *milliards* de francs en juillet contre 3 milliards en juin et 1,9 milliard en mai (20 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1980). *Le ministre a enfin déclaré*, en réponse à une question qui lui avait été posée, qu'il n'avait constaté aucune répercussion dans nos contrats avec les pays arabes de l'application de la loi antiboycott.

COTISATIONS SOCIALES : PLUSIEURS HYPOTHÈSES

Soucieux d'alléger les charges sociales des sociétés, notamment des P.M.E. et des entreprises dites de main-d'œuvre, le gouvernement étudie la possibilité d'une réduction des cotisations seulement pour les bas salaires. Il s'agirait de généraliser et d'étendre *la mesure prise* en *juin dernier pour compenser à 50 % le surcoût de l'augmentation du SMIC.*

Autre possibilité : faire supporter par le budget de l'Etat le versement de primes qui seraient liées à la création d'emplois. Cette dernière suggestion aurait l'avantage de *laisser un peu* plus de temps *pour régler le problème du financement* de la *Sécurité sociale.*

Face à un « déficit » qui devrait se creuser de fin 1981 à 1982, le gouvernement doit prendre des mesures de redressement et trouver des recettes tout en respectant la promesse présidentielle d'alléger les charges sociales des entreprises de *main-d'œuvre. Faut-il rapidement adopter des mesures qui seraient alors provisoires ? Est-il mieux* d'attendre la fin de l'année pour élaborer un plan plus cohérent de rééquilibrage financier ? Est-il préférable de lier cet aspect quantitatif et impopulaire à la réforme des ordonnances de 1967 promise pour le printemps 1982 ? Hésitation et prudence se mêlent, l'opinion de certains responsables étant que dans les cinq mois à venir il faudra de toute façon assurer la trésorerie de la *Sécurité sociale*. — J.-P. D.

AUTRICHE

● *L'indice des prix à la consommation a augmenté en Autriche* de 0,5 % en juillet. En un an, la hausse a atteint 6,4 %. La hausse de *juillet* est *due* notamment à l'augmentation des prix des fruits et légumes, des voyages touristiques et de l'immobilier.

PAYS-BAS

● *Les exportations néerlandaises* ont largement couvert les *importations* pendant le premier semestre de 1981. Les exportations (83 milliards de florins) ont augmenté de 10,7 % par rapport au premier semestre de 1980 (75 milliards). *Les importations* (81,9 *milliards de florins*) ont augmenté de 6 % par rapport à la période janvier-juin 1980. (1 florin = 2,16 F.)

La C.G.T. demande au gouvernement de prendre six mesures d'urgence

UN SÉRIEUX AVERTISSEMENT

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a commenté, devant la presse, mercredi 19 août, les six mesures d'urgence que la Confédération propose au gouvernement pour faire face à la dégradation de la situation économique et sociale. Arrêtées par le bureau confédéral, ces mesures ont été communiquées au premier ministre par une lettre dans laquelle M. Séguy demande l'ouverture d'une concertation avec M. Pierre Mauroy.

Comme a tenu à le souligner lui-même le numéro un de la centrale, la C.G.T. ne déclare pas la guerre au gouvernement. On peut même ajouter qu'à la différence de la C.G.C., qui vient d'attaquer le gouvernement pour manque de sérieux, elle fait preuve d'une rare patience en constatant qu'on ne peut pas juger des hommes lorsqu'ils ne sont au pouvoir que depuis cent jours. Mais c'est un sérieux *avertissement* que la première centrale ouvrière adresse *en même temps au premier ministre.*

Les cégétistes estiment que le temps est venu d'agir vite et fort. Ils maintiennent fermement des exigences qui sont loin de recevoir l'approbation de certains ministres, socialistes : en demandant le blocage des prix et des licenciements et, surtout, une forte majoration du SMIC ; en réclamant la semaine de trente-huit heures tout en laissant entendre que les députés ne pourront que faire mieux que le C.N.P.F., la C.G.T. reste fidèle à une politique qui ne tient guère compte des contraintes financières et des problèmes réels du patronat. La C.G.T. regrette aussi l'attentisme de certains ministres, comme celui du travail, et le silence sur une promesse de M. Mitterrand à propos de l'aide aux chômeurs non indemnisés.

Sans donner explicitement de délais dans la déclaration du bureau confédéral, la C.G.T., *par la voix de M. Séguy, fixe* cependant des *étapes : ce n'est pas un ultimatum, précise* le *leader cégétiste, mais les revendications devraient être satisfaites en septembre.* Et, si un renversement de tendance de la situation économique n'apparaît pas à la fin de l'année, M. Séguy craint que la déception ne s'empare des salariés. Ce serait, certes, « déplorable », mais la C.G.T., laisse-t-on entendre à demi-mots, sera présente pour agir y compris par la grève. Manifestement la C.G.T. ne veut pas mettre fin subitement à l'état de grâce, mais il est bien clair qu'elle ne saurait le conforter. Rendez-vous est donné implicitement début 1982 ou au printemps prochain si la base, pour le moment conciliante à l'égard du pouvoir, se réveillait.

JEAN-PIERRE DUMONT.

La déclaration du bureau confédéral

La déclaration du bureau confédéral commence par une analyse de la situation :

« *La hausse des prix de 1,3 % en juillet et l'aggravation du chômage, qui affecte essentiellement la jeunesse, suscitent une grande émotion et de légitimes inquiétudes chez les salariés et dans l'opinion publique.*

» *Certes, ces résultats découlent pour l'essentiel de la politique désastreuse menée par la droite jusqu'au jour de la victoire de la gauche. Les travailleurs, la population, qui ont apprécié les décisions positives du nouveau gouvernement, comprennent fort bien qu'un tel passif ne permet pas d'inverser la tendance aux cent jours.*

» *Mais, du fait de manœuvres extérieures, de l'attitude du patronat, d'opérations spéculatives, un risque réel d'une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat existe pour de nombreuses catégories de salariés d'ici la fin de l'année, et le chiffre de 2 millions de chômeurs peut être atteint. Cela serait un facteur de déception certaine chez les travailleurs.*

» *Il est de l'intérêt de tous ceux qui désirent, aussi sincèrement que nous, la réussite de l'expérience de la gauche et le changement que le pouvoir d'achat des salaires ne se dégrade pas, que les conditions de vie des travailleurs les plus mal payés s'améliorent et que tout soit fait pour inverser la tendance à l'aggravation du chômage.* »

La C.G.T. propose ensuite six mesures qui « *devraient faire l'objet de décisions dans les meilleurs délais* ».

● Amélioration de 10 % du pouvoir d'achat du SMIC au 1er septembre, soit une hausse de 13 % environ pour tenir compte de l'inflation ;

● Blocage temporaire et sélectif des prix des biens de consommation ;

● *Mise en place* d'un contrôle efficace des prix et des loyers ;

● Suspension de toute décision de fermeture d'entreprises et des plans de licenciements ;

● « *Réduction réelle et appréciable de la durée du travail en passant à la semaine de trente-huit heures, seul minimum permettant d'avoir dans l'immédiat des effets réels sur l'emploi.* »

● Amélioration de la situation des chômeurs, notamment des chômeurs *privés d'indemnités.*

En réponse aux questions des journalistes, M. Georges Séguy a souligné que cet appel au gouvernement, doublé d'un appel à l'action des salariés « *sous toutes les formes appropriées, y compris la grève* », n'était pas une déclaration de guerre.

Le dirigeant cégétiste s'est déclaré *favorable* au maintien du pouvoir d'achat des salariés, ce qui implique une répercussion dégressive de la majoration du SMIC, cette répercussion variant selon les branches et devant faire l'objet de négociations.

Admettant que les relations avec les autres syndicats sont quelque peu gelées, car « *pour le moment il existe peu de sujets de convergence* », M. Séguy, sans faire de triomphalisme, a estimé que la C.G.T. était en bonne santé. Il a enfin indiqué que celle-ci avait décidé de lancer un appel à tous les syndicats européens pour qu'ils « *conjuguent* » leurs efforts contre la décision des Etats-Unis sur la bombe à neutrons.

M. MARCHELLI (C.G.C.) CRITIQUE VIVEMENT LE GOUVERNEMENT

« *Vous ne faites pas du travail sérieux* », déclare M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C. à l'adresse du gouvernement.

Dans une déclaration aux *Echos* du 20 août, le numéro deux de la C.G.C. fait état de la déception et des inquiétudes des cadres et espère que « *le gouvernement va ouvrir les yeux, qu'il va cesser de mener une politique pour faire plaisir aux petits amis, pour enfin prendre en compte les intérêts de la France* ». Et de conclure : « *Un état de grâce qui couvre des situations qui nous conduisent à la catastrophe ne peut être maintenu.* »

ÉNERGIE

Les pays de l'OPEP tentent de parvenir à un compromis

De notre envoyé spécial

Genève. — Les pays exportateurs de pétrole aimeraient quitter Genève avec, au moins, un début de remise en ordre de la structure des prix du brut. Mais ils ont bien des difficultés. « *Les montagnes sont plus hautes, les ravins plus profonds que nous ne le pensions* », précisait, dans la soirée de mercredi, M. Subroto, ministre indonésien et président *en exercice* de l'OPEP. *Il est vrai* que les divergences étaient telles, que, dans l'après-midi, les treize ministres s'étaient séparés après *à peine une heure de discussion* pour consulter leur gouvernement.

La poursuite des travaux de l'Organisation, jeudi 20 août, *prouve, cependant*, le désir des ministres de ne pas se quitter sans avoir exploré toutes les voies d'un rapprochement. L'Arabie Saoudite, qui détient la clé de cette conférence, *semble elle-même très soucieuse de parvenir* à un compromis. Reste à savoir lequel.

Deux pays, au moins, ont réaffirmé leur volonté de ne pas baisser leur prix : le Venezuela et la Libye. M. Calderon Berti, le *ministre vénézuélien, dont* le pays a *accru sa part* de marché depuis un an, explique cette performance, sur un marché déprimé, par son respect des engagements dans la période difficile pour les acheteurs de *1979-1980*.

L'Algérie, en revanche, n'a pas *exclu* l'éventualité d'une légère réduction de ses prix. « *Ce n'est pas la question d'un ou deux dollars* », a précisé son ministre, M. Nabi. « *Après tout, sur un baril à quarante dollars, cela ne fait jamais que quelque pour cent* ». Il est vrai que le Nigéria a, officieusement, annoncé son intention de s'aligner, quels que soient les résultats de la conférence, sur les prix des pétroles concurrents de la mer du Nord. Or, le brut de « *forties* » est actuellement de trente-cinq dollars le baril, *soit cinq dollars de moins* que le « *Bonny léger* » du Nigéria.

Alors que les ministres eux-mêmes, y compris certains des *plus importants, s'interrogent sur* l'issue de cette conférence, Cheikh Yamani conserve des allures de sphinx. Il a commencé par faire savoir — à dessein — dans les couloirs *d'un hôtel Intercontinental* bruissant du combat aérien américain-libyen, qu'il était soumis à d'intenses pressions pour relever ses prix, non de deux mais *de quatre dollars, et pour s'aligner*, en fait, avec un « brut » de référence à 36 dollars, sur la majorité de l'Organisation. Le président irakien, M. Saddam Hussein aurait appelé le roi Khaled d'Arabie Saoudite pour lui demander un tel geste.

Une telle hausse — qui coûterait à un pays comme la France en année pleine quelque 10 *milliards de francs supplémentaires* — apparaît cependant par trop contradictoire avec la politique menée par l'Arabie Saoudite, depuis plusieurs mois, pour laisser un répit aux pays industrialisés comme *aux contrées les plus pauvres.* « *Wait and see* », se contentait de répondre Cheikh Yamani, interrogé sur une telle éventualité, ce qui faisait dire à certains que le terrain était préparé pour un accord *sur 35 dollars. Mais*, outre que les *Saoudiens feraient* sûrement payer un tel compromis d'un « gel » des prix d'au moins dix-huit mois — peu acceptable pour les pays dits « durs », — *il n'est pas certain que les pays qui ont affirmé leur* intention de maintenir le prix de référence de 36 dollars accepteraient désormais une baisse, même légère. Il faudra donc à l'OPEP, soit une extrême volonté, *soit une imagination forte*, pour sortir de ses contradictions.

BRUNO DETHOMAS.

Les fissures constatées sur certains réacteurs nucléaires ne peuvent pas avoir de conséquences graves

Il faudrait plus de quarante *ans — durée maximale de fonctionnement d'un réacteur nucléaire* — pour que l'évolution de fissures, éventuellement apparues sur ce réacteur, puisse entraîner un risque de rupture. Telle est la conclusion d'études menées après la découverte de fissures dans certaines pièces des réacteurs *nucléaires construits par FRAMATOME*. Les révélations de ces *incidents avaient suscité* une vaste polémique, notamment menée par des mouvements écologistes et le syndicat C.F.D.T. (« le Monde » des 22 septembre et 3 octobre 1979).

Les résultats de ces études, qui *ont* été menées sous la responsabilité du constructeur et de l'exploitant (E.D.F.), ont été présentés, mercredi 19 août, à Paris, au cours de la *conférence internationale* sur la mécanique des structures appliquée à la technologie des réacteurs nucléaires. Ces conclusions ont conduit ces sociétés à transmettre au Service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) l'assurance que les fissures décelées ne rendaient pas les pièces concernées inaptes à l'emploi. Après analyse par ses *propres* experts, le S.C.S.I.N. a fait siennes ces conclusions. Les pièces affectées par ces fissures sont les plaques tubulaires par lesquelles l'eau chaude du réacteur pénètre dans les *générateurs* de vapeur, et les tubulures qui permettent la sortie et le retour de cette eau dans la cuve du réacteur. Ces pièces sont forgées en acier noir, et recouvertes par soudage d'une peau d'acier inoxydable qui les protège contre la corrosion.

Les fissures ont *été découvertes fortuitement* en 1978 sur une plaque tubulaire dont le revêtement d'acier inoxydable présentait de nombreux défauts. On a ôté ce revêtement et découvert alors des fissures dans l'acier de la *plaque. Quelques mois plus* tard, *on* a découvert des fissures analogues dans les tubulures des cuves. Les études ont été entreprises dans trois directions : 1) Déterminer les causes de la fissuration et en élucider *le mécanisme* ; 2) Mettre au *point* des méthodes d'inspection, applicables en particulier sur les réacteurs en service dont l'acier est devenu radioactif ; 3) Déterminer l'évolution ultérieure des fissures.

L'étude des défauts montre qu'il s'agit de crevasses dont la profondeur moyenne est de 2,7 millimètres — les techniciens préfèrent employer le terme de hauteur. Une statistique sur cinq cents cas indique que la profondeur maximale est de 12 millimètres, et que les fissures sont perpendiculaires à la direction dans laquelle on a soudé le revêtement d'acier inoxydable, épais d'environ 8 millimètres et déposé en plusieurs couches successives.

Les recherches ont d'abord permis de mettre en cause un phénomène de fissuration à froid, lors du soudage de la *seconde ou* de la troisième couche du revêtement. *Un remède* a été trouvé en augmentant les chauffages qui précèdent et suivent cette pose du revêtement.

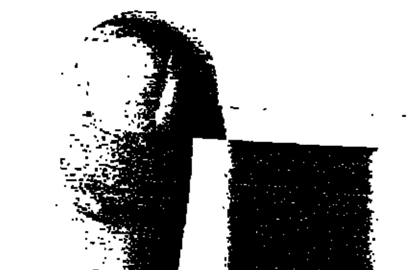
Les études ont ensuite porté sur la détection des fissures et le suivi de leur évolution. Les ingénieurs de Framatome ont mis au point une *méthode* de test par ultra-sons très sensible, *qui* donne en tout cas la certitude de « voir » toutes les fissures à partir d'une profondeur de 3 millimètres. Des spécialistes de l'E.D.F. ont ensuite réalisé les *automatismes nécessaires* à l'utilisation de cette *méthode* pour l'inspection des plaques tubulaires et des tubulures de sortie des cuves dans les réacteurs déjà en service. On a pu ainsi déceler des fissures du même type sur certains réacteurs, principalement à Gravelines et à Tricastin.

Mais la plus importante recherche a été consacrée à l'évolution des fissures. Deux *problèmes* se posaient. Il ne fallait pas que les fissures s'approfondissent au point de fragiliser les pièces, épaisses de 53 centimètres pour les plaques tubulaires et de 23 centimètres pour les tubulures. Mais le danger principal était ailleurs : la fissuration de l'acier *noir* peut engendrer un défaut dans le revêtement d'acier *inoxydable*. Celui-ci a une épaisseur d'environ 8 millimètres et pourrait être percé. L'eau du réacteur attaquerait alors l'acier noir.

Les *études faites ont* finalement montré que, dans toutes les hypothèses, il fallait plus de quarante ans pour rompre le revêtement. Au bout de quarante *ans, il* resterait encore 3,5 millimètres de *revêtement inaffecté*. Quant à l'acier noir, les fissures y progresseraient très peu, et, en tout état de cause, la profondeur ne dépasserait jamais 15 millimètres. Or, il faudrait, dans les zones les plus critiques, une fissure profonde de 60 millimètres pour qu'apparaisse un risque de rupture.

MAURICE ARVONNY.

● *Un barrage pour la centrale de Cattenom.* — Un décret signé du premier ministre et de plusieurs ministres, dont celui de *l'environnement, vient de déclarer* d'utilité publique la construction à Vieux-Pré (Meurthe-et-Moselle), d'un barrage destiné à régulariser le cours de la Moselle. La retenue d'eau ainsi créée est destinée pour l'essentiel à compenser les prélèvements de la centrale nucléaire de Cattenom.



AGRICULTURE

Des camions de lait français sont refoulés à la frontière italienne

La cellule de gestion et de crise pour le marché du vin se réunissait à nouveau ce jeudi 20 août au ministère de l'agriculture. Elle devait examiner les conséquences de l'entretien qui s'est tenu, mardi 18 août, à Bruxelles entre des fonctionnaires français et italiens sous l'égide de la Commission européenne.

A Vintimille, des camions de lait en provenance de la France ont été refoulés par les autorités italiennes.

« Nous avons été grondés comme des enfants pas sages... » La demande européenne du dédouanement des vins italiens retenus par la France semble ne pas avoir impressionné Paris, où l'on cherche une solution politique au conflit, ni les observateurs, comme M. Georges Sutra, député européen socialiste, qui faisait cette déclaration. Son collègue, apparenté au groupe communiste, M. Maffre-Baugé, a déclaré sur Antenne 2 que M. Villain, directeur général de l'agriculture à la Commission européenne, était « *partisan* ». « *Je mets en cause de façon la plus nette l'objectivité de la Commission de Bruxelles, au travers des propos de M. Villain* », a ajouté M. Maffre-Baugé, qui reproche à Bruxelles « *de ne pas mettre autant de zèle pour faire appliquer la justice en matière de contrôle et de qualité pour les vins italiens* ». Cette opinion rejoint celle de M. Marcellin Courret, président de la Fédération des caves coopératives de l'Hérault, et président de la cellule de crise, qui se déclare d'autant plus surpris de la rapidité avec laquelle Bruxelles s'est saisi de la plainte italienne, « *alors que nos propres plaintes sur les irrégularités italiennes sont toujours renvoyées aux calendes grecques* ».

La question se pose maintenant de savoir ce que vont entreprendre les pouvoirs publics. Le 12 août dernier, M. Mauroy avait déclaré à propos des bateaux retenus à Sète : « *Jusqu'à ordre contraire du gouvernement, ce vin n'ira pas sur le marché.* » Pour les dirigeants professionnels et les viticulteurs, il semblerait inacceptable que ces vins italiens ne soient pas distillés.

A Rome, le ministre de l'agriculture estime que la France est maintenant en conflit avec la C.E.E. — et non avec l'Italie. M. Bartolomei, dans une interview au quotidien *Repubblica* qui devait paraître le jeudi 20 août, déclare qu'« *il n'a pas pris de mesures de rétorsion pour ne pas fournir de prétexte à la France* ».

Pourtant mardi et mercredi, trois camions-citernes français transportant du lait destiné à des coopératives italiennes ont été refoulés au poste frontière de Vintimille par les autorités sanitaires italiennes. Ces camions auraient transporté à l'aller du vin italien en France. Or, la législation interdit à un même type de transport d'être utilisé indifféremment pour différents produits. Selon les organisations professionnelles de transport routier, ce seraient cinq camions de lait français qui ont dû rebrousser chemin mercredi à la frontière de Vintimille.

En Grande-Bretagne

L'INDUSTRIE DES ENGRAIS S'OPPOSE AUX IMPORTATIONS FRANÇAISES

Alors que l'Europe des Dix est secouée par le litige franco-italien sur les vins, le climat entre la France et la Grande-Bretagne, pour ce qui regarde l'agriculture, risque de se détériorer.

Déjà, les producteurs de lait et les transformateurs français avaient porté plainte auprès de la Cour européenne de justice contre les restrictions aux importations de produits laitiers en Grande-Bretagne (*le Monde* des 4 et 5 mai 1980).

Mercredi 19 août, la Fédération des fabricants britanniques de produits agrochimiques a conseillé aux fermiers de Grande-Bretagne de ne pas utiliser de produits chimiques importés de France. Selon le directeur de cette fédération, les produits français ne sont pas conformes aux normes de sécurité britanniques et sont en outre étiquetés en français, ce qui est illégal.

En fait, il s'agirait moins d'infraction à la législation que de rapport de prix, les engrais français parvenant en Grande-Bretagne coûtant 25 % de moins que les produits nationaux. Les fabricants britanniques de tracteurs avaient élevé une protestation similaire contre les importations en provenance de France. Ces démarches s'ajoutent à celles des producteurs d'œufs, de dindes, qui, après ceux de pommes, organisent des campagnes contre l'accroissement de la concurrence française en Grande-Bretagne.

AFFAIRES

● *Le nouveau catalogue Manufrance paraît ce jeudi 20 août* avec une pagination réduite à trois cents pages et un tirage de 370 000 exemplaires contre 1 million environ pour le dernier catalogue de l'ancienne formule, paru en mars dernier. Edité par la société Movitex, aux termes d'un accord conclu avec la Société coopérative ouvrière de production et de distribution de Saint-Etienne (S.C.O.P.D.), cet ouvrage comprend uniquement des articles d'habillement et d'aménagement intérieur de la maison à partir de mille références répertoriées par Movitex. La S.C.O.P.D. se réserve, par ailleurs, le droit d'éditer un second catalogue comprenant les autres activités de Manufrance (cycles, armes, loisirs et sports), destiné uniquement aux comités d'entreprise.

ADMINISTRATION

NOMINATIONS AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

Sur proposition du ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, le conseil des ministres du 19 août a nommé trois membres titulaires au Conseil supérieur de la fonction publique :

MM. Maurice Lambert, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation (représentant de l'administration) ; Guy Georges, représentant de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ; Clovis-Gilles Faki, représentant de la Fédération générale C.F.T.C. des syndicats chrétiens de fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et assimilés.

Ont été nommés membres suppléants : MM. Emmanuel Rodocanachi, sous-directeur à la direction du budget du ministère de l'économie et des finances (représentant de l'administration) ; Gérard d'Hers, représentant de la Fédération C.F.T.C. des syndicats chrétiens de fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et assimilés.

● PRECISION. — Dans le titre de notre information intitulée « Les parents de handicapés adultes pourront retarder leur départ à la retraite » (*le Monde* du 20 août), il a été omis de préciser que cette mesure ne concernait que la fonction publique. Il fallait donc lire : « *Les fonctionnaires, parents de handicapés adultes...* », comme l'indiquait l'article lui-même.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SION XIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,8970	5,9050	— 90	— 45	— 170	— 120	— 400	— 200
$ can.	4,8810	4,8910	— 200	— 150	— 350	— 250	— 800	— 600
Yen (100)	2,5750	2,5850	+ 180	+ 250	+ 380	+ 450	+1150	+1400
D M	2,3830	2,3900	+ 80	+ 130	+ 180	+ 230	+ 530	+ 650
Florin	2,1450	2,1550	+ 50	+ 100	+ 100	+ 150	+ 400	+ 500
F.B. (100)	14,6580	14,6900	—1600	—1100	—2250	—1700	—2750	—2000
F.S.	2,7440	2,7520	+ 180	+ 250	+ 400	+ 450	+1000	+1200
L (1 000)	4,7780	4,7980	— 900	— 700	—1700	—1500	—3350	—3000
£	10,9390	10,9650	+ 300	+ 450	+ 580	+ 750	+1600	+2000

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/2	12	12	12 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2
$ E.-U.	54 1/4	54 3/4	18 5/8	19	18 5/8	19	18 1/2	19
Florin	13	13 3/4	13 1/4	13 3/4	13 1/2	14	13	13 1/2
F.B. (100)	25	30	25	27	23	25	20	23
F.S.	1	2	3	8 1/2	8 1/2	9	9	9 1/2
L (1 000)	25	35	33	37	33	37	32	36
£	13	13 1/2	13 1/2	13 7/8	13 3/4	14 1/4	14	14 1/2
F. français	M. C.		33	37	27	31	22	26

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TÉMOIGNAGE AMÉRICAIN

Entretien avec... M. Willard Butcher

Un dauphin tranquille

Poursuivant la série de nos entretiens (« le Monde » des 4, 7, 11, 14 et 18 août), nous donnons aujourd'hui la parole à un banquier, M. Willard Butcher, président de la troisième banque américaine, la Chase Manhattan Bank, et successeur de M. David Rockefeller. Notre prochain entretien, avec M. Seiji Tsutsumi, qui préside aux destinées d'une puissante chaîne de supermarché japonaise, paraîtra dans « le Monde de l'économie » du 25 août.

M. David Rockefeller recevait volontiers au « Rockefeller Plaza », à mi-chemin de la cinquième avenue. Son successeur, M. Willard Butcher, reçoit quant à lui dans le bureau présidentiel du « Chase Manhattan Plaza ». *Coquetterie ? L'un recevait au siège de la fortune ; l'autre reçoit au siège de la banque. Quoi de plus naturel...* « David comment ? » *M. Butcher a mis la plaisanterie bien au point à l'usage de tout visiteur qui utilise devant lui pour la première fois le nom de son prédécesseur. Il feint de ne s'en pas souvenir.* « On n'aurait jamais cru que la banque puisse avoir un autre président que David Rockefeller », *minaudent les cadres maison. Et puis, contents,* « Eh bien voilà, c'est fait... »

Plus grand que son prédécesseur, l'air un peu dégingandé et l'allure opulente d'un sportif potentiel réduit à la vie des affaires, M. Butcher rappelle M. Rockefeller au moins par une apparente mollesse à laquelle il ne faut certainement pas se fier. L'ambiance dans les couloirs de la banque est décontractée et très individualiste. Le sentiment d'appartenance à ce qu'il est convenu d'appeler l'« establishment new-yorkais » *se diffuse du haut en bas de l'échelle pour donner à chacun le sentiment à la fois d'une grande sécurité et de la nécessité de se montrer brillant, ce qui ne veut pas toujours dire meilleur. Tandis que les deux grands concurrents, la Bank of America et la Citycorp règlent des problèmes délicats de succession sur la base de querelles hautement stratégiques sur les nouvelles orientations à donner à leurs activités, toutes n'étant pas également rentables, le nouveau président de la Chase tente d'assigner à ses quatorze mille employés un projet commun.*

« Nous sommes là pour améliorer le bien-être des hommes. Il se trouve que cela requiert de l'argent, de la richesse, et il faut sécréter de la valeur ajoutée », *Willard Butcher, surnommé* « *Bill* », *formule volontiers des idées générales qui sont souvent dans la grande tradition de la morale populaire américaine. Pour qui gérez-vous la banque ? lui demande-t-on.* « Pour ses actionnaires, pour ses clients, pour son personnel »... *Des acteurs si dispersés que personne, en réalité, ne pourra contester ses décisions.* « Pas directement, de front. Mais il y a des forces irrésistibles avec lesquelles il me faut compter. Par exemple, si nos services se dégradent, nous perdons nos clients ; si nous ne nous comportons pas bien avec notre personnel, il réagira ; si nous ne le faisons pas non plus vis-à-vis des gouvernements, ils institueront un nombre croissant de réglementations à notre encontre, etc. ». *Pas question de la famille Rockefeller qui détient un paquet très minoritaire de la banque, mais reste cependant son plus gros porteur...*

— Quelle différence entre vous et votre prédécesseur ?

— Nous sommes différents, mais nous avons travaillé ensemble très étroitement dans la banque pendant plus de huit ans. Nous avons toujours eu la même vision du but à atteindre. J'hérite des responsabilités qu'il exerçait. Dire que je ne voyage pas comme lui est faux : je voyage. Dire que je m'occupe moins de politique est également faux. J'entretiens toutes les relations normalement nécessaires dans ma fonction avec les gouverneurs des banques centrales, avec les membres du Congrès, etc. Je viens de rencontrer le premier chinois, Deng Xiaoping, et plusieurs autres personnalités de son pays. J'ai la réputation d'un partisan de la libre entreprise. J'y crois. Et j'ai l'intention de la défendre, de même que je soutiens l'actuel président des Etats-Unis parce que je pense que ce qu'il fait est dans la bonne voie. M. Rockefeller s'était intéressé à la Trilatérale, qui n'était pas un organe politiquement actif, mais un organe d'étude. Je suis très engagé dans l'Institut américain de recherche sur les entreprises. C'est aussi une très importante organisation de recherche politique... De nos jours, chacun doit se faire un jugement à la fois économique et politique, car il est de plus en plus difficile de séparer les deux genres. Les difficultés de la Pologne, par exemple, ne sont-elles pas en partie politiques et en partie économiques ? On ne peut pas diriger une grande banque sans avoir une certaine vision politique ; mais cela ne veut pas dire que j'aie à me prononcer sur ce qui se passe politiquement en France...

— Si les banques privées françaises sont nationalisées, pensez-vous que cela constituera un avantage pour les grandes banques étrangères qui, comme la vôtre, sont installées à Paris ?

— Il va falloir attendre pour voir. Les conditions exactes des nationalisations n'apparaissent pas encore clairement. Je dois dire aussi que la France vit depuis un certain nombre d'années avec des banques nationalisées, et que celles-ci se sont révélées pour nous des concurrents redoutables. La tendance a visiblement été de gérer des entreprises nationalisées en France comme si elles ne l'étaient pas. Et même si une proportion nettement plus forte de la banque française était nationalisée, je compte bien que les banques étrangères seront toujours là pour constituer un système de référence et pour leur garder les idées en place.

— Les grandes banques américaines contrôlent-elles le niveau des taux d'intérêt américains ? Tirent-elles avantage de leur haut niveau ?

— Pas d utout. Les banques de New-York sont des plaques tournantes financières. Pour elles, l'argent est une sorte de matière première. Elles achètent la quasi-totalité de leurs ressources, c'est-à-dire environ 85 %. L'argent nous coûte un certain prix, que nous mesurons chaque jour par des taux d'intérêt. Quand le coût est de 25 %, il est difficile de faire des bénéfices en prêtant de l'argent à 20 %... Nous ne vivons pas sur les taux, mais sur la différence entre les taux d'achat et de vente. Dans l'ensemble, notre niveau de profits ne change pas beaucoup suivant que les taux sont à 10 % ou à 25 %, puisque suivant les cas nous ajustons nos propres tarifs. Enfin, nous ne contrôlons pas les niveaux des taux d'intérêt, c'est la Federal Reserve Bank qui le fait.

— Pouvez-vous influencer ses dirigeants ?

— J'ai un point de vue, et je leur en fais part, comme les autres responsables de banques. C'est tout. Je pense qu'il faut lutter contre l'inflation, et pas seulement par une politique monétariste. Pour la première fois, l'administration Reagan a entrepris cette lutte non seulement avec une politique monétaire, mais aussi avec d'autres moyens qui sont nécessairement complémentaires, comme la politique fiscale, la politique budgétaire avec réduction des dépenses, etc. Je crois que tout cela doit réussir. Mais cela demandera plusieurs années. On voudrait que tout s'arrange en quinze jours, c'est impossible... Et nous allons devoir continuer d'utiliser les politiques monétaires tant que les résultats des autres politiques ne se feront pas sentir suffisamment. Mais une politique monétaire n'est pas nécessairement une politique monétariste... En politique économique je ne suis pas un monétariste, mais un pluraliste...

Vers un bouleversement de la législation bancaire

— Quels sont vos objectifs, alors que d'autres banques semblent avoir ces dernières années mieux réussi ?

— La Citibank a très bien réussi. Dans l'ensemble, le développement des banques new-yorkaises ces dernières années s'est fait principalement à partir des activités internationales. La proportion de l'étranger dans nos activités a crû spectaculairement au cours des dernières années, passant de 10 % ou 15 % à environ 50 %. En dépit des lamentations annonçant un protectionnisme rampant, nous comptons continuer à croître à l'étranger. Le fait est que le commerce international continue d'augmenter, pour la bonne raison qu'il apporte aux gens ce dont ils ont besoin. Mais par ailleurs les Etats-Unis sont, je crois, à la veille d'un bouleversement de leur législation bancaire, qui est actuellement totalement inadaptée au monde moderne. C'est parce que les lois en vigueur sont si étroitement restrictives sur nos activités possibles aux Etats-Unis que nos banques se sont autant développées à l'étranger. Ces lois limitent nos pouvoirs et nous empêchent de travailler hors de nos Etats d'origine. Notre objectif est de tirer au plus vite parti des modifications qui interviendront fatalement sur ces textes.

— Dans quels délais pensez-vous que ces changements réglementaires interviendront ?

— En une décennie, probablement ; et je ne pense pas que cela se fasse tout d'un coup, mais progressivement. La commission de « dérégulation », sous l'administration Reagan, a déjà commencé à s'attaquer au problème. Elle a commencé, par exemple, à supprimer les restrictions qui étaient mises à nos possibilités de rémunération des comptes de dépôts et d'épargne. En cela, soit dit en passant, elle traite mieux nos clients que les précédentes administrations, qui prétendaient les protéger, car elle nous permet de leur fournir une meilleure et plus juste rémunération de leur épargne.

— Etes-vous satisfait de la manière dont la Chase s'est tirée des difficultés qu'elle a rencontrées ces dernières années, en particulier de l'affaire iranienne ?

— Oui, je suis plutôt content.

— Pour quelle raison ?

— Pour de multiples raisons, la principale étant que nous avons pris conscience de nos problèmes et que nous nous sommes attaqués à eux. Ne pas les avoir éludés est ce qui nous a donné nos nouvelles chances

— Quel était, à vos yeux, le problème principal ?

— Financièrement, le principal était notre activité de prêts à la promotion immobilière. Mais il y avait aussi, endémique et chronique, le fait que l'ensemble de nos opérations s'éparpillait dans de multiples directions différentes, avec un certain manque de coordination.

— Etes-vous satisfait de vos résultats financiers à la mi-1981 ?

— On n'est jamais satisfait, bien entendu. Nous avons fait des bénéfgices records en 1980, et nous savons d'après les résultats des six premiers mois de 1981, que nos résultats pour cette année sont légèrement en diminution. Mais cela est certainement provisoire. Nous sommes sur la bonne voie, et il nous faut continuer à essayer d'améliorer la situation. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Au ministère du temps libre

Création d'une direction du loisir social

Le ministère du temps libre vient d'être doté d'une nouvelle direction du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature. Confiée à M. Robert Clément, cette direction est chargée, comme l'indiquent deux décrets parus le 18 août au *Journal officiel*, « *d'élaborer et de mettre en œuvre la politique menée en faveur du loisir social, du tourisme à caractère social et culturel, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature* ».

« *Elle établit, en liaison avec les administrations concernées, la réglementation applicable aux organismes qui se consacrent à ces activités. Elle gère et contrôle les aides de l'Etat aux collectivités et aux organismes concernés et élabore la politique d'équipement conduite en leur faveur. Elle participe aux actions de promotion sociale, d'éducation permanente et de formation professionnelle menée dans ces domaines. Elle est chargée, dans le cadre de ses attributions, des relations avec les pays étrangers et les organismes internationaux.* »

La création de cette direction, annoncée par M. André Henry peu après sa prise de fonction au ministère du temps libre, confirme l'intérêt tout particulier que ce nouveau ministère veut porter au tourisme social, parent pauvre des politiques antérieures. On remarquera pourtant que ses attributions, dans un but d'efficacité, réduisent le champ d'action de la direction du tourisme, elle-même placée sous la tutelle du ministre du temps libre. Le secrétariat d'Etat au tourisme, dont on aurait pu penser qu'il assumerait l'ensemble de ces responsabilités, voit donc ses pouvoirs limités. Comme l'on constate d'autre part que l'administration centrale du ministère du temps libre comprend aussi la direction de la jeunesse et la direction du sport, on peut s'interroger sur les attributions pratiques du ministre délégué à la jeunesse et aux sports et sur celles du secrétaire d'Etat chargé du tourisme.

[Né le 11 octobre 1922 à Agen (Lot-et-Garonne), M. Robert Clément fut administrateur de la France d'outre-mer de 1947 à 1961. Cette année-là, il est chargé, auprès du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, de la gestion et de l'organisation des mouvements de jeunesse, des relations internationales et de la formation des cadres.

Il est nommé directeur de l'office franco-allemand pour la jeunesse en 1963, poste qu'il occupe jusqu'en 1974. Il retrouve alors le ministère de la jeunesse et des sports où il est chargé de mettre en place les lois sur la formation continue. En 1975, il est nommé, au ministère de l'agriculture, responsable des enseignements supérieurs.]

Au ministère de l'économie et des finances

M. Jean Fries quitte la direction du commerce extérieur

M. Jean Fries, qui était depuis 1974 directeur du commerce extérieur au ministère du commerce et de l'artisanat, est nommé sur proposition du ministre de l'économie et des finances, conseiller maître à la Cour des comptes.

[Né le 3 décembre 1927 à Vaulx-en-Velin (Rhône), M. Jean Fries est administrateur civil, ancien élève de l'ENA (1952-1954). Il mène sa carrière au ministère de l'économie et des finances (1954-1959), comme attaché financier à l'ambassade de France en R.F.A. (1959-1961), à la Communauté économique européenne (1961-1965) puis au Trésor. En 1967, il est sous-directeur à la direction générale du commerce intérieur et des prix, puis chef du service du commerce au sein de cette direction en 1971. Au moment de la réforme de 1974, lorsque le gouvernement accorde une plus grande autonomie au commerce intérieur, il prend en charge cette direction, au sein du ministère du commerce et de l'artisanat. Il a, de ce fait, à préparer puis à gérer la loi Royer sur les grandes surfaces. M. Fries a été aussi conseiller municipal de Saint-Cloud de 1971 à 1977.]

● *M. Bernard Fau*, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître.

[Né le 3 mars 1924 à Cognac (Charentes), licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale d'outre-mer. Après une carrière menée au Sud-Vietnam, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et en Mauritanie, M. Fau avait été nommé conseiller référendaire de de deuxième classe à la Cour des comptes en 1965, puis de première classe en 1971.]

● *M. Jean Cheylus*, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître.

[Né le 20 mai 1921 à Espalion (Aveyron), licencié en droit, ancien élève de l'ENA (1946-1948), il fut notamment conseiller technique au cabinet de M. Pierre de Félice (secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, puis à l'agriculture de mai à novembre 1957), conseiller référendaire à la Cour des comptes en 1957, et conseiller technique au cabinet de M. Paul Bacon (ministre du travail de 1957 à 1962).]

TRANSPORTS

TROIS ACCIDENTS EN SIX SEMAINES

La grande misère des chemins de fer indiens est dénoncée au parlement

De notre correspondant

New-Delhi. — Le débat qui s'est engagé à la Chambre basse du Parlement indien, a permis à l'opposition (le rapport des orces étant ce qu'il est au Lok-Sabha, il était exclu que le gouvernement puisse être censuré) de critiquer vivement l'action, ou plus exactement l'inaction du pouvoir face à la recrudescence des accidents ferroviaires.

De l'aveu même du ministre des chemins de fer, M. Kedar Pandey, *dont l'opposition a réclamé en vain la démission, pas moins de trois cent cinquante et une personnes* ont trouvé la mort, et deux cent quatre vingt-quatre ont été blessées au cours de trois accidents survenus entre le 6 juin et le 18 juillet. Tout en relevant que le nombre d'accidents avait diminué au cours des vingt dernières années, M. Pandey a reconnu que, depuis 1976-1977, la situation s'était détériorée, notamment en ce qui concerne la discipline, la qualité *du service public et de l'entretien, sans oublier la multiplication des actes de banditisme dont sont victimes les passagers.*

Le ministre, qui a maintenu que la catastrophe de Samastipur, le 6 juin dernier au Bihar — la plus meurtrière de l'histoire ferroviaire indienne (1), — avait notamment été provoquée par une tornade locale (hypothèse ridiculisée par l'opposition qui a souligné que ce « cyclone imaginaire » n'avait, *curieusement, laissé aucune autre trace de son passage), a ainsi précisé qu'un autre accident, survenu près de Mehsara,* avait été causé par un sabotage.

Il a cependant repoussé la demande de l'opposition de constituer une commission d'enquête parlementaire, expliquant qu'un organisme administratif s'était, d'ores et déjà, vu confier une telle mission. Plusieurs responsables des chemins de fer indiens se rendront par ailleurs au Japon afin d'étudier les mesures de sécurité appliquées dans ce pays.

Tout en se défendant de vouloir politiser le débat, l'opposition a exprimé son inquiétude face à la dégradation du réseau ferroviaire et dénoncé *les conditions de travail imposées aux employés. M. Madhu Dandavate, ministre des chemins de fer sous le précédent régime,* a estimé que plus de 5 000 kilomètres de voies ferrées sur 61 000 kilomètres, étaient hors d'usage et devaient, par conséquent, être remplacées de toute urgence. Quant aux règles de sécurité, elles sont constamment violées : ainsi demande-t-on souvent aux conducteurs de locomotives d'assurer des journées de travail de plus de dix heures.

Le ministre devait d'ailleurs lui-même reconnaître que 5 000 kilomètres de voies requerraient une intervention et que près de 7 500 voitures de passagers sur 25 000 et 40 000 wagons sur 500 000 étaient en piètre état et devaient être remplacés. *« C'est une tâche gigantesque, a-t-il observé, mais le gouvernement s'y consacre en priorité. »*

Au cours du débat, l'opposition devait également d é n o n c e r *la « bureaucratie étouffante » du ministère des chemins de fer,* sa politisation et son inefficacité. La création d'un organisme autonome devait être suggéré. Mis sur la sellette pendant plus de trois heures, le ministre devait finalement faire remarquer à l'un de ses plus acharnés procureurs, M. Bosu, membre du parti communiste marxiste, que *plus de deux cents personnes avaient récemment perdu la vie en Chine dans un accident ferroviaire similaire.* — P. F.

(1) Alors que plusieurs membres de l'opposition affirmaient que cet accident avait fait entre deux et trois mille victimes, le ministre indiquait que quatre cent trente-huit personnes seulement se trouvaient à bord du train au moment de la catastrophe : deux cent soixante-dix corps ont été retrouvés et cent vingt-cinq passagers blessés.

De 50 à 30 millions de tonneaux

LA FLOTTE BRITANNIQUE EN DÉCLIN

Londres (A.F.P.). — Relégué au cours des récentes années au troisième rang des principales flottes par le Libéria et le Japon, la marine marchande britannique, *jadis la plus importante* du monde, est en déclin rapide, estime la Fédération des armateurs britanniques (« General Council of British Shipping »).

La f l o t t e britannique ne comptait plus, à la fin juin 1981, que 1 687 navires jaugeant au total 33,2 millions de tonneaux, souligne cet organisme qui prévoit que, d'ici à la fin de l'année, la marine marchande de Grande-Bretagne risque d'être réduite à moins de 30 millions de tonneaux alors qu'en 1975 elle dépassait les 50 millions de tonneaux.

La crise mondiale de l'affrètement pétrolier explique largement ce phénomène, en particulier la découverte de gisements en mer du Nord, exploités la plupart gr.ce à des oléoducs. a conduit à une diminution importante des besoins en tankers pour le ravitaillement du pays.

Il faut aussi tenir compte du ralentissement de la croissance du commerce mondial et du fait qu'au cours des récentes années, la Grande-Bretagne a beaucoup *développé ses échanges avec* les pays européens au détriment de son commerce avec les autres pays. Enfin, les armateurs britanniques estiment que les syndicats de gens de *mer ont* des exigences qui ont beaucoup nuit à la compétitivité du pavillon britannique.

Les syndicats, quant à eux *s'en* prennent au gouvernement, auquel ils reprochent les taux *de change* très défavorables de la livre et le fait qu'il soutienne le s y s t è m e des pavillons de complaisance.

LE PERSONNEL DE LA PAN AM ACCEPTE UNE RÉDUCTION DES SALAIRES

Pan American World Airways va devoir vivre à l'heure de l'austérité. Telle est la condition fixée par ses banquiers pour maintenir à la deuxième compagnie internationale américaine une ligne de crédit lui permettant de faire face à une situation financière *pour le moins difficile* puisqu'elle a enregistré des pertes de 240 millions de dollars (1,4 milliard de francs) au cours du premier semestre de 1981, s'ajoutant aux 221 millions perdus l'année précédente.

La vente de la filiale hôtelière Intercontinental Hotels Inc (*le Monde* du 20 août) s'inscrit dans le plan de redressement. D'autre part, les syndicats représentant les vingt-six milles employés de la compagnie viennent d'accepter une réduction de leurs salaires au 1er septembre prochain et leur gel pendant toute l'année 1982. Mais il semble que le personnel n'ait pas renoncé à ses exigences en matière de participation à la gestion de l'entreprise.

Enfin, Pan Am continue de réduire sa flotte : elle a vendu la s e m a i n e dernière huit Boeing 747, et un porte-parole de Boeing a indiqué le 19 août qu'elle venait d'annuler une commande de huit triréacteurs 727 dont les quatre premiers devaient lui être livrés dans deux mois.

Pan Am s'était pourtant bien remise d'une première crise grave en 1974. Mais, par la suite, elle n'a pas su s'adapter vraiment à la nouvelle situation du transport aérien. Son opération de rachat de National Airlines ne lui a pas apporté le débouché qu'elle espérait sur le marché intérieur américain. Elle a surtout manqué de dynamisme pour pouvoir profiter tant soit peu de la déréglementation du transport aérien décidée en 1979 par le gouvernement américain.

● *Air Inter : pas de baisse des tarifs, sauf...* — Contrairement aux compagnies aériennes internationales opérant au départ de France qui vont majorer les leurs à partir du 1er septembre (*le Monde* du 19 août), Air Inter annonce que, « *sauf événement exceptionnel* » — nouveau choc pétrolier, conflit social, — elle n'augmentera pas ses tarifs avant le 1er janvier prochain. La dernière hausse des tarifs de la compagnie i n t é r i e u r e remonte au 1er janvier 1981.

● *Grève des personnels d'Air France à Marignane.* — Le personnel au sol d'Air France de l'aéroport de Marseille-Marignane a cessé le travail mercredi 19 août à partir de 13 heures à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. *Les grévistes* demandent à être alignés sur la classification et les salaires de leurs collègues de Roissy et d'Orly. Une assemblée générale devait décider le 20 août de la suite à donner au mouvement. L'intersyndicale n'exclut pas une extension de la grève aux aéroports de Nice, Bastia et Ajaccio lors du dernier week-end d'août si elle n'obtient pas satisfaction.

ENVIRONNEMENT

● *Pas de déchets dans les anciennes gravières.* — Les anciennes ballastières de Martot, dans l'Eure, ne seront pas transformées en dépôt d'ordures. A la demande de l'association l'Amicale des vallées, le tribunal administratif de Rouen vient d'annuler l'autorisation accordée par le préfet à la Société parisienne des sablières d'installer une décharge publique sur le 5 hectares d'une ancienne exploitation de gravier.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 AOUT

Morosité
Hausse de l'or

En cette veille de réponse des primes, la morosité est encore de rigueur ce mercredi sous les colonnes du palais Brongniart, où l'indicateur instantané reflète une baisse supérieure à 1,2 %.

Résultat d'un contexte économique jugé depuis quelques jours peu propice aux initiatives, la nouvelle baisse des valeurs françaises s'étend à l'ensemble de la cote avec des replis assez marqués sur Usinor (– 7,9 %), initialement « réservé à la baisse », Manurhin, Sade, Moteurs Leroy, Bail Equipement avec des baisses de 5 % à 6 %.

Quelques rares titres font preuve de résistance, tels C.F.P. (certificat) et Kléber-Colombes avec des gains de 4,5 % environ.

Délaissant le dollar qui s'affermit à 5,9125 F contre 5,8880 F la veille sous l'effet d'un nouveau renchérissement du loyer de l'argent aux Etats-Unis, les opérateurs suivent avec le plus grand intérêt la nouvelle fermeté du marché de l'or.

En hausse depuis de début de la semaine, le cours du métal fin a effectué, en effet, un bond en avant de 11 dollars, à 433,50 dollars l'once. La hausse de l'or s'est sensiblement accentuée dand la matinée lorsqu'a été connue la nouvelle de l'incident aérien qui s'est produit entre chasseurs américains et libyens au-dessus de la Méditerranée.

Sur notre place le lingot est en net progrès, à 92 000 F (+ 1900 F), tandis que le napoléon gagne 16 F, à 926 F les emprunts « indexés » étant bien orientés.

En recul sensible la veille, les valeurs étrangères sont plus discutées, seule la fermeté des mines d'or méritant une mention.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. – Le bénéfice net du groupe aurifère pour le premier semestre a baissé de 39 % par rapport à la période correspondante de 1980 pour revenir à 270 millions de dollars.

La récession mondiale et la hausse des taux d'intérêt ont provoqué une forte diminution de la demande de diamants, obligeant la De Beers à réduire sa production de 5 %.

AKZO. – Le bénéfice net du groupe chimique néerlandais pour le second trimestre a encore baissé de 26 %. Il s'élève seulement à 46,9 millions de florins. Pour la premier semestre, la contraction des profits est plus importante encore (– 50,3 %) avec un résultat net de 76 millions de florins au lieu de 153 millions un an auparavant.

L'accroissement de 13 % du chiffre d'affaires (7 196,60 millions de florins) est essentiellement dû à la baisse des prix.

B.A.S.F. – Le géant allemand, numéro un mondial de la chimie, a souffert lui aussi de la récession, mais à un degré infiniment moindre. Au 30 juin, le bénéfice avant impôts du groupe atteint 837 millions de DM, ne régressant ainsi que de 6,8 %. La maison mère, en revanche, a été plus touchée avec un résultat, toujours avant impôts, de 383 millions de DM (– 18,2 %). Le groupe, il est vrai, en dépit des hausses de coûts, a bénéficié des différences de changes en sa faveur.

Pour la période sous revue, le chiffre d'affaires mondial s'élève à 17 317 millions de DM (+ 14 %) et le chiffre d'affaires consolidé à 16 201 millions de DM (+ 14,8 %). B.A.S.F. vient de publier une brochure intitulée : *« Douze raisons de choisir l'action B.A.S.F. »*, afin d'améliorer la connaissance du titre auprès, notamment, des gérants de portefeuilles.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	18 août	19 août
Valeurs françaises	85,9	84,8
Valeurs étrangères	151,1	151,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,7	91,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 août ..... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/8	20/8
1 dollar (en yens)	230,30	229,25

NEW-YORK

Légère reprise

L'annonce de l'incident aérien survenu au-dessus de la Méditerranée entre deux chasseurs américains et deux appareils libyens a suscité une certaine nervosité mercredi à Wall Street, mais il semble que les professionnels aient ultérieurement admis que cette affaire ne devrait pas prendre de proportions politiques démesurées. Après avoir perdu plus de 20 points en l'espace de trois séances, l'indice Dow Jones des industrielles s'est donc offert une légère reprise, essentiellement technique, clôturant en hausse de 2,09 points, à 926,46.

La révision en baisse de la contraction du P.N.B. américain au second trimestre 1981 (2,4 % contre 1,9 % initialement) a fait mauvais effet en bourse, d'autant que cette information a été connue en même temps que les boursiers apprenaient que les bénéfices des entreprises américaines ont accusé une baisse de 12,5 % durant la même période après une augmentation de 3 % au premier trimestre.

Autant d'éléments que les spécialistes jugent peu propices à prendre des engagements, alors que l'horizon des taux d'intérêt s'est encore obscurci après les niveaux élevés atteints mercredi après-midi. Les taux des « federal funds » ont en effet fluctué entre 18 1/4 et 19 % pour s'inscrire finalement à 18 1/2.

Le volume des échanges a été ramené à 39,7 millions d'actions contre 47,27 millions la veille, les hausses l'emportant en fin de compte sur les replis par 734 contre 701, 444 étant inchangé.

VALEURS	Cours 18 août	Cours 19 août
Alcoa	27 3/4	27 3/4
A.T.T.	57 5/8	57 1/2
Boeing	27 3/8	27 1/8
Chase Manhattan Bank	52 3/4	53
Du Pont de Nemours	43 3/4	44 7/8
Eastman Kodak	72 1/8	71 3/4
Exxon	34 3/4	34 5/8
Ford	20 5/8	20 5/8
General Electric	57 3/4	57 1/4
General Foods	31 1/2	31 7/8
General Motors	48	48 3/8
Goodyear	19 1/4	19 1/4
I.B.M.	56 5/8	57 1/8
I.T.T.	27	27 1/8
Mobil Oil	30 7/8	30 5/8
Pfizer	46 1/4	47 1/8
Schlumberger	68	67 3/4
Texaco	38 1/2	38 1/2
U.A.L. Inc.	22 1/4	22 1/4
Union Carbide	55 1/8	54 7/8
U.S. Steel	29	29
Westinghouse	28 1/4	29
Xerox Corp.	47 3/8	47 7/8

BOURSE DE PARIS 19 AOUT COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 60	2 655
5 %	48 50	2 740
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	161	....
Aciers Peugeot	90	88
Actibail	122 50	120 70
Agence Havas	680	680
A.G.F. (St Cent.)	734	730
A.G.P. Vie	2455	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	35	....
Air-Industrie	15 50	15
Alfred Herlicq	71	71
[illegible]		
Bain C. Monaco	70 30	75
Banania	298	289
Banque Hervet	150 80	150 90
Banque Hypoth. Eur.	220	220
Banque Nat. Paris	257	257
B.O.I.C.	19	19
Banque Worms	162	165
Bénédictine	890	881
Bernard-Moteurs	51	51
Biscuit (Génér.)	435	430

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	796	796
Bon-Marché	100	101
Boris	410	456 d
[illegible]		
Cedis	836	828
C.E.G.Frig.	144	145
Centen. Blanzy	408	400
Centrest (Ny)	114	112 o
Cerabati	146 30	150
C.F.F. Ferrailles	205	202
C.F.S.	451	451
C.G.I.B.	14 50	14 80
C.G.Maritime	13	15 40 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	165 30	159
Chambon (M.)	197	....
Chambourcy (M.)	624	645 d
[illegible]		
Cogifi	176 40	177
Comindus	335	330
Comiphos	128 90	129 70
Comp. Lyon-Alem.	168 40	170
Concorde (La)	250	255
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	35	32 50 o
Crédit (C.F.B.)	120	125
Créd. Gén. Ind.	182 50	182 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Magasins Uniprix	58 10	59
Magnant S.A.	47 20	....
Maritimes Part.	83	83
Marocaine Cie	22 50	22 50
Marseille Créd.	232	232
Maurel et Prom.	26 60	26 40
Merlin-Gerin	385	381 60
Métal Déployé	287	276
Mic	176 60	183 50 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Union Brasseries	59 50	59
Union Habit.	215 20	215 20
Un. Imm. France	202	201 10
Un. Ind. Crédit	206	206
Union Ind. Ouest	236	235
Unipol	95	....
Vincey Bourget (Ny)	14	13 80
Virax	49	50
Waterman S.A.	201	201
Brass. du Maroc	181 50	181 50
Brass. Ouest-Afr.	22 40	24 70

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Autres valeurs hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Coparex	520	515
Ions Industries	13	....
La Mure	70 20	....
Metallurgique Minière	139	139
Océanic	26 60	....
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	217	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	188	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	360	344

SICAV

19/8	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		
Unigestion	416 61	397 72
Uni-Japon	686 47	655 34
Unirente	1327 05	1283 41
Valorem	271 70	259 38
Worms Investiss.	469 01	447 74

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2410	2449	2457	2450
3148	C.N.E. 3 %	3191	3191	3194	3185
470	Air Liquide	494	490	490 50	490
325	Als. Superm.	386	385	385	385
[illegible]					
280	Eurafrance	273 80	285	287	285
745	Europe n° 1	735	720	720	720
475	Facom	553	550	552	548
137	Finextel	144	143	143	143
129	Fives-Lille	131	130	130	129 10
105	Fonderie (Gén.)	94	92 50	92 50	93
[illegible]					
280	Penhoet	285	286	285	284
270	Pernod-Ricard	314	313	312	307
120	Pétroles (Fse)	118	116	115 30	116
165	– (obl.)	161 10	161	161	161
34	– (certific.)	30 80	32	32	32 75
62	Pétroles B.P.	58 10	58	58	59 15
165	Peugeot S.A.	157 50	161 50	153 50	153 60
[illegible]					
280	U.I.S.	282	290	290	290
102	U.C.B.	102 50	103 10	103 10	106
5 60	Usinor	6 95	6 40	6 40	6 50
90	– (obl.)	92 10	92 20	92 20	91 10
128	U.T.A.	123 50	123 50	123 50	125
210	Valéo	251	240	254	237 10
355	– (obl. conv.)	367	367	367	365
[illegible]					
74	East Rand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
215	Ericsson	242	241	242	238
456	Exxon Corp.	261 50	250 20	250 50	253 80
148	Ford Motors	144 50	141	141	139
235	Free State	280	284	286	278 40
120	Gencor	141 50	150	150	147
410	Gén. Electr.	410	398 10	402	395
325	Gen. Motors	339 40	331 50	332	331 20
57	Goldfields	68	67 20	67 20	66
82	Harmony	98 50	105 10	104 30	106 10
22	Hitachi	25 85	26 05	26 30	26 05
360	Hoechst Akt.	358	357	352	354
35	Imp. Chemical	37 85	37 50	37 50	37 60
132	Inco. Limited	126 50	126 50	127 10	125 10
[illegible]					
335	Unit. Techn.	362	[illegible]	[illegible]	[illegible]
270	West Deep	298	307 50	314	307 50
540	West Drief.	590	601	614	595
340	West Hold.	410	421 50	424 80	425
336	Xerox Corp.	332	337	337	337
3 12	Zambia Corp.	3 48	3 42	3 44	3 38

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/8	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 888	5 957	5 780	6 040
Allemagne (100 DM)	238 170	238 390	232	244
Belgique (100 F)	14 577	14 650	13	13 700
Pays Bas (100 fl.)	214 850	214 910	208	220
Danemark (100 krd)	75 750	75 870	73	78
Norvège (100 k)	96 020	96 450	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 959	10 907	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 736	9 760	....	....
Italie (1 000 lires)	4 780	4 781	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	273 850	273 750	268	281
Suède (100 krs)	112 230	112 330	108 500	114
Autriche (100 sch)	33 950	33 960	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 927	5 970	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 930	8 930	8 550	9 450
Canada ($ can 1)	4 840	4 921	4 740	4 970
Japon (100 yens)	2 588	2 676	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/8
Or fin (kilo en barre)	90500	92510
Or fin (en lingot)	90100	92000
Pièce française (20 fr)	910	926
Pièce française (10 fr)	498	500
Pièce suisse (20 fr)	775	801
Pièce latine (20 fr)	772	790
Souverain	835	835 10
Pièce de 20 dollars	4040	4040
Pièce de 10 dollars	2100	2080
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3620	3720
Pièce de 10 florins	710 10	712

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain
Le Monde
publiera :
- IDÉES : Philosophie.
- REPORTAGE : En Papouasie-Nouvelle-Guinée (deuxième et dernier article de P. de Beer).
- TOURISME ET LOISIRS : Gruissan et l'architecture des loisirs.

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1981 a été tiré à 521854 exemplaires.



LES EFFETS DE LA LOI D'AMNISTIE

Une série de mesures sont prises à la R.A.T.P. en faveur de salariés sanctionnés

Les dispositions de la loi d'amnistie relatives aux sanctions disciplinaires professionnelles font sentir leur effets dans plusieurs entreprises, à commencer par celles du secteur public.

A la R.A.T.P., notamment, la direction a décidé, généralement en référence à cette loi d'amnistie, plusieurs mesures importantes. La première concerne l'abandon des poursuites judiciaires entamées lors des conflits. La seconde porte sur l'annulation des sanctions prononcées depuis le 1er janvier dernier pour non-respect du préavis légal de grève prévu par la loi du 31 juillet 1963 sur l'exercice du droit de grève dans les services publics. Les retenues de salaires opérées à cette occasion seront réduites.

Une troisième mesure vise au retour à leur ancien poste, s'ils le souhaitent, de cinq militants cégétistes de l'atelier central de la rue Championnet, à Paris, dont deux avaient fait une grève de la faim en janvier dernier (le Monde du 27 janvier) pour protester contre leur mise à pied après l'occupation du bureau d'un cadre, en décembre 1980. Les cinq agents avaient été mutés sur la proposition du président du conseil de discipline. Ils pourront être réintégrés à leur poste dès septembre, en vertu d'un accord conclu le 8 juillet avec les syndicats, et qui anticipait sur les mesures d'amnistie.

Une quatrième décision consacre l'abandon, dès le salaire du 1er juillet, de toutes les retenues de salaires, encore en cours, se rapportant à des faits antérieurs à cette date, à l'exception des sanctions « *relatives aux actes mettant nettement en cause la probité ou la sécurité de l'exploitation* ».

Enfin, des conducteurs du métro ou du R.E.R. se sont vu restituer leur droit de piloter ces véhicules, qui leur avait été retiré à la suite d'accidents. C'est le cas de M. Michel Gouttes, conducteur de la rame tamponneuse lors de l'accident du R.E.R. qui avait fait cinq morts et une soixantaine de blessés survenu le 19 janvier à la station Auber (le Monde du 21 janvier). C'est aussi le cas de M. Roger Poulain, muté après le télescopage d'un train à la station Nation (le Monde daté 8-9 février).

Un journal régional le dimanche sur FR 3

M. Guy Thomas, de FR 3, vient de décider la création, en février prochain, d'un journal régional, le dimanche, d'une durée de trente minutes. Dans une interview publiée le 20 août par *France-Soir*, M. Thomas estime en effet qu'« *il était aberrant que l'information ne soit pas couverte localement ce jour-là. Actuellement, on tourne en direct un match sportif, par exemple, qui n'est diffusé que le lendemain, à 19 h. 20, quand le public connaît déjà les résultats. C'est de l'information réchauffée* ». Le président de FR 3 a précisé qu'il n'avait pas encore choisi l'heure exacte de ce nouveau journal. « *Elle sera fonction des programmes des autres chaînes, mais se situera probablement dans un créneau compris entre 18 h. 30 et 19 h. 30.* »

M. Thomas a d'autre part évoqué la vocation cinématographique de FR 3. « *Le cahier des charges nous impose deux cent soixante films par an. En regardant l'état des stocks, je me suis aperçu que les meilleurs films ont déjà été diffusés. La qualité de la production cinématographique actuelle laissant beaucoup à désirer, nous allons nous trouver à sec, ou dans l'obligation de multiplier les rediffusions. Nous allons donc faire l'expérience à la rentrée de programmer deux soirées en deux heures avec* le Chagrin et la Pitié, *de Marcel Ophüls, tourné à l'origine pour la télévision.* »

Enfin, à propos du projet de création par Radio-France de douze radios locales, annoncé par son P.-D. G., Mme Michèle Cotta (*le Monde* des 14, 15 et 19 août), M. Thomas a précisé qu'il n'avait aucun moyen de stopper cette prolifération. « *Nous avons trente-cinq centres de radio dans onze stations régionales et quatre cents personnes qui y travaillent*, a rappelé le P.-D. G. de FR 3. *Il appartient donc au législateur de décider de l'éclatement ou non de la réunion télévision-radio. Attendons la nouvelle loi sur l'audiovisuel.* »

● *Le compositeur et producteur de radio René Kœring*, a été nommé, mercredi 19 août, « chef du programme de France-Musique » par M. Pierre Vozlinsky, directeur de la musique de Radio-France. Il prendra ses fonctions le 1er octobre et remplacera M. Alain de Chambure dont le contrat de deux ans vient à exporation.

[Producteur à Radio-France depuis 1974, âgé de quarante et un ans, M. René Kœring a été l'élève de Boulez, Maderna, Stockhausen et Adorno. Auteur de plusieurs œuvres symphoniques et de chambre, ainsi que d'un opéra, *Elseneur*, sur un livret de Michel Butor, il travaille actuellement à un nouvel opéra d'après *les Contes de la lune vague*, de Misoguchi.]

CINQ ANS APRÈS SON EXÉCUTION

Une nouvelle demande de révision du procès de Christian Ranucci

Une nouvelle requête en révision du procès de Christian Ranucci — qui fut guillotiné le 28 juillet 1976 après sa condamnation *pour le meurtre d'une* fillette de huit ans, Marie-Dolores Rambla — a été déposée le 18 août par Mes Jean-Denis Bredin et François Le Forsonney. Cette *demande de révision* est la deuxième déposée par les avocats de la mère de Christian Ranucci. La précédente, rejetée le 29 janvier 1979 alors que M. Alain Peyrefitte était garde des sceaux, avait été déposée en août 1978. Justifiant le rejet de la requête, le ministre avait déclaré au cours d'une conférence de presse : « *Il n'y a aucun fait nouveau permettant de douter de la culpabilité de Ranucci.* » « *Il n'y a aucun doute* », avait dit, de son côté, M. Christian Le Gunehec, alors directeur des *affaires* criminelles et des grâces à la chancellerie.

Pour obtenir la révision d'un procès les avocats doivent apporter un « fait nouveau » à la connaissance de la justice. En l'occurrence, Mes Jean-Denis Bredin et François *Le Forsonney s'appuieraient sur deux éléments.* Il s'agirait, d'une part, d'un témoignage sur l'emploi du temps de Ranucci, la veille du meurtre, d'autre part, de l'existence d'une *surcharge sur un procès-verbal*, surcharge qui entacherait ce document d'irrégularités.

La procédure de révision se fait en plusieurs étapes. Après le dépôt d'une requête, celle-ci est confiée à la direction des affaires *criminelles* et des grâces qui ordonne une enquête *sous* l'autorité du parquet général intéressé. La direction, au vu du résultat de cette enquête, indique si, à *son avis*, il y a *bien fait nouveau*. Une commission de révision, composée de magistrats de la cour de cassation et de trois directeurs de l'administration *centrale*, est *alors* saisie.

Le ministre décide ensuite, le cas échéant, de transmettre le dossier à la Cour de cassation. Le ministre n'est pas tenu de suivre l'avis de la commission, *mais en général* il le fait.

Cette procédure est évidemment longue, et il faudra attendre plusieurs mois avant de savoir si M. Robert Badinter décidera de rouvrir le dossier Ranucci, affaire qui avait inspiré à l'écrivain Gilles Perrault son livre *le Pull-over rouge*.

● *M. Gaston Defferre*, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a présidé, mercredi après-midi 19 août, la cérémonie commémorant le soulèvement de la police parisienne contre les troupes allemandes d'occupation lors de la libération de la capitale, en août 1944. Il a procédé, dans la cour d'honneur de la préfecture de police, à plusieurs remises de décorations et assisté au traditionnel défilé de la police parisienne.

● *Un mandat d'arrêt* a été délivré le mercredi 19 août, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de l'éditeur juif Shlomo *Levin* et de sa compagne, le *19 décembre 1980*, contre M. Karl-Heinz Hoffmann, chef d'une organisation néo-nazie interdite. M. Karl-Heinz Hoffmann et son amie, Mme Franziska Birkmann, se trouvent depuis le mois de juin en détention préventive à Nuremberg pour « *constitution d'organisation criminelle* ». — (*A.F.P.*)

M. PIQUET (P.C.F.) JUGE « POSITIFS » LES PREMIERS ACTES GOUVERNEMENTAUX

M. René Piquet, membre du bureau politique du P.C.F., qui était, mercredi 19 août, l'invité de *France-Inter*, a notamment déclaré, à propos des premières décisions prises par le gouvernement de M. Pierre Mauroy : « *Nous considérons comme positifs les résulatts enregistrés, même si nous considérons qu'il s'agit d'un premier pas.* »

Evoquant les difficultés économiques actuelles, il a indiqué : « *Nous n'avons jamais dit que le gouvernement socialiste-communiste, c'était la gauche au pays des merveilles ; nous avons conscience des difficultés, des réalités et de l'extraordinaire lourdeur de l'héritage que nous a laissé le gouvernement précédent. Et c'est ce qui nous conduit à dire qu'il faut voir grand et de manière ambitieuse pour résoudre ces grandes questions du chômage et des prix.* »

Interrogé sur les relations du P.C.F. avec le P.S., d'une part, la C.G.T., d'autre part, M. Piquet a affirmé :

« *Nous n'avons qu'un langage et nous n'avons qu'une attitude ; nos conduites, nos comportements, nos décisions, visent à réussir le changement qui s'est amorcé le 10 mai (...). Qu'ici ou là, comme c'est normal et c'est logique, les travailleurs expriment leur sentiment, leur souhait, leur volonté ou leur exigence, quoi de plus normal ! C'est la moindre des choses ; mais nos interventions, en quelque domaine que ce soit, visent à répondre de manière positive aux intérêts des travailleurs, dans le cadre, effectivement, de la solidarité gouvernementale qui n'est pas pour nous un mot, qui est un acte concret aujourd'hui et qui sera un acte concret demain. La solidarité gouvernementale n'exclut pas l'autonomie de pensée et de jugement.* »

LE GÉNÉRAL BIGEARD APPROUVE L'ACTION DE M. HERNU

Le général Marcel Bigeard, député U.D.F. de la Meurthe-et-Moselle, juge, dans *Paris-Match* daté du 28 août, « *normale et très saine* » la décision des Etats-Unis de construire la *bombe à neutrons*. Après avoir rappelé que la décision de posséder la technologie de l'arme neutronique avait été prise en 1978, l'ancien président de la commission de la *défense de l'Assemblée nationale* se déclare d'accord avec M. Charles Hernu, ministre de la défense, sur la poursuite des études en ce domaine.

A propos de l'action menée depuis trois mois par M. Hernu, le général Bigeard affirme : « *Il a fait machine arrière par rapport au projet socialiste parce que je crois qu'il a pris conscience de ce qu'est l'armée française. Il s'est rendu compte qu'elle avait très bien évolué depuis 1975 et qu'il ne fallait pas casser cette belle mécanique. C'est pourquoi il n'a pas modifié la durée du service national, ni autorisé les comités de soldats, ni relevé les chefs militaires. Et c'est pourquoi aussi le président Mitterrand a décidé la construction d'un septième sous-marin nucléaire, que nous avions prévu. Pour l'instant, Charles Hernu n'a touché à rien, et c'est bien.* »

Selon un sondage « Paris-Match »-B.V.A.
58 % DES FRANÇAIS SONT HOSTILES AU VOTE DES IMMIGRÉS

Paris-Match, daté du 28 août, publie un *sondage* réalisé par B.V.A., les 12 et 13 août, auprès d'un échantillon national représentatif de mille quarante-quatre personnes, sur l'accès au droit de *vote des étrangers* résidant et travaillant en France. Selon cette enquête, 58 % des Français sont opposés au vote des immigrés et 35 % y sont favorables (l'IFRES dans un questionnaire *relatif au* bilan des cent premiers jours du *septennat* de M. Mitterrand, publié par le *Journal du dimanche* du 16 août et dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 18, avait recueilli 68 % d'opinions négatives et 31 % positives sur ce projet).

Pour 56 % des personnes interrogées, le but de ce projet est « *de bénéficier d'un appoint électoral* », et pour 39 %, « *de permettre aux immigrés de mieux participer à la vie locale* » ; 66 % se déclarent opposés à l'éligibilité des immigrés au conseil municipal et 29 % y sont favorables. Le vote des immigrés aurait des « conséquences positives » dans les communes aux yeux de 20 %, « négatives » pour 33 %, et « pas de conséquences du tout » pour 34 %.

● *M. Mitterrand* a quitté Paris jeudi en fin de matinée pour aller à Sion, dans le Gers, et y déjeuner avec M. Willy Brandt en villégiature dans la région.

LA VISITE DE M. TAREK AZIZ A PARIS

La France pourrait reconstruire le centre nucléaire de Tamuz et ne s'opposerait pas à la livraison de nouveaux matériels militaires à l'Irak

L'Irak a demandé à la France, le mercredi 19 août, de reconstruire le centre de recherches nucléaires de Tamuz, détruit par l'aviation israélienne. Les deux pays ont accepté d'engager prochainement des conversations pour s'entourer des garanties nécessaires sur l'utilisation de ce centre à des fins purement civiles. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'a eu mercredi après-midi, à l'Elysée, M. Mitterrand avec le vice-premier ministre iranien, M. Tarek Aziz.

M. Mitterrand, déclare-t-on à l'Elysée, considère qu'il n'y a aucune raison de refuser à l'Irak du matériel et des techniques qui sont fournis à d'autres pays.

M. Tarek Aziz a été reçu aussi dans la soirée par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avec lequel il s'est entretenu de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la fourniture d'armes classiques en partie destinées à remplacer des matériels perdus dans le conflit avec l'Iran.

M. Tarek Aziz a fait part, à cette occasion, du souhait de l'Irak de mettre à l'étude, avec la France, la conclusion de futurs contrats. Il s'agit, en particulier, de l'achat de nouveaux avions de combat Mirage, du type F-1 ou Mirage 2000. On sait que l'Irak a déjà acquis, outre des hélicoptères Alouette, Gazelle, Puma et Super-Frelon d'origine française, soixante Mirage F-1 de défense aérienne qui ont commencé de lui être livrés à la fin de l'année dernière et sur lesquels sont montés des missiles français (et parfois soviétiques). L'intention de la France, pour l'instant, est de ne pas s'opposer au principe de la livraison de nouveaux matériels militaires à l'Irak et, plus spécialement, de Mirage supplémentaires.

On souligne à ce propos, à l'Elysée, que tous les contrats civils et militaires passés entre les deux pays seront respectés et que la France souhaite le développement des relations culturelles, économiques et commerciales avec l'Irak.

Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, qui a participé à l'entrevue entre le président Mitterrand et M. Aziz, s'est déclaré « *satisfait* ». L'entretien, a-t-il précisé, a été « *amical et caractérisé par une profonde compréhension* ».

Le chef de la diplomatie française reçoit à son tour M. Tarek Aziz ce jeudi après-midi. Celui-ci aura été auparavant l'hôte à déjeuner du premier ministre, *M. Pierre Mauroy. Le* dirigeant irakien sera également reçu par le ministre du commerce extérieur, M. Michel Jobert.

En Irlande du Nord

Un dixième gréviste de la faim est mort à la prison de Long Kesh

Michael Devine, membre de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA), détenu à la prison de Long Kesh, près de Belfast, depuis 1978, est mort, ce jeudi 20 août, au terme de soixante jours de jeûne. C'est le dixième détenu républicain qui mène jusqu'à la mort sa grève de la faim, depuis que Bobby Sands, le 1er mars dernier, a lancé ce mouvement pour l'obtention d'un statut spécial.

Originaire du quartier catholique de Greggan, à Londonderry, Michael Devine, âgé de vingt-cinq ans, était père de deux enfants. En 1972, après le « bloody Sunday », ce dimanche où l'armée britannique avait ouvert le feu sur une manifestation catholique à Londonderry, faisant douze morts, il avait rejoint les « clubs républicains » de l'IRA officielle. Deux ans plus tard, il avait quitté cette organisation pour l'INLA, branche dissidente de l'IRA. Arrêté en 1978 à *la suite* d'une attaque armée, il avait été condamné, trois ans plus tard, à douze ans de prison pour possession d'armes à feu.

Six autres grévistes de la faim poursuivent leur jeûne à Long Kesh, et il est *probable* que Michael Devine sera « remplacé » par un autre volontaire dès la semaine prochaine. Les prisonniers ont en effet réitéré récemment leur détermination de poursuivre le *mouvement* et affirmé que cinquante d'entre eux s'étaient portés volontaires.

Le gouvernement britannique, pour sa part, n'a pas *modifié* sa *position*, et a refusé à deux reprises des propositions des grévistes de la faim dont on aurait pu attendre un règlement de la crise. *Ces derniers ont* en effet progressivement *renoncé à réclamer* un statut de prisonniers politiques et publié au début du mois de juillet, puis la semaine dernière, des communiqués qui marquaient un net infléchissement par rapport à leurs revendi*cations initiales*.

La mort de Michaël Devine survient le jour même où se déroulent, dans les comtés de Fermanagh et South-Tyrone, à *proximité de la* frontière avec la République d'Irlande, des élections visant à pourvoir le siège de député à Westminster, qui avait été remporté, en avril, par Bobby Sands. Il est probable qu'elle pèsera en faveur de M. Owen Carron, le candidat des grévistes de la faim, qui avait été l'agent électoral de Bobby Sands.

En Afghanistan

Une vaste opération de police a eu lieu à Kaboul

Une très importante opération de sécurité a eu lieu à Kaboul du 11 au 14 août. De nombreuses *fouilles de véhicules et perquisitions* de maisons ont eu lieu, et l'aéroport de la capitale a été fermée pendant plusieurs heures. Cette opération serait justifiée par *l'ampleur de l'infiltration* de maquisards à Kaboul. Mais l'imposition de l'état d'alerte pendant cette période n'a pas empêché la poursuite d'assassinats de fonctionnaires et de partisans du régime pro-soviétique de M. Babrak Karmal.

Ce dernier a du mal à faire face à toutes les difficultés qui l'assaillent. Ainsi, le plan de réforme agraire vient-il d'être considérablement édulcoré. La limite maximale de terres qui pouvait être conservée par un particulier ne s'applique plus désormais à plusieurs catégories de personnes, dont le clergé, les anciens et les chefs de tribu ralliés...

Selon des informations parvenues au Pakistan de source diplomatique et citées par le *Times*, M. Babrak Karmal aurait reconnu récemment, devant les commissaires politiques de l'armée, les *profondes divisions qui minent* son régime : « *le comité central du parti* (populaire révolutionnaire) *a constamment demandé que soit mis fin au factionnalisme dans le parti, l'armée et la police, et que ceux qui sont contre l'unité soient exclus du parti (...). Dans la plupart de ces organisations, ces ordres n'ont pas été appliqués* », a-t-il reconnu.

Enfin, on a appris, mercredi aux Uations unies, que les ministres des affaires étrangères du Pakistan et d'Afghanistan avaient accepté de conférer séparément avec M. Waldheim fin septembre pour rechercher un règlement au problème afghan. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

● *Le Comité pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste* a adressé au président tchécoslovaque, M. Gustav Husak, une lettre lui demandant de ne plus « laisser des procès iniques se perpétuer » contre « des socialistes sincères, épris de justice, de liberté et de démocratie ». Le Comité demande à M. Husak d'avoir « un sursaut d'orgueil » [illegible] aux ordres de M. Brejnev [illegible]. « *Votre justice*, ajoute le Comité, *bafoue la vraie, celle qui autorise le public à assister au déroulement des procès, celle qui admet que des avocats étrangers, et [illegible] que des journalistes, viennent contrôler le bon déroulement des débats.* »

REPLI DU DOLLAR

L'incident libyen paraissant clos, le dollar s'est assez sensiblement replié jeudi matin 20 août sur presque toutes les grandes places financières internationales.

Sur le marché parisien, la devise américaine est retombée à 5,80 F (contre 5,9075 F le 19 août en fin d'après-midi), [illegible] 2,4[illegible] DM à Francfort (contre 2,4980 DM), à 2,1325 FS à Zurich (contre 2,1[illegible] FS) et à 223,2[illegible] yens à Tokyo (contre 226,50 yens). Elle ne s'est toutefois guère dépréciée vis-à-vis de la monnaie italienne, s'échangeant à Milan à 1 232 lires contre 1 235 lires précédemment.

Les transactions, de l'avis des cambistes, se sont opérées dans le calme, aucun mouvement d'envergure n'étant enregistré.

L'or, en revanche, a poursuivi sa progression et, en dépit de l'affaiblissement observé sur les marchés de New-York et de Chicago, s'est élevé à Londres aux alentours de 4[illegible] dollars l'once contre 4[illegible] dollars la veille au soir.

A B C D E F G